

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 15 août 2017.

Section du dépôt légal



PRÉSENTATION DU NUMÉRO

La notion de *frontière(s)* est au centre d'un nombre croissant de recherches en sciences sociales et, notamment, en communication. Que ce soit à travers sa dimension symbolique ou sociale, la notion de frontière(s) a été mobilisée afin d'étudier de manière relationnelle « les identités sociales et collectives », « les inégalités de classe, d'ethnicité/raciales et de genre/sexuelles », « les professions, le savoir et la science », ainsi que « les communautés, les identités nationales et les limites spatiales » (Lamont et Molnár, 2002, p. 167). Ces études révèlent des processus de classification et de catégorisation utilisés comme mode de production de connaissances et d'action afin d'aménager la réalité sociale (Bowker et Star, 1999; Degenne *et al.*, 2011). De nos jours, les frontières sont de plus en plus mouvantes et changeantes. Elles se métamorphosent tout en métamorphosant ce qu'elles prétendent séparer. Certains courants émergents tendent à déconstruire et à flouter la/les frontière(s) en prônant une vie « à découvert » et non enfermée dans un cercle aux contours dessinés (Ingold, 2008). D'autres contribuent au délitement des dichotomies nature/culture, sujet/objet, renouvelant ainsi les conceptions de ce qui est matériel/immatériel, humain/non-humain (Latour, 2005). Ainsi, dans le paysage théorique contemporain, comment étudier et concevoir la notion de *frontière(s)* avec une approche communicationnelle ? Quels enjeux sont inhérents à un tel questionnement ? Comment et en quoi la recherche en communication participe-t-elle à la (re)définition des frontières symboliques et sociales ? Voici quelques-unes des questions sur lesquelles se penche ce numéro de *COMMposite* afin de mettre de l'avant l'apport des recherches en communication dans ces réflexions, que ce soit par la mise en place, le maintien ou la remise en question des catégories.

Les articles regroupés dans ce numéro questionnent de différentes manières la notion de frontière(s) et tendent à redéfinir ce qu'elle signifie. Tous placent la communication au centre de cette redéfinition ; la communication devient alors, au-delà d'un simple moyen, un acte performatif qui fait bouger les discours, les organisations et les enjeux sociaux.

Les textes choisis pour ce numéro montrent aussi que s'intéresser aux frontières aujourd'hui permet de reformuler une critique du néolibéralisme, de remettre en cause des discours et des représentations et de repenser les espaces physiques et virtuels.

Dans le premier texte, *Le débat sur la mondialisation culturelle à l'heure du « numérique » : le cas de Netflix au Canada et au Québec*, Claus propose une réflexion sur les frontières du phénomène de la « mondialisation culturelle » à partir de l'étude de Netflix, plateforme de vidéo à la demande popularisée au Canada en 2010. Sous

couvert de proposer une offre personnalisée, Claus se demande si Netflix offre un réel catalogue diversifié et se penche spécifiquement sur la façon dont l'entreprise américaine réorganise le paysage des Industries Culturelles et Créatives (ICC). En effet, la pénétration de ce marché de vidéo à la demande, favorise pour beaucoup ses propres productions, remet en question la spécificité culturelle des productions locales et redéfinit ainsi les frontières culturelles en faisant prendre un nouveau tournant à la mondialisation.

Gélinas dans *Le discours de la « ville intelligente et numérique » de Montréal comme actualisation de nouvelles frontières politiques, économiques et culturelles* revient également sur la notion de frontière dans un monde globalisé en s'intéressant à Montréal comme « ville intelligente » dont l'auteure dévoile le caractère paradoxal. En effet, selon elle, malgré un discours se voulant inclusif et participatif, la ville intelligente produit aussi plusieurs formes d'exclusion. À partir de l'analyse des discours des acteurs institutionnels du projet de la « ville intelligente et numérique » de Montréal, Gélinas dévoile la réification de l'économie, les limites de la participation citoyenne (et donc de la supposée « démocratie ») et la valorisation de la « classe créative ». Ces trois pôles du discours performatif sur la « ville intelligente » comme objectif prétendument fédérateur produisent trois types d'exclusion qui finalement bousculent la frontière entre politique, économie et culture.

Pour continuer l'exploration d'enjeux sociaux relativement à la question de la frontière, Yannick, dans le troisième article de ce numéro, propose une incursion dans les frontières entre identités féministes et féminines chez les lectrices du magazine québécois *Châtelaine*. Mettant en exergue l'importance grandissante de la sensibilité postféministe qui voit des discours féministes et antiféministes s'entremêler, Yannick dégage les conceptions du féminisme construites par les abonnées de *Châtelaine* afin de comprendre comment ces dernières favorisent la « reproduction, la contestation ou la négociation des normes genrées ». En définitive, Yannick dévoile la complexité des représentations et les frontières floues entre féminisme et antiféminisme.

Arsenault pour sa part, dans *Définir un espace passager : réflexion sur le projet mégaphone (2013)* explore le mouvement des frontières dans un espace hétérotopique. Créé par le studio Montréalais, Moment Factory, Mégaphone est un projet interactif aménagé dans l'espace public qui donne la parole aux citoyennes et citoyens. À travers une narration très personnelle, Arsenault relate son expérience du Mégaphone ce qui l'emmène à redéfinir les frontières physiques de l'espace, mais aussi les frontières symboliques de la participation citoyenne et de la prise de parole.

Ce faisant, Arsenault floute également les frontières entre journal de bord réflexif et article scientifique.

Enfin, le sujet sur les frontières se clôt par une entrevue avec Peter Galison réalisé par Fines-Neuschild. Professeur au Département de physique et au Département d'histoire des sciences et directeur de la collection d'instruments scientifiques anciens à l'Université Harvard, Galison a œuvré pour l'effacement des frontières entre disciplines en créant le concept de « zone d'échange ». Ces zones d'échange sont des espaces qui floutent les frontières entre les disciplines en faisant collaborer des champs différents afin de répondre à un besoin spécifique. Il s'en explique et revient sur ses ouvrages dans cette entrevue.

En guise de varia, Ndjock, dans *Observatoire et outil d'aide à la décision : quel lien pour quels résultats ?* étudie l'observatoire comme outil pouvant mener à la décision. Elle a suivi la mise en place de cet outil au Cameroun dans le cadre de mesures concernant le système éducatif prises en vue d'atteindre les objectifs d'émergence du pays d'ici 2035. À travers une étude approfondie de l'utilisation de l'Observatoire, Nodjock conclut en montrant que cet outil est une réelle plus-value dans les politiques de restructuration du système éducatif puisqu'il va mener à la prise de décision quant dispositions à mettre en oeuvre. L'intérêt du texte d'Ndjock est de dépasser l'étude managériale d'un outil et d'en faire véritablement un élément communicationnel qui agit et qui fait agir plusieurs parties prenantes.

LE DÉBAT SUR LA MONDIALISATION CULTURELLE À L'HEURE DU « NUMÉRIQUE » : LE CAS DE NETFLIX AU CANADA ET AU QUÉBEC

Simon Claus
Université du Québec à Montréal

Résumé : *Durant le XX^e siècle, l'explosion des médias de masse et l'affirmation de quelques conglomérats transnationaux a soulevé l'inquiétude de certains États quant au maintien de leur souveraineté culturelle. Dès lors, le terme controversé de diversité culturelle a mobilisé une large part des discussions internationales tandis que l'on s'interrogeait sur les effets de la mondialisation culturelle. Aujourd'hui, c'est l'affirmation hégémonique de quelques acteurs issus du numérique qui, faisant peu de cas des frontières des États, renouvelle ces débats. Dans le présent article, nous avons souhaité revenir sur ces débats à la lumière du développement de Netflix au Canada. En quelques années, la société de Los Gatos a connu une croissance exponentielle dans le pays tout en échappant aux obligations de la Loi sur la radiodiffusion, en remettant en question la place des acteurs historiques de l'audiovisuel et en se préoccupant peu de la mise en valeur de la production culturelle locale/régionale. En nous appuyant sur les travaux traitant de la mondialisation culturelle, nous avons choisi de mettre en lumière, ici, les enjeux socioéconomiques et culturels du développement de Netflix au Canada.*

Mots-clés : *radiodiffusion, Netflix, mondialisation culturelle, souveraineté, diversité culturelle, numérique.*

Abstract: *During the 20th century, the rise of mass media and the assertion of certain transnational conglomerates raised concerns in several countries regarding cultural sovereignty. Consequently, the controversial term "cultural diversity" began occupying a significant place in international discussions on the effects of cultural globalization. Today, new hegemonic digital actors who do not care about frontiers are renewing this debate. In the present article, we revisit this discussion in light of the development of Netflix in Canada. In the last years, the company Los Gatos has known an exponential growth in Canada without being subject to the Broadcasting Act. This advance calls into question*

the place historical audio-visual actors hold as well as undermining local and regional cultural production. Building on cultural globalization scholarship, we have chosen to highlight the socio-economic and cultural issues involved in the development of Netflix in Canada.

Keywords: broadcast, Netflix, cultural globalization, sovereignty, cultural diversity, digital.

Introduction

Lorsque l'on s'intéresse à la circulation des contenus culturels à l'international, la question des frontières – en lien avec les notions de *souveraineté culturelle* et d'*identité culturelle* –, et plus particulièrement celle de leur persistance, de leur disparition ou de leur réaménagement, occupe une place importante dans les débats. Depuis les années 1920, le développement des médias de masse puis l'explosion des technologies de l'information et de la communication et, plus récemment, l'avènement d'internet ont favorisé, à une échelle mondiale, la circulation des contenus, au point que, pour beaucoup dans ce domaine, les frontières auraient disparu.

Au cœur de cette mondialisation culturelle, dès l'arrivée du cinéma puis de la télévision, on a pu observer une affirmation de quelques centres de production, les États-Unis en première ligne, alimentant une grande partie de la planète avec leurs contenus. Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, ce mouvement n'a fait que s'accélérer. Ainsi, en 1969, alors que le philosophe Kostas Axelos identifiait déjà dans *le jeu du monde* les années 1960 comme la décennie de la mondialisation de la culture, le mouvement d'internationalisation des biens culturels et médiatiques prend une nouvelle dimension dans les années 1970. Cette accélération s'explique notamment par l'avènement des majors américaines du divertissement, l'explosion des TIC, l'articulation croissante des industries de la culture et des industries de la communication et la montée des politiques néolibérales défendant les principes du « libre-échange » et du *free flow of information* (Bouquillion, 2005, 2008).

Aujourd'hui, ce sont les acteurs de la Silicon Valley, à l'instar des GAFAs ou de Netflix, qui focalisent une grande part de l'attention. L'hyperconcentration de ceux-ci viendrait relativiser les promesses d'un pluralisme retrouvé ou d'une diversité naturellement atteinte (Bouquillion et Matthews, 2010; George, 2015). Il apparaît donc aujourd'hui essentiel de s'interroger sur ces sociétés qui, remettant en question l'organisation « historique » des industries de la culture et de l'information (ICC) et pensant leurs stratégies à une échelle transnationale, profitent pleinement des infrastructures nationales pour diffuser des contenus et pour proposer leurs services en faisant peu de cas des frontières des États-nations et de leur réglementation, que ce soit en matière de législation fiscale ou de politique culturelle.

Parmi ces acteurs, Netflix, un service proposant des vidéos en visionnement illimité moyennant un abonnement mensuel, semble faire office de « rouleau compresseur », et ce, par une stratégie d'investissement massive dans les contenus et d'internationalisation reposant notamment sur une importante valorisation boursière. En six ans (entre 2010 et 2016), la société issue de Los Gatos s'est ainsi implantée dans près de 190 pays pour 93,8 millions d'abonnés, dont 44,4 millions à l'international et 49,4 aux États-Unis (Netflix, 2017). Cette expansion internationale ne se fait pas sans heurts, dans la mesure où Netflix est un distributeur – et un producteur – de contenus américains qui interroge en profondeur les modèles sur lesquels les industries de la télévision et du cinéma se sont développées. Nous pensons en particulier aux aspects liés à la rémunération des différents acteurs de la culture (pression sur la chronologie des médias), aux modalités d'industrialisation et de marchandisation des contenus et aux législations encadrant ces secteurs. Ainsi, ce développement de Netflix a suscité dans plusieurs pays une certaine inquiétude quant à la mise à mal de leur modèle de production audiovisuelle national. Le service de vidéos en ligne semble alors réactualiser une vieille inquiétude : l'expansion internationale de géants des médias risquerait d'estomper « *la diversité des cultures au profit d'une stérile homogénéisation* » (Schiller, 1974, p. 7, emphase de l'auteur). En nous appuyant sur l'étude du développement de Netflix au Canada et au Québec, nous avons choisi de revenir sur cette question de la mondialisation de la culture et des communications et sur les enjeux que cela soulève pour les États.

Ce travail s'appuie notamment sur la consultation d'une série de travaux, de rapports et de mémoires qui foisonnent autour du thème de l'évolution du secteur de l'audiovisuel et sur le développement des services d'intermédiation, sur l'étude des audiences *Parlons télé : une conversation avec les Canadiens* (2013-2016) et du processus de renouvellement de la politique culturelle du Québec (2016) ainsi que sur des rencontres avec des acteurs en lien avec le secteur de l'audiovisuel au Québec.

L'explosion de la mondialisation culturelle au XX^e siècle : un fait aux effets discutés

Le phénomène de « mondialisation culturelle » revêt de nombreux enjeux d'ordre économique, politique, technologique, social et culturel, et rendre compte de ceux-ci avec rigueur nécessiterait un numéro spécial de revue à lui seul. Il s'agit donc de revenir succinctement sur certaines recherches et débats ayant accompagné l'expansion de la mondialisation culturelle, entendue ici de manière restreinte comme l'internationalisation des médias et l'accroissement et l'accélération de la circulation de contenus culturels à une échelle planétaire. L'une des thématiques centrales de ces recherches est la question des effets de la mondialisation culturelle : est-elle le catalyseur d'un processus d'homogénéisation de la culture ou, à l'inverse, d'une plus grande diversité?

La question de l'accélération des flux culturels internationaux est ancienne (Bouquillion, 2008a; Farchy, 2008; Tardif, 2008). À ce titre, dès les années 1920, les États se saisissent de celle-ci en mettant en place des législations visant à protéger leur souveraineté culturelle. À titre d'exemple, certains pays européens optent pour l'instauration de dispositifs de protection pour le cinéma (Mattelart, 2005). Pour sa part, le Canada, à la suite de la Commission royale d'enquête sur la radiodiffusion qui, en 1928, réclama « l'intervention du gouvernement fédéral pour contrer le jeu des forces commerciales préjudiciables à l'éclosion et à la sauvegarde de l'identité canadienne » (Fillion, 1997, p. 72), opte pour la mise en place de la Loi sur la radiodiffusion.

Cette période correspond notamment au moment où le cinéma américain atteint sa structure oligopolistique – mise en place du *studio system* correspondant à l'âge d'or d'Hollywood – et s'organise en coalition d'intérêts avec, notamment, la création de la Motion Picture Association of America (MPAA) en 1929. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'Adorno et Horkheimer vont développer la notion d'*industrie culturelle* pour décrire le processus d'industrialisation et de standardisation de la culture et le rôle idéologique de ces mouvements. C'est cette culture de masse décrite par les chercheurs de Francfort qui va s'exporter abondamment.

Ainsi, alors que, sur le plan national, la culture américaine se structure, sur le plan international, celle-ci s'exporte. Cette présence à l'international va particulièrement s'accroître à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, non sans l'aide de l'État américain. Pour Mattelart (2005), à partir de cette période, « le gouvernement Washington cherche à assouplir les politiques de protection des industries cinématographiques nationales. L'aggravation du déséquilibre des échanges est un fait » (p. 49).

Ce contexte offre un terrain fertile au développement de l'économie politique critique de la communication, qui va chercher à mettre à « nu l'existence d'un système transnational des médias et [à] montre[r] comment celui-ci s'articule avec le système-monde d'une économie capitaliste que l'on ne nomme pas encore globale » (Mattelart, 2009, p. 2). Nous pensons en particulier aux réflexions entourant la notion d'*impérialisme culturel* sur laquelle Herbert Schiller et Armand Mattelart ont longuement débattu, comme l'illustre le dossier du *Monde diplomatique* de décembre 1974. Ainsi, Schiller (1989), constatant que, « partout à travers le monde, les produits culturels et d'information en provenance des États-Unis continuent d'inonder les systèmes audiovisuels, les écrans de télévision, les réseaux de données informatiques, les circuits de transmission par câble et par satellite » (p. 10), s'interroge sur la fin de la souveraineté culturelle.

La *souveraineté nationale* devient alors une question centrale de l'étude de la communication internationale (Nordenstreng et Schiller, 1976) et cette montée de l'*impérialisme culturel*, porteur d'une forme d'homogénéisation, fait l'objet de vifs débats et contestations, comme l'illustre la création du mouvement des

non-alignés¹. Les États semblent alors « d'accord pour participer à la mondialisation réduite finalement à l'économie, mais à condition de préserver la diversité culturelle! » (Mattelart, 2005, p. 49.) Cela « renvoie alors à la nécessaire préservation de la pluralité des expressions culturelles, mise sous tension par les logiques d'internationalisation et de commercialisation des médias » (Mattelart, 2009, p. 2).

Une série de rencontres dans le cadre d'organisations transnationales, comme l'OMC (négociation des années 1990) et l'UNESCO, sur des thèmes liés à la mondialisation culturelle vont alors voir le jour et un grand nombre de discussions se focalisent sur le principe de *diversité culturelle*. Le 20 octobre 2005, l'UNESCO adopte finalement la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, qui reconnaît « la nature spécifique des activités, biens et services culturels en tant que porteurs d'identité, de valeurs et de sens » (UNESCO, 2005, p. 1).

En affirmant sur le plan politique la nécessité de conserver une certaine diversité culturelle – et notamment les cultures les plus fragiles, nationales ou locales, menacées par l'industrie culturelle – la convention de l'UNESCO semble permettre (au moins temporairement) d'éviter certaines menaces liées aux visées expansionnistes des grandes majors culturelles et de la communication. [...] L'argument de la diversité culturelle, dans cette perspective, se présente comme le garant du maintien de politiques nationales ou régionales liées à sa préservation. (Mairesse et Rochelandet, 2015, p. 169.)

Notons ici que la notion de *diversité culturelle* est éminemment complexe et porteuse d'une certaine ambiguïté. À ce titre, celle-ci va être longuement discutée en s'insérant dans des jeux de pouvoir, ce qui incite « à la considérer moins comme une "réalité" existant en dehors des acteurs et de leurs stratégies,

¹ Le mouvement des non-alignés est né à la suite de la conférence de Belgrade (1961), dans la lignée de la conférence de Bandung (1955) et la déclaration de Brioni (1956), signée par Tito, Nasser, Soekarno et Nehru. Il s'agissait de fédérer un ensemble de pays du sud ne souhaitant pas prendre part dans l'affrontement entre le bloc de l'Est et celui de l'Ouest tout en favorisant l'indépendance effective de ces pays dans le cadre de la décolonisation. Si on comptait 25 pays au départ, aujourd'hui, on en dénombre 120. Parmi les thèmes animant le mouvement des non-alignés, celui de l'émancipation face à certains impérialismes culturels occupe une place centrale comme l'illustrent les débats pour un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.

que comme un ensemble de discours et de théories » (Bouquillion, 2008a, p. 254).

Un enjeu qui se pose naturellement quand il est question de diversité culturelle est celui de sa mesure, d'autant plus que chaque produit culturel est unique de par sa nature prototypique. Benhamou et Peltier (2006) proposent donc de retenir trois indicateurs : la variété, l'équilibre et la disparité. « La variété renvoie au nombre de titres parus ou au nombre de langues traduites; l'équilibre renvoie à l'équilibre des titres, des genres ou des origines linguistiques; et la disparité à "la distance qui peut exister entre les titres ou les genres", à la diversité au sein des genres ou au sein des titres et à la variété des auteurs publiés » (Mattelart, 2009, p. 13). Néanmoins, « aucun indicateur synthétique de la diversité de l'offre ne peut résumer à lui seul l'ensemble de ces dimensions, un accroissement de la diversité dans l'une de ces catégories pouvant se traduire par un rétrécissement de la diversité dans les autres catégories » (Mattelart, 2009, p. 6). Selon Mairesse et Rochelandet (2015), « la littérature a ainsi multiplié les indices de mesure, se heurtant à la nature multidimensionnelle de cette notion » (p. 171).

L'appréhension de cette diversité apparaît donc particulièrement complexe en raison de la nature particulière des produits étudiés, qui sont des œuvres culturelles. Dès lors, les critères que nous venons de présenter, aussi rigoureux soient-ils, pris individuellement, semblent incomplets, d'autant plus qu'aucun n'approfondit les caractéristiques esthétiques des œuvres. Si ce type d'analyse des contenus existe, notamment si l'on se penche de côté de la sémiologie, persiste clairement un cloisonnement disciplinaire qui réduit les possibilités d'appréhension du phénomène de manière globale et multidimensionnelle. C'est ce constat qui amène Christophe Magis (2016) à proposer de « réfléchir à une méthodologie d'analyse des formes culturelles et médiatiques, possiblement à partir de tentatives de sémiologie critique (Saemmer, 2015) ou d'études textuelles, à l'intérieur d'une réflexion économique et politique de la production médiatique industrialisée » (p. 64). Ici, nous ne réaliserons pas ce travail impliquant la mise en place d'une méthodologie complexe mobilisant plusieurs horizons disciplinaires, mais il nous semble intéressant, aujourd'hui, de renouveler les études sur la diversité avec ce type de recherches interdisciplinaires.

Comment peut-on donc définir la « diversité culturelle »? La question reste posée – et le restera longtemps, ne serait-ce que si l'on pense à la polysémie du terme *culture* –, et mettons fin d'emblée à ce « suspense hollywoodien » : nous ne résoudrons pas ce débat ici. Il s'agira plutôt de faire appel à ce principe de diversité culturelle en le replaçant dans son contexte de mobilisation. Ainsi, que cette notion :

- soit définie comme moyen de protection et comme soutien de la culture régionale/nationale face à une culture « mondialisée »,
- ou qu'elle soit interrogée dans le cadre des discussions portant sur la concentration de l'offre – concentration de la propriété des médias dont les effets sont largement discutés à l'image du débat entourant le modèle de Steiner² – ou de la demande – concentration de la demande sur certains produits culturels vedettes.

À partir de la fin des années 1980, à côté des discours analysant la mondialisation culturelle comme un facteur d'uniformisation culturelle, on voit émerger des travaux étudiant au contraire celle-ci comme porteuse de diversité culturelle. Pour Mattelart (2009), cette approche vient d'ailleurs relativiser l'intérêt de l'action de l'État en matière de politique culturelle : « "la culture n'a en général pas besoin de protection" : une politique nationale de communication qui prendrait des mesures protectionnistes ne pourrait qu'aboutir à une production culturelle médiocre puisqu'elle n'aurait pu profiter de l'émulation que constituent les programmes importés » (p. 3).

Cette perspective vise donc à nuancer l'effet homogénéisant de la mondialisation culturelle, en définissant celle-ci comme « le double processus

² Selon Steiner (1952), la concentration de la propriété des médias peut générer davantage de diversité. Pour ce dernier, le secteur de la télévision structuré en monopole offrirait une plus grande diversité de programmes, le diffuseur cherchant à attirer l'ensemble des téléspectateurs. Sur un marché avec plusieurs entreprises en concurrence, il y aurait un risque que celles-ci choisissent de diffuser les mêmes types de contenus, à savoir les plus populaires, afin de maximiser leurs audiences, délaissant notamment les contenus de niche. En outre, certains auteurs mettent également en avant l'idée qu'une entreprise en situation de monopole bénéficierait davantage de capacités financières pour financer des contenus culturels et médiatiques coûteux à produire (George, 2007). Notons que ces travaux ont largement été réinterrogés, nombre de recherches mettant en lumière un lien entre concentration des ICC et réduction du pluralisme et de la diversité des contenus (George, 2007, 2015).

comprenant l'universalisation du particularisme et la particularisation de l'universalisme » (Robertson, 1992, p. 102). Ainsi, pour plusieurs chercheurs, si la mondialisation génère des éléments d'homogénéisation, ceux-ci, répondant à des impératifs marchands, sont souvent « travaillés », « indigénéisés » (Appadurai, 1990), « créolisés » (Hannerz, 1996) – on parle également de « glocalisation » – par certaines cultures locales. Ces processus viennent alors générer des contenus singuliers. Dès lors, « la production et la consolidation de la différence et de la variété sont des ingrédients essentiels du capitalisme contemporain » (Robertson, 1992, p. 173).

Cette perspective relativisant la vision de la mondialisation culturelle comme une implacable machine à homogénéiser faisant disparaître frontières et spécificités culturelles met en lumière la complexité des effets de celle-ci, en particulier sur les cultures nationales et, de manière concomitante, sur la constitution des identités culturelles. Dans ce cadre, les identités culturelles sont d'ailleurs à saisir non pas comme une donnée fixe, mais comme un processus en constante redéfinition, notamment en fonction des flux culturels qui les traversent (Hall, 1991a, 1991b).

Notons en outre qu'il existe une hétérogénéité des identités culturelles qui implique que les activités interprétatives et discursives des publics varient. Ainsi, l'interprétation d'un même produit culturel et la ou les signification(s) qui s'en dégagent divergeront selon les individus, le cadre d'interprétation des produits culturels ayant son importance (Ang, 1985; Hall, 1991a, 1991b; Liebes et Katz, 1990). Il peut donc exister aussi une « diversité » des interprétations qui, comme Katz et Liebes (1990)³ l'ont montré avec la série *Dallas*, varient selon les cultures et le contexte de réception.

³ Katz et Liebes (1990) ont marqué les études en communication en ayant mis en lumière la relation complexe des téléspectateurs à leur télévision et en démontrant l'interprétation non passive et non univoque que ceux-ci, pris dans leur contexte socioculturel de réception, font des programmes télévisuels. Pour se faire, les deux auteurs ont mené une enquête auprès de 600 téléspectateurs issus de six communautés culturelles différentes en s'appuyant sur un succès international la série *Dallas*. Ils ont montré que chaque communauté opère sa propre lecture de *Dallas* en fonction de ses caractéristiques ethniques et socioculturelles. À ce titre, le groupe de téléspectateurs américains de Los Angeles a développé un récit segmenté, centré sur les personnages, et au sein duquel les individus apprécient jouer avec l'intrigue et spéculer dessus. De leur côté, le groupe des juifs russes d'Israël a adopté un discours critique vis-à-vis des messages de la série en resituant le contexte de production hollywoodienne. Ainsi,

La « mondialisation culturelle » est donc un phénomène éminemment complexe et non linéaire, dont les effets, difficilement mesurables, ont, comme nous l'avons vu, été discutés par plusieurs approches théoriques. C'est à la lumière de celles-ci que nous nous intéresserons aux enjeux actuels de cette mondialisation culturelle en lien avec la domination internationale de certains acteurs liés au numérique.

Durant le 20^e siècle, les publics se sont vus « assaillis » de manière croissante par une pléthore de biens culturels nationaux comme étrangers, en lien avec une série de transformations médiatiques, socioéconomiques, politiques et culturelles. Avec l'essor de nouveaux modes de diffusion numérique, ce constat est d'autant plus vrai et, aujourd'hui, ces publics sont confrontés à une offre de contenus culturels quasi infinie, un accès à une « diversité » sans précédent.

À côté de cette quantité de choix offerte, on observe, sur le plan international :

- des ICC hyper concentrées au sein desquelles dominant de grands acteurs, souvent issus de la communication, du numérique et du *hardware*, qui articulent à leur service une offre de contenus (Bouquillion, 2005, 2008b);
- un renforcement du *star system* qui relativise quelque peu l'effet de longue traîne⁴ (Bourreau, Maillard et Moreau, 2015);

Katz et Liebes, avec leur travail sur *Dallas*, ont notamment montré qu'un même texte médiatique – et ici un texte médiatique ayant traversé plusieurs frontières – peut donner lieu à une diversité d'interprétations. Dès lors, on voit que les effets de la mondialisation culturelle apparaissent particulièrement complexes, notamment en raison du fait que les biens culturels, en traversant les frontières, ont acquis de nouvelles significations.

⁴ L'expression « longue traîne » a été employée pour la première fois par Anderson (2006) pour décrire une partie du marché de distributeurs de contenus sur internet tels qu'Amazon, iTunes ou Netflix qui vendent de nombreux produits de niche, chacun en petite quantité. Selon Anderson, la réduction des coûts de stockage, l'infinité des étales non limités par la taille des linéaires, l'étirement de la période de commercialisation, l'extension de la mise à disposition des œuvres et des marchés potentiels, permettraient le développement de la vente en ligne et surtout faciliteraient la distribution de gammes de produits très spécialisés et de plus en plus diversifiés. Dès lors, l'agrégation des marchés de niches représenterait des niveaux comparables aux best-sellers marquant ainsi un glissement du « star-system » vers une économie de la diversité.

- une consommation de masse de plus en plus individualisée et sur-mesure reposant sur des algorithmes qui, utilisant les données de l'utilisateur, tend à enfermer celui-ci dans sa « bulle » de préférences (Durand, 2016) – même si nous avons conscience des limites de ces algorithmes (Cardon, 2015).

Dans ce contexte, la diversité culturelle ici entendue comme la multiplicité de produits culturels disponibles, semble davantage offerte – même si par moment on observe des contre-exemples et qu'on peut noter un grossissement de la longue traîne – que consommée (Bourreau, Maillard et Moreau, 2015; Durand, 2016); c'est ce que Benhamou et Peltier (2006) nomment le « paradoxe de la diversité ». Sur ce sujet, en 2003, dans son rapport *Notre souveraineté culturelle : le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*, le comité du patrimoine canadien (2003) note déjà que

les Canadiens ont plus de choix de programmation que jamais auparavant. Mais le choix, comme les améliorations de la technologie, est une épée à deux tranchants. Il est avantageux d'avoir un grand choix, par contre, il n'a jamais été aussi difficile d'attirer les auditeurs canadiens à des émissions canadiennes (p. 658).

Toutes ces observations viennent donc nuancer les promesses d'un pluralisme et d'une diversité naturellement atteinte grâce à l'entrée dans l'« ère du numérique » (Bouquillion et Matthews, 2010; George, 2015). Dès lors, les dynamiques à l'œuvre sont multiples et ne peuvent s'analyser de manière unilatérale.

Le « rouleau compresseur » Netflix

Dans ce contexte, nous avons choisi de revenir sur le cas de Netflix, une plateforme américaine de vidéo à la demande, et sur son développement au Canada. Fondé en 1997 par Reed Hastings, en quelques années, Netflix est passé du simple statut de loueur de DVD à un concurrent direct des grands câblodistributeurs américains. Le développement de Netflix prend notamment place dans un contexte socioculturel se caractérisant par un déplacement des

dépenses culturelles des ménages de l'achat direct de produits culturels (livres, disques, DVD, billets de cinéma ou de spectacles, etc.) vers des dépenses :

- de services, soit de télédistribution, d'accès internet, de téléphonie mobile, de programmation par contournement, permettant d'accéder aux produits culturels numérisés;
- d'équipements, soit l'achat d'appareils vidéo (téléviseurs, lecteurs, cinéma maison), d'ordinateurs, de portables, de tablettes, de consoles de jeux, de liseuses ou de téléphones intelligents (SODEC, 2013, p. 62).

« [L]'accès au contenu coûte ainsi davantage que le contenu lui-même » (AQTIS, ARRQ et SARTEC, 2016, p. 4). Conscient de ces transformations et tirant parti de certaines mutations technologiques, Netflix a mis en place un modèle socioéconomique⁵ particulièrement efficace, s'appuyant sur une logique de club (Tremblay, 1997), avec une stratégie d'abonnement et une fidélisation de la clientèle. Le succès de Netflix a d'ailleurs amené les acteurs « historiques » de l'audiovisuel à revoir leur stratégie, à l'instar d'HBO qui, voyant son trône contesté par Netflix, a finalement choisi de lancer son propre service de vidéos à la demande en illimité, HBO Go, en 2015. Ce réajustement illustre la manière dont Netflix est venu concurrencer les acteurs de la télévision payante avec une offre de contenus délinéarisés permettant une plus grande « liberté de visionnement » et un catalogue qui n'a eu de cesse de s'étoffer, notamment à partir de 2013, qui marque la remontée de la filière de la société ayant choisi de produire des contenus originaux – et donc exclusifs.

Comme beaucoup d'acteurs issus du numérique, le service Netflix repose également sur une logique d'intermédiation (Perticoz, 2012), avec un service de recommandations aux usagers qui s'appuie sur un algorithme conditionnant 75 % des visionnages sur le site (Durand, 2016). Dès lors, la question de l'ouverture culturelle se pose. En effet, ce mode de fonctionnement reposant sur un algorithme questionne les possibilités de voir le téléspectateur se faire proposer des contenus culturels sortant de ses préférences et l'ouvrant sur d'autres perspectives.

⁵ Netflix se définit comme un service vidéo à la demande proposant un catalogue de contenus en consultation illimitée sans publicité et sur une multitude de supports pour environ 10 \$ par mois.

Arrivé au Canada en 2010, Netflix a connu une croissance exponentielle, au point de regrouper 41 %⁶ de la population canadienne parmi ses abonnés en 2015 (CRTC, 2016), un chiffre qui monte à 61 % si on s'intéresse aux 18-34 ans (CRTC, 2016). Particulièrement bien implanté dans le pays (Figure 1), Netflix a atteint rapidement une masse critique d'abonnés, dominant ainsi le marché de la vidéo à la demande. Notons que l'on se situe dans un domaine où une fois qu'une masse critique d'utilisateurs a opté pour un service médiatique, on observe une forme de verrouillage laissant peu de place à la migration de cet auditoire vers d'autres services.

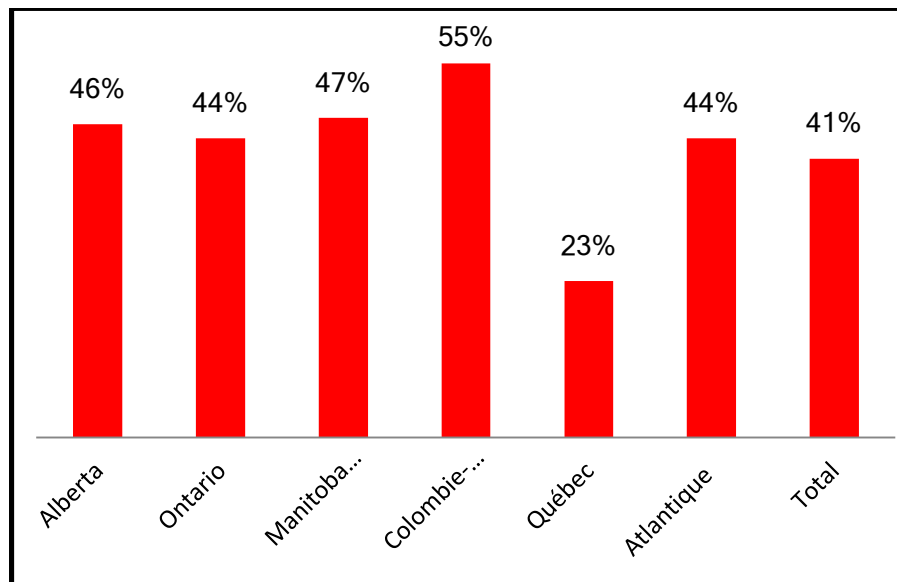


Figure 1. Taux de ménages canadiens abonnés à Netflix
Source : CRTC, 2016

⁶ Ces données s'appuient sur un sondage mené à l'automne 2015 par l'Observatoire des technologies médias (OTM) auprès de 12 000 Canadiens, Netflix refusant catégoriquement de communiquer ce type de données. Durant les audiences *Parlons télé*, le CRTC avait tenté d'obliger Google, en tant que propriétaire de YouTube, et Netflix de fournir un ensemble de données sur leur activité au Canada, telles que le nombre d'abonnés payants à Netflix au Canada ou les recettes publicitaires de YouTube, sans succès. L'impossibilité d'accéder à ce type de données complique une appréhension précise des dynamiques à l'œuvre, rendant difficile la recherche sur ces sujets ou la mise en place de politiques adaptées.

Au sein du territoire canadien, un ensemble de conditions socioéconomiques, technologiques et juridiques ont permis à un acteur tel que Netflix de pénétrer le marché de la télévision payante (Miller et Rudniski, 2012).

Sur le plan technologique, la large bande ainsi que les boîtiers décodeurs permettant de lire Netflix y sont suffisamment développés (CRTC, 2016) et ces technologies ont intégré les pratiques d'une majorité de la population canadienne (CEFRIO, 2016). Concernant sa réglementation, le Canada offre là encore un terrain propice au développement de la télévision par contournement (TPC)⁷, puisqu'en vertu de l'*Ordonnance d'exemption relative aux entreprises de radiodiffusion de nouveaux médias* de 1999 du CRTC, renouvelée en 2012 puis en 2015 à la suite du processus de consultation *Parlons télé*, ce type de service échappe aux différentes réglementations en matière médiatique, à commencer par la Loi sur la radiodiffusion. Enfin, sur le plan culturel, il existe depuis longtemps une proximité entre public américain et public canadien, proximité qui provient notamment d'une certaine mitoyenneté (80 % des Canadiens vivent dans une région frontalière des États-Unis) et du partage d'une même langue (selon Statistiques Canada [2012], 56,9 % de la population canadienne a l'anglais pour première langue, contre 21,3 % pour le français).

À ce titre, en matière cinématographique, le Canada est depuis longtemps identifié comme un prolongement du marché de la culture et du divertissement états-unien. Cela s'explique notamment par l'absence de régulation dans le secteur du cinéma, qui a fait du Canada une « succursale » d'Hollywood (Poirier, 2004), ce qui n'a pas été le cas de la radiodiffusion. Fait intéressant, cette proximité des publics est telle qu'on estime qu'au moins un tiers des Canadiens anglophones utilise un réseau privé virtuel – que l'on retrouve généralement sous l'acronyme VPN – qui permet de contourner les limitations géographiques pour accéder au catalogue états-unien plus riche de Netflix⁸

⁷ On parle de TPC, ou de télévision OTT, pour qualifier un diffuseur qui propose du contenu audiovisuel directement accessible depuis internet sans que le prestataire de services internet (FAI) soit impliqué dans le contrôle ou la distribution du contenu lui-même (comme c'est le cas avec l'IPTV).

⁸ Les droits de diffusion de chaque produit audiovisuel se négocient à une échelle nationale. Ainsi, pour les contenus qu'elle ne produit pas, Netflix doit obtenir les licences auprès de certains fournisseurs de contenus, licences qu'elle peut avoir dans certaines régions et pas dans d'autres. Certains utilisateurs

(OTM, 2015). Nous verrons plus loin que, comme l'illustre la Figure 1, si Netflix semble avoir enjambé la frontière canado-américaine aussi facilement qu'un ruisseau, la société semble toutefois rencontrer certaines résistances quant à son expansion au Québec.

Notons que si on s'intéresse à l'ensemble des pratiques audiovisuelles de la population canadienne, comme on peut le voir avec le Figure 2, Netflix ne remplace pas encore la télévision, mais semble encore venir en complément. On retrouve ici un constat, notamment établi par la sociologie des usages, qui est que l'émergence de nouvelles technologies médiatiques ou de nouveaux modèles conduit à des réaménagements de l'emploi des objets préexistants au sein du paysage médiatique, mais « anciens médias et nouveaux médias forment des combinatoires d'usage qui montrent la complexité des pratiques de communication qui ne sauraient être absorbées par l'offre des nouveaux dispositifs techniques » (Jouette, 2000, p. 501).

recherchant un catalogue plus attractif utilisent des intermédiaires et des outils de déblocage pour accéder à un catalogue plus riche.

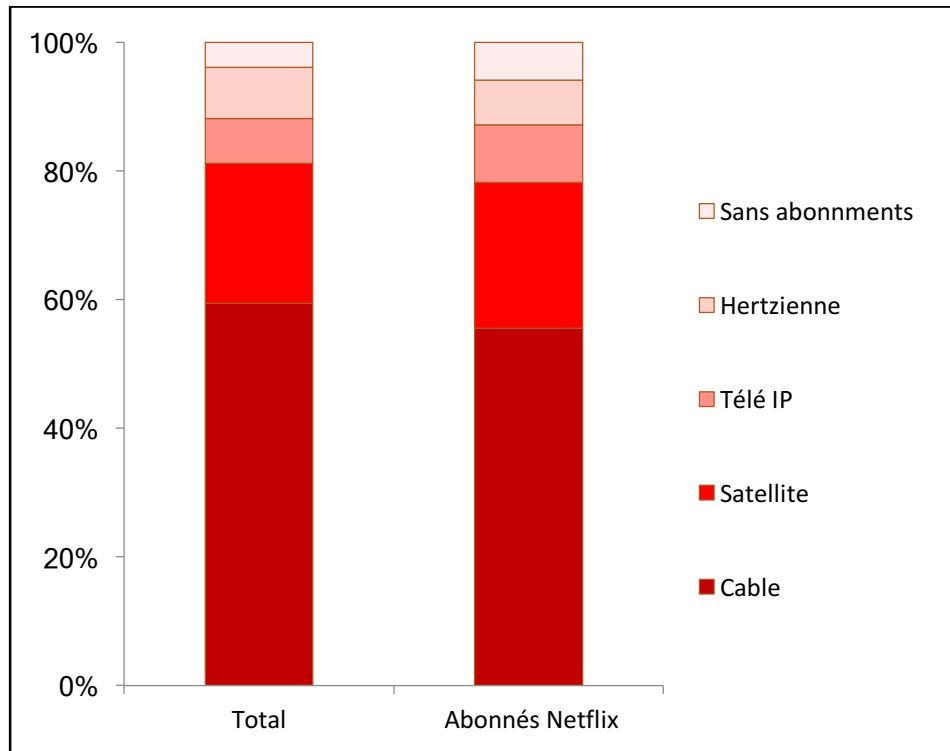


Figure 1. Taux d'abonnements de la population canadienne en matière télévisuelle
Source : Observatoire des Technologies Médias (2015)

Notons qu'au sein des 18-34 ans, cette coexistence est moins le cas, ces derniers se tournant plutôt vers les services par contournement tout en délaissant les services « traditionnels » de télévision (CRTC, 2016; Observatoire des technologies Médias, 2014). Dès lors, l'étude de l'évolution des pratiques médiatiques, et en particulier la stabilisation de celles-ci, apparaît fondamentale.

Ce que l'on peut affirmer c'est, qu'aujourd'hui, Netflix est en train de s'imposer comme un acteur majeur du paysage médiatique et culturel canadien. Si l'on revient sur les travaux portant sur l'impérialisme culturel, on peut faire un lien avec la manière dont Netflix s'est imposé au Canada en laissant peu de place à d'autres offres. Comme l'illustre le Tableau 1, conscients du succès de Netflix,

les entreprises de radiodiffusion canadiennes ont choisi de lancer leur propre service de vidéo à la demande, entraînant au passage un réaménagement du paysage médiatique.

Tableau 1. Services de Télévision par contournement par abonnement

Service	Propriétaire	Date de Création	Prix en \$CAD
Netflix	Netflix	2007 (2010)	9,99
Hulu	NBC Universal, 21 st Century Fox, The Walt Disney Company	2007 (na)	8,99
Amazon	Amazon Prime	2011 (2016)	79/année
Canal Plus Canada	Canal Plus	2013 (2013) Fermé	7,99
Club Illico	Videotron (Québecor)	2013	9,99
Tou.tv Extra	Société Radio Canada	2014	6,99
Shomi	Rogers, Shaw Média	2014 Fermé	8,99
Crave TV	BELL	2014	4
HBO Go	HBO	2014 (na)	15
You Tube Red	Google	2015 (na)	9,99

Légende

Société canadienne : ■

Sociétés étrangères actives au Canada (date d'arrivée entre parenthèses) : ■

Autre sociétés étrangères : ■

Malgré cette réponse, les entreprises médiatiques canadiennes n'ont pas forcément les mêmes capacités pour rivaliser avec Netflix et, de manière plus générale, les géants internationaux de la TPC. Ceux-ci disposent en effet d'une puissante valorisation boursière et de capacités financières importantes qui peuvent difficilement être concurrencées, comme l'illustre l'intention de Netflix d'investir 6 milliards de dollars en 2017 dans la production (Netflix, 2017). En 2016, la société américaine avait déjà investi 5 milliards de dollars dans la

production et créé 30 séries, 8 films, 12 documentaires et 35 programmes pour enfants. Avec ces investissements, Netflix devrait disposer de 1000 heures de contenus originaux qui peuvent être proposés dans l'ensemble des pays où est présent le service de vidéo à la demande sans avoir à négocier de droit d'auteur. Notons que cette stratégie vient plutôt valider le théorème de Steiner (1952; cf. note 2) et certains discours voyant dans la concentration des pouvoirs économiques un moyen d'offrir une plus grande diversité. Les gros acteurs disposent de capacités financières importantes leur permettant d'investir dans une production culturelle coûteuse et dont les retours sur investissement sont incertains. Une question reste toutefois en suspend, si Netflix produit un nombre considérable d'œuvres culturelles renouvelant par là même régulièrement son offre avec de nouvelles productions, peut-on pour autant parler d'un catalogue diversifié? Cette production culturelle massive impliquerait donc l'analyse du catalogue de Netflix – étude de la nature des contenus proposés, mais aussi de la façon dont ceux-ci sont présentés et mis en avant –, notamment par les différents critères évoqués plus tôt pour cerner en quoi le service de vidéo à la demande peut participer ou non de la production d'une diversité. La mise en place d'une analyse esthétique, évoquée précédemment, du catalogue de Netflix permettrait également de mettre en lumière plus finement les proximités et les différences entre les œuvres culturelles.

À côté de cette stratégie visant à la constitution d'un catalogue mondial permettant à Netflix de valoriser son offre – on est dans une logique de club où le catalogue est essentiel pour conserver ses abonnés comme pour en attirer de nouveau –, il semble difficile pour des offres alternatives ou concurrentielles de rivaliser, en particulier pour des acteurs à dimension nationale ou régionale. La fermeture en novembre 2016 du service de diffusion en continu Shomi, coentreprise formée de Rogers et de Shaw Communications, illustre cette difficulté pour les services canadiens d'exister dans cet environnement particulièrement concurrentiel qui n'est pas encore « stabilisé ». Les ICC, laissées à elles-mêmes, se caractérisent par une tendance « naturelle » à la concentration (Bouquillion, 2005, 2008b) et Netflix, de par ses capacités financières, l'étendue de son catalogue et le nombre élevé de ses abonnés,

dispose d'un avantage indéniable pour étendre son « pouvoir de marché » (Bouquillion, 2008b).

Le Québec : une identité culturelle et des pratiques spécifiques

La Figure 1 sur le taux de Canadiens abonnés à Netflix montre clairement que la société américaine est beaucoup moins présente au Québec que dans le reste du Canada. Cette situation s'explique en grande partie par le manque de contenus francophones au sein de la programmation de Netflix. La langue française représente en effet une barrière pour le service de vidéo à la demande américain dans une région où 78 % de la population a le français pour première langue, contre 7,6 % pour l'anglais (Statistiques Canada, 2012). À ce titre, les films diffusés en français dans les cinémas au Québec obtiennent environ les trois quart de l'assistance, et l'écoute des services de télévision francophones constitue 92,7 % du temps d'écoute des auditoires sur le marché francophone du Québec (Centre d'étude sur les médias, 2015). Sur ce sujet, le Comité du Patrimoine canadien (2003) note que :

en raison de facteurs qui ne peuvent être reproduits au Canada anglais, les producteurs d'émissions de langue française ont pu réaliser un large éventail d'émissions de télévision très attrayantes pour les auditoires de langue française et très populaires auprès d'eux. En conséquence, depuis plus de 10 ans, les 20 émissions de télévision les plus populaires au Canada français sont des émissions canadiennes. La situation ne peut et n'a jamais pu se produire au Canada anglais où les émissions ont toujours dû livrer concurrence à des émissions américaines (p. 658).

En complément à cette spécificité linguistique, le Québec possède une identité culturelle particulière, se matérialisant notamment par un *star system* qui lui est propre (Martin, De la Durantaye, Lemieux et Luckerhoff, 2012). À titre d'exemple, au cinéma, les entrées pour le cinéma québécois peuvent avoisiner les 15 %, alors que, dans le reste du Canada, les parts d'entrée pour les films canadiens sont à moins de 5 %, une particularité qui tient aux habitudes de consommation culturelle de la population, mais aussi à la politique culturelle

de la province qui a notamment adopté la Loi sur le cinéma en 1983 (Poirier, 2004). Entre 2005 et 2011, les entrées pour les longs métrages québécois ont oscillé entre 9,6 et 19,1 % – notons qu'entre 2012 et 2014, ces entrées stagnent juste en dessous de 7 %, et on peut se demander si cette baisse est structurelle ou conjoncturelle (Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2016).

Au Québec, comme dans beaucoup de pays occidentaux, le cinéma est très largement dominé par des blockbusters; néanmoins, des productions locales – largement soutenues par des organismes publics de financement – arrivent à cohabiter et il existe une véritable demande au sein de la population québécoise pour des produits culturels locaux. En 2015, cette spécificité se matérialise par 1,56 M d'entrée pour le cinéma québécois, avec cinq films dépassant la barre des 100 000 entrées.

Cet attachement du public de la province francophone pour des contenus culturels québécois semble avoir des conséquences dans la manière dont les Québécois et Québécoises consomment des contenus en ligne. À ce titre, Martin Tétu (2012) a montré que « le *peer-to-peer* peut contribuer à la circulation du patrimoine québécois et à la diversité culturelle », invalidant ainsi « le scénario "sombre" d'un Internet qui standardise les goûts et qui les "américanise" » (p. 16). Notons toutefois que les contenus audiovisuels les plus téléchargés sont les productions à gros budgets des grands acteurs des médias américains, à l'instar de la série *Games of Thrones*. On relève donc ici à la fois un épaississement de la longue traîne et un renforcement du *star system*.

Selon Martin Tétu (2012) :

Le réseau P2P devient alors un terrain numérique où se prolongent les activités régulières hors ligne des Québécois, avec des différences (période des produits et produits inédits), mais aussi des ressemblances (origine québécoise). En somme, loin de constituer un espace de consommation culturelle « à part » dans la vie des Québécois, leur comportement culturel « type » se manifeste aussi fortement dans un tel réseau de piratage. Un intérêt pour la culture québécoise hors ligne s'exprime alors par une demande de produits québécois en P2P (p. 26).

Ainsi, le Québec semble posséder une « frontière » linguistique, symbolique, culturelle, qui a ralenti la pénétration de Netflix au sein de la province, au contraire du reste du Canada. En 2013, conscient du fait que Netflix repose sur un modèle socioéconomique en phase avec l'explosion de certains usages liés au développement du numérique, mais sans proposer de contenus en phase avec l'identité culturelle québécoise, le géant de la câblodistribution au Québec, Vidéotron, lance, selon les mots de son président, un « Netflix Québécois » (Therrien, 2013) : Club illico. L'objectif de ce service est notamment de fournir « la plus grande offre de titres francophones sur demande à volonté au Canada » (Therrien, 2013). On retrouve chez Club Illico la même stratégie que chez Netflix, y compris la production de grands programmes disponibles en exclusivité sur le service de vidéo en ligne, le tout adapté aux pratiques culturelles de la population locale. À titre d'exemple en 2015, Vidéotron produit *Blue Moon*, une série à « gros budget » portant sur le monde des mercenaires, écrite par Luc Dionne, produite par Fabienne Larouche et mettant en vedette l'actrice Karine Vanasse. Les dix épisodes de la série ont été rendus disponibles d'un coup, en exclusivité pour les abonnés de Club illico.

Dans les faits, on note qu'effectivement, l'auditoire de Club Illico se démarque fortement de celui de Netflix, et il n'y a pas de chevauchement entre les deux services. Seulement 6 % des francophones qui s'abonnent à un service en ligne s'abonnent à la fois à Netflix et au Club Illico (OTM, 2015). Les pratiques culturelles spécifiques des Québécois et Québécoises en matière de culture expliquent notamment pourquoi Netflix a plus de difficultés à percer au Québec que dans le reste du Canada. Néanmoins, si les Québécois et Québécoises sont attachés à leur télévision, notamment par rapport à celle des États-Unis, les auditoires sont vieillissants et les plus jeunes semblent plus enclins à se tourner vers des contenus états-uniens par un visionnement en ligne.

Dans le cadre de ce visionnement en ligne, Thoër, Millerand et Vrignaud (2014, 2016) ont montré que la consommation de séries chez les jeunes, en particulier des séries américaines en version originale, a pris une importance de premier plan. Cet aspect est d'autant plus significatif que ces chercheuses ont montré qu'une grande partie du public « détourne » (utilisation d'un réseau privé virtuel) Netflix pour visionner le catalogue états-unien. Cette tendance a

largement été favorisée par le développement de dispositifs techniques permettant l'enchaînement des épisodes et offrant à l'utilisateur la possibilité de se libérer des contraintes de la grille horaire. On observe clairement, ici, des usages qui font le succès du modèle de Netflix et qui reposent notamment sur la proposition de séries qui peuvent être visionnées en rafale. Cette tendance, si elle se confirme, impliquerait une baisse de l'attachement du public jeune aux œuvres québécoises. Notons que ce portrait, souvent décrié et caricaturé, du téléspectateur qui visionne en rafale et de manière « individualisée » des séries étrangères tranche avec celui du téléspectateur de la fin des années 1950, qui regardait de façon *cérémonielle* – en même temps qu'une grande partie de ses contemporains – une *télévision généraliste* qui a participé au façonnement de l'identité culturelle québécoise avec des programmes comme le hockey ou des téléromans tels que *La famille Plouffe* ou *Le survenant* (Nguyên-Duy, 2012 ; Proulx, 2012).

Le travail de Thoër, Millerand et Vrignaud met indéniablement en lumière l'intérêt des études sur les pratiques de visionnement en ligne. Il serait pertinent de poursuivre ce type d'étude pour saisir, entre autres, comment ces pratiques vont se cristalliser à plus long terme. Plusieurs interrogations restent ainsi en suspens : les publics, en vieillissant, vont-ils réellement se détourner des contenus locaux ? Comment s'entrelacent « anciennes » et « nouvelles », s'il en est, pratiques de visionnement ? Observe-t-on un débranchement à moyen/long terme ? Qu'en est-il de la consommation culturelle de ce public hors-ligne ? Quel rôle joue le contexte de réception sur lequel Liebes et Katz (1990) insistaient dans les années 1990 ?

Si nous revenons à la question des identités culturelles, Hall (1991a, 1991b) décrit celles-ci comme étant non figées et constamment en construction, se redéfinissant notamment en fonction des flux culturels qui les traversent. Nous avons vu qu'au Québec, un attachement pour la culture régionale a permis à celle-ci de coexister à côté de grandes productions états-uniennes qui dominent le marché nord-américain. Cette spécificité découle entre autres d'un ensemble de facteurs hors ligne – nous pensons notamment à certaines politiques culturelles ou d'éducation – (Tétu, 2012), qui ont participé au façonnement de l'identité culturelle de la population influençant directement les pratiques médiatiques en ligne des Québécois et Québécoises. Néanmoins, le succès

d'un service comme Netflix, où la présence de productions québécoises et plus largement canadiennes est fantomatique, au sein d'un public jeune, laisse entrevoir une tendance vers un délaissement de ces produits culturels. Pour les créateurs et producteurs, cette percée des acteurs de la TPC, Netflix en première ligne, représente un danger pour la production audiovisuelle nationale et donc le maintien d'une certaine diversité (AQTIS, ARRQ et SARTEC, 2016; UDA, SARTEC et ARRQ, 2014).

Les enjeux en matière de politique culturelle

Très tôt, l'État, de par la situation singulière du Canada et du Québec en Amérique du Nord, a opté pour une politique culturelle particulièrement interventionniste afin de soutenir et de valoriser les industries culturelles et médiatiques nationales et de maintenir une production orientée vers la sauvegarde d'une certaine souveraineté culturelle et linguistique. En effet, à la fin des années 1920, alors que de nombreux auditeurs canadiens se tournent vers les stations de radio américaines, la Commission royale de la radiodiffusion, fondée en 1929, « prescrit la création d'un système étatique pouvant susciter un esprit national et rendre compte de l'essence de la citoyenneté canadienne » (Prud'homme, Dubois-Prud'homme et Lapierre, 2011, p. 65), ce qui mènera à la création de la première Loi canadienne de la radiodiffusion (1932). Fondamentale dans la construction du système de radiodiffusion canadien, cette loi repose encore aujourd'hui sur « l'idée selon laquelle le gouvernement a un rôle important à jouer pour assurer que les Canadiens ont un choix varié d'émissions canadiennes » (Comité du Patrimoine canadien, 2003, p. 658).

Dans le contexte actuel, ces outils de politiques publiques apparaissent de plus en plus remis en question, alors que, comme l'expliquent Roberge, Azzaria, Bellavance et Poirier (2016),

[l]e partage des revenus a été altéré, sinon court-circuité et cela ne cesse de poser des questions en terme [*sic*] de juste rémunération des créateurs. Que

ce soit en musique, en audiovisuel et multimédia, en arts visuels, etc., le constat est que les redevances versées sont finalement presque toujours de l'ordre du famélique. Comme plusieurs le soulignent, le fait d'être présent sur les plateformes ou d'être simplement « visible » n'est pas suffisant pour garantir des revenus jugés nécessaires (p. 33).

Dès lors, le développement des services de programmation par contournement qui n'ont aucun compte à rendre en matière culturelle pourrait nuire au dynamisme (obligation de participer au financement de la production nationale) et à la visibilité (politique de quotas) de la culture nationale.

Cette inquiétude est particulièrement forte au Québec, où les politiques culturelles sont fondamentales pour la préservation de l'identité culturelle d'un îlot francophone au milieu d'un continent anglophone. À ce titre, en 2015, Mathieu Plante, président de la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (Sartec), dénonçant le manque de contenu canadien et plus encore la présence famélique de contenus francophones canadiens, a mis en avant l'idée que la « sacro-sainte autonomie du Web est une menace bien réelle à notre industrie » (Plante, 2015, p. 1).

C'est donc sur cette base que nombre d'acteurs relevant du milieu de la culture ont demandé une extension des mesures de la Loi sur la radiodiffusion aux services qui en sont exemptés. À titre d'exemple, dans leur mémoire remis au CRTC dans le cadre des audiences *Parlons télé*, l'UDA, la SARTEC et l'ARRQ (2014) expliquent que

[l]e financement d'émissions dans les catégories sous-représentées pose problème. L'écoute du contenu canadien aux entreprises de télévision réglementées et leurs recettes publicitaires, ainsi que le volume d'abonnements aux EDR, sont fragmentées par celle des plateformes alternatives exemptées alors que ces dernières misent sur le contenu canadien produit par le secteur réglementé. Pourquoi les entreprises de télévision réglementées devraient-elles subventionner les plateformes alternatives exemptées alors que ces plateformes refusent ou sont incapables de financer des émissions dans les catégories coûteuses comme les dramatiques de grande qualité? Étant un élément de la « radiodiffusion » selon la Loi sur la radiodiffusion, et donc de l'univers de la télévision, les

plateformes alternatives exemptées devraient contribuer au financement des émissions qu'elles recyclent (p. 24).

Dans une perspective similaire, dans un rapport de la Société de développement des entreprises culturelles publié le 15 novembre 2013, le Groupe de travail sur les enjeux du cinéma québécois recommande (recommandation 15) que le CRTC exerce son pouvoir afin d'obliger les services de programmation par contournement à contribuer au financement de la culture.

Cette inquiétude des secteurs de la culture illustre la part importante de l'intervention de l'État dans la construction d'une industrie culturelle défendant une expression nationale/régionale. Sans cette action étatique, il est probable que beaucoup de productions québécoises comme canadiennes n'auraient pas été financées ou seraient demeurées invisibles. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (2014), conscient de cela, a lui-même demandé « au CRTC d'étudier la faisabilité d'imposer aux services payants de programmation par contournement, canadiens et non canadiens, une contribution financière à la programmation canadienne » (p. 35). C'est d'ailleurs dans cette perspective que, dans le budget 2017, le gouvernement du Québec a choisi de mettre en place « une bonification du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise », représentant un allègement fiscal d'environ 20 millions de dollars sur cinq ans. Il s'agit notamment pour le Québec de préserver sa souveraineté culturelle, nous ramenant ici à la notion de diversité telle quelle est appréhendée dans la convention de l'UNESCO. Notons qu'à ce jour, le CRTC refuse toujours de réglementer la télévision par contournement (Caus, 2015).

Conclusion

« La seule constante en radiodiffusion, c'est le changement » (Comité du Patrimoine canadien, 2003, p. 657) et, aujourd'hui, alors que les réseaux numériques ont rendu davantage poreuses les frontières des territoires nationaux dans le secteur de la radiodiffusion, Netflix – auquel on pourrait ajouter YouTube et Amazon – focalise les regards en renouvelant une série d'interrogations anciennes liées au processus de mondialisation de la culture et

des médias. Ainsi, le service de vidéo à la demande américain, fort de ses 93,8 millions d'abonnés à travers le monde⁹ et avec, pour 2017, un budget consacré à la production s'élevant à environ 6 milliards de dollars en vue de créer un important catalogue de contenus originaux mondial, pourrait générer une concentration en matière de production et de diffusion audiovisuelle à une grande échelle. Cette situation remet en question la capacité d'un pays comme le Canada – à l'instar de nombreux pays – de maintenir sa souveraineté culturelle et de permettre à ses industries culturelles de rivaliser.

Nous avons vu qu'au Canada, l'État a mis en place des politiques culturelles particulièrement interventionnistes visant à contrebalancer l'afflux de productions culturelles venues de son voisin du sud afin d'« offrir une vaste gamme de services de radiodiffusion à tous les Canadiens » (crtc.ca) et de maintenir le dynamisme de la production culturelle locale. On se situe dans l'idée que la

la notion de diversité culturelle a été mobilisée pour appréhender différents problèmes et enjeux sociaux, très souvent liés entre eux, comme la diversité des cultures locales ou nationales face au processus d'homogénéisation associé à la mondialisation et aux firmes transnationales originaires le plus souvent des États-Unis » (Mairesse et Rochelandet, 2015, p.170).

Relativisant en partie les effets de la mondialisation culturelle, ces politiques, comme l'instauration de quotas, de redevances, les aides à la création ou encore le maintien d'une propriété nationale des médias, ont participé à la formation d'identités culturelles fondamentalement complexes et hybrides au sein d'un paysage culturel où cohabitent produits culturels nationaux, régionaux, locaux et internationaux. Ce constat est d'autant plus marqué au Québec, qui dispose de son propre *star system* et a pour première langue le français. Il semble alors se dessiner un cercle vertueux où,

[d]e manière dynamique, la diversité des biens interagit avec l'hétérogénéité des préférences : une diversité accrue des biens tend à transformer les goûts et les préférences culturelles, tandis que la réduction de la diversité des biens appauvrit leurs goûts. Symétriquement, l'élargissement des goûts des

⁹ À titre d'information, le Canada compte une population d'un peu plus de 35 millions de personnes et le Québec, d'un peu plus de 8 millions.

consommateurs incite à une diversification des biens produits (Mairesse et Rochelandet, 2015, p. 173).

Néanmoins, la forte progression de plateformes étrangères de *streaming*, à l'image de Netflix qui s'affirme comme l'un des plus importants fournisseurs de contenus audiovisuels au Canada, soumises à aucune obligation en matière réglementaire et peu soucieuses de la valorisation de la culture nationale ou régionale, renouvelle les termes du débat. Comme l'expliquent l'AQTIS, l'ARRQ et la SARTEC (2016) :

Les politiques culturelles et l'encadrement réglementaire ont favorisé l'essor de la production audiovisuelle nationale, mais la multiplication des plateformes, la tendance à la déréglementation et la réduction de l'aide financière publique remettent en cause la place du contenu national dans l'univers numérique (p. 3).

Ainsi, les transformations à l'œuvre au sein des ICC rendant obsolètes les réglementations visant à permettre aux productions culturelles nationales et régionales de s'exprimer, les États sont invités à revoir, à réadapter les modalités de leur intervention au sein des industries culturelles pour protéger leur souveraineté. Si nous avons pu constater l'existence d'une demande pour une forme de diversité où coexistent grandes productions internationales et œuvres locales, celle-ci est le fruit d'un ensemble complexe de facteurs – dont il nous est impossible de faire l'inventaire étant donné leur multiplicité et leur subjectivité – au sein desquelles l'intervention de l'État, n'abandonnant pas totalement la culture au marché, occupe un rôle central.

Références

- Anderson, C. (2006). *The Long Tail: How the Future of Business is Selling Less of More*. New York, NY : Hyperion Books.
- Ang, I. (1985). *Watching "Dallas": Soap Opera and the Melodramatic Imagination*. Londres, Angleterre : Methuen.

- AQTIS, ARRQ et SARTEC. (2016). Mémoire conjoint déposé dans le cadre de la consultation du ministère de la Culture et des Communications du Québec sur le renouvellement de la politique culturelle. Montréal, Québec.
- Arjun, A. (1990). Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy. Dans M. Featherstone (dir.), *Global Culture: Nationalism, Globalization and Modernity* (p. 294-308). Londre, Angleterre : Sage Publications.
- Benhamou, F. (2011). *L'économie de la culture* (7^e édition). Paris, France : La Découverte.
- Benhamou, F. et Peltier, S. (2006). Une méthode multicritère d'évaluation de la diversité culturelle : application à l'édition de livres en France. Dans X. Greffer (dir.), *Création et diversité au miroir des industries culturelles* (p. 313-344). Paris, France : La documentation française.
- Bouquillion, P. (2005). La constitution des pôles des industries de la culture et de la communication. *Réseaux*, 3(131), 111-144.
- Bouquillion, P. (2008a). La diversité culturelle. Une approche communicationnelle. *Questions de communication*. 13, 251-268.
- Bouquillion, P. (2008b). *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.
- Bouquillion, P. et Matthews, J. T. (2010). *Le Web collaboratif. Mutations des industries de la culture et de la communication*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.
- Bourreau, M., Maillard, S. et Moreau, F. (2015). Une analyse économique du phénomène de la longue traîne dans les industries culturelles. *Revue française d'économie*, XXX(2), 179-216.
- Cardon, D. (2015). *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des grandes données*. Paris, France : Seuil.
- CEFRIO. (2016). Compétences numériques des adultes québécois. *Netdance*, 7(2). Récupéré de <http://www.cefrio.qc.ca/netendances/competences-numeriques-des-adultes-quebecois/>

- Centre d'étude sur les médias. (2015). *Portrait sectoriel : la télévision*. Québec, Québec : CEIM.
- Comité permanent du patrimoine canadien. (2003). *Notre souveraineté culturelle : le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*. Ottawa, Canada : Parlement, Chambre des communes.
- Claus, S. (2014). La montée en puissance des acteurs des TIC au sein des industries de la culture, réflexion autour de l'arrivée de Netflix au Canada et au Québec. Actes XIX^e Congrès annuel de la SFSIC. Penser les techniques et les technologies : apports des sciences de l'information et de la communication et perspectives de recherche, Toulon, France.
- Claus, S. (juillet). Réglementer les acteurs du numérique, retour sur un imbroglio indémêlable avec le cas de la radiodiffusion canadienne. Actes du VII^e colloque panaméricain en sciences de la communication. Gouvernance et service public médiatique dans les sociétés de la connaissance, Montréal, Québec.
- CRTC. (2016). Rapport de surveillance. Ottawa, Canada. Récupéré de <http://www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/policymonitoring/2016/cmr.pdf>
- Durand, E. (2016). *L'attaque des clones, La diversité culturelle à l'ère de l'hyperchoix*. Paris, France : Les Presses de Sciences Po.
- Farchy, J. (2008). Promouvoir la diversité culturelle. *Questions de communication*, 13, 171-195.
- Filion, M. (2006). L'évolution des politiques publiques et des pratiques culturelles en matière de radiodiffusion canadienne. L'utopie et la réalité. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 9(2), 75-89.
- George, E. (2007). Problématiser les liens entre la concentration des industries de la communication et le pluralisme de l'information. Dans P. Bouquillion et Y. Combes (2007), *Les industries de la culture et de la communication en mutation* (p. 33-44). Paris, France : Presses universitaires de Vincennes.
- George, E. (2015). *Concentration, changement technologique et pluralisme de l'information*. Montréal, Québec : Presses universitaires de Laval.

- Hall, S. (1991a). Old and New Identities, Old and New Ethnicities. Dans A. D. King (dir.), *Culture, Globalization, and the World System* (p. 41-68). Londres, Angleterre : Macmillan.
- Hall, S. (1991b). The Local and the Global: Globalization and Ethnicity. Dans A. D. King (dir.), *Culture, Globalization and the World-System. Contemporary Conditions for the Representation of Identity* (p. 19-39). Minneapolis, MN : University of Minnesota Press.
- Hannerz, U. (1996). *Transnational Connections. Culture, People, Places*. Londres, Angleterre : Routledge.
- Jouette, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, 18(100), 487-521.
- Kostas, A. (1969). *Le jeu du monde*. Paris, France : Seuil.
- Liebes, T. et Katz, E. (1990). *The Export of Meaning. Cross-Cultural Readings of Dallas*. New York, NY : Oxford University Press.
- Magis, C. (2016). Économie politique de la communication et théorie critique des médias. Épistémologie d'un héritage théorique critique. *Réseaux*, 5(199), 43-70.
- Mairesse, F. et Rochelandet, F. (2015). *Économie des arts et de la culture*. France, Paris : Armand Colin.
- Martin, C., Durantaye, M., Lemieux, J. et Luckerhoff, J. (2012). *Enjeux des industries culturelles au Québec. Identité, mondialisation, convergence*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Massey, V. (1951). *Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada*. Ottawa, Canada : Bureau du Conseil privé.
- Mattelart, T. (2005). *Diversité culturelle et mondialisation*. Paris, France : La Découverte.
- Mattelart, T. (2007). *Déconstruire la diversité culturelle. Rapport au Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Communication*.

- Mattelart, T. (2008). Pour une critique des théories de la mondialisation culturelle. *Questions de communication*, 13, 269-287.
- Mattelart, T. (2009). Enjeux intellectuels de la diversité culturelle. Éléments de déconstruction théorique. *Culture prospective*, 2(2), 1-8.
- Miller, P. et Randal, R. (2012). *La télévision par contournement au Canada en 2012 : incidence sur le marché et indicateurs*. Canada, Ottawa : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- Ministère de la Culture et des Communications. (2014). Mémoire du ministère de la Culture et des Communications au CRTC. Québec, Québec : Ministère de la Culture et des Communications.
- Nguyên-Duy, D. (2012). Le téléroman ou la construction d'un emblème télévisuel de l'identité culturelle et politique québécoise. Dans D. Monière et B. Sauvageau (dir.), *Télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec* (p. 39-55). Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Proulx, S. (2012). Québec, 1950-2012. Une communauté politique imaginée au prisme de la télévision puis de l'Internet. Dans D. Monière et B. Sauvageau (dir.), *Télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec* (p. 189-204). Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Schiller, H. (1974). L'impérialisme culturel. *Le Monde diplomatique*. Récupéré de <https://www.monde-diplomatique.fr/1974/12/A/32831>
- Netflix. (2017). Netflix Fourth Quarter 2016 Earnings Interview. Récupéré de <https://ir.netflix.com/events.cfm>
- Nordenstreng, K. et Schiller, H. (1979). National Sovereignty and International Communication. Dans A. Norwood et J. Cees (dir.), *Cultural Autonomy in Global Communications. Planning National Information Policy* (p. 195-216). New York, NY : Longman.
- Observatoire de la culture et des communications du Québec. (2016). Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2015. Récupéré de

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/profil-audiovisuel.pdf>

- Observateur des technologies médias. (2015). La progression de Netflix. Récupéré de <https://mtm-otm.ca/Download.ashx?file=/Files/Summary/Public/Automne%202014%20Franco%20phone%20-%20Netflix%20-%20External%20-%20Summary.pdf>
- Perticoz, L. (2012). Les industries culturelles en mutation : des modèles en question. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 1. Récupéré de <https://rfsic.revues.org/112#quotation>
- Plante, M. (2015). Netflix, un plaisir coupable?. *Info-Sartec*, 12(2), 1-2.
- Poirier, C. (2004). *Le cinéma québécois. À la recherche d'une identité. Tome 1. L'imaginaire filmique*. Montréal, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Poirier, C. (2004). *Le cinéma québécois. À la recherche d'une identité. Tome 2. Les politiques cinématographiques*. Montréal, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Prud'homme, L., Dubois-Prud'homme, A. et Lapierre, L., (2011). *Simon Brault Prendre fait et cause pour la culture*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Robertson, R. (1992). *Globalization. Social Theory and Global Culture*. Londres, Angleterre : Sage Publications.
- Schiller, H. (1989, août). Faut-il dire adieu à la souveraineté culturelle?. *Le Monde diplomatique : Groupes transnationaux et uniformisation de la pensée*, 10-11. Récupéré de <https://www.monde-diplomatique.fr/1989/08/SCHILLER/41919>
- Statistiques Canada. (2012). Programme de recensement de 2011. Récupéré de <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/rt-td/index-fra.cfm>
- Steiner, P. O. (1952). Program Patterns and Preferences, and the Workability of Competition in Radio Broadcasting. *Quarterly Journal of Economics*, 66(2), 194-223.

- SODEC. 2013. De L'œuvre à son public. Rapport du groupe de travail sur les enjeux du cinéma. Montréal, Québec.
- Tardif, J. (2008). Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique. *Questions de communication*, 13, 197-223.
- Tétu, M. (2012). Des vertus culturelles du piratage à l'ère numérique : ou comment le *peer-to-peer* peut contribuer à la circulation du patrimoine québécois et à la diversité culturelle. *Éthique publique*, 14(2). Récupéré de <https://ethiquepublique.revues.org/1015>
- Therrien, R. (2013, 25 janvier). Vidéotron lancera un Netflix québécois. Le Soleil. Récupéré de <http://www.lapresse.ca/le-soleil/arts-et-spectacles/television-et-radio/201301/24/01-4614843-videotron-lancera-un-netflix-quebecois.php>
- Thoër, C., Millerand, F. et Vrignaud, C. (2016). Regarder des séries en ligne : les formes de l'attachement chez de jeunes adultes québécois. Dans J. Chateauvert et G. Delavaud (dir.), *D'un écran à l'autre* (p. 557-571). Paris, France : L'Harmattan.
- Tremblay, G. (1986). Développement des industries culturelles et transformation de la radiodiffusion canadienne. *Cahiers de recherche sociologique*, 4(2), 39-62.
- Tremblay, G. (1997). La théorie des industries culturelles face aux progrès de la numérisation et de la convergence. *Sciences de la Société*, (40), 11-24.
- UDA, SARTEC et ARRQ. (2014). Mémoire en réponse à l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2014-190 Parlons télé. Canada, Montréal.
- UNESCO, 2005, Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Paris, France : UNESCO.

LE DISCOURS DE LA « VILLE INTELLIGENTE ET NUMÉRIQUE » DE MONTRÉAL COMME ACTUALISATION DE NOUVELLES FRONTIÈRES POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES

Joëlle Gélinas
Université du Québec à Montréal

Résumé : Cette étude porte sur les représentations du politique, de la démocratie participative et de l'action citoyenne à l'échelle locale telles qu'elles sont articulées dans le discours promotionnel sur la « ville intelligente et numérique » de l'administration publique de Montréal. Elle met en relation ces discours avec le contexte sociopolitique et économique contemporain marqué par l'hégémonie néolibérale et l'économie du savoir du capitalisme avancé. Grâce à une analyse critique du discours des acteurs politiques impliqués dans la mise en place de la stratégie urbaine « intelligente » de Montréal, nous mettons en évidence les processus de dépolitisation à l'œuvre servant à légitimer des objectifs de promotion du territoire et de compétitivité urbaine.

Mots-clés : ville intelligente, politique, Montréal, technologies de l'information, globalisation, analyse critique de discours.

Abstract: This study focuses on the representations of politics, participative democracy and local level civic action as is articulated in the promotional discourse of the public administration of Montréal on the "intelligent and digital city". It links these discourses within the contemporary socio-political and economic context of advanced capitalism marked by neoliberal hegemony and the knowledge economy. Through a critical discourse analysis of the political actors involved in the implementation of Montréal's "smart" urban strategy, we highlight the depoliticization processes at work that serves to legitimize the territorial promotion and competitiveness objectives of urban development.

Keywords: smart city, politics, Montréal, informational technologies, globalization, critical discourse analysis.

La ville intelligente et numérique en tant que mode de gestion inclusif du territoire urbain

Depuis les vingt dernières années, l'intégration des technologies de l'information¹ (TI) aux stratégies de développement urbain s'est manifestée comme discours important entourant la croissance, la prospérité et l'organisation des villes. Malgré l'existence de nuances dans la conceptualisation de la relation entre les TI et l'urbanisme contemporain, un terme générique a émergé pour désigner cette intégration des TI et des infrastructures numériques au fonctionnement des villes, celui de « ville intelligente [*Smart City*] ». Puisque le terme anglais *smart* est employé de multiples façons et dans des contextes très variés et que l'étiquette « ville intelligente » en est une que les dirigeants des villes sont en mesure de s'attribuer (Hollands, 2014), il existe une certaine ambiguïté quant à la définition spécifique du concept (Hollands, 2008 et 2014; Kitchin, 2015; Kominos, 2006; Vanolo, 2014). Tout de même, la rhétorique liée à la « ville intelligente » s'articule de façon assez générale autour du principe fondateur suivant, soit la capacité des technologies informationnelles et des infrastructures en réseau à transformer les dimensions économique-politiques. Plus précisément, le rôle transformateur de ces technologies est présenté selon deux perspectives distinctes bien qu'elles puissent être, et sont souvent, utilisées conjointement : l'une positionne l'innovation technologique comme moteur de la croissance économique (Kitchin, 2015; Shelter *et al.*, 2015) et l'autre repose sur l'intégration complète des technologies logicielles² (*software technologies*) au fonctionnement des systèmes de gestion des villes de manière à augmenter l'efficacité de la gouvernance urbaine (Kitchin, 2015; Townsend, 2013). À titre d'exemple, mentionnons le *Songdo International Business District* en Corée du sud, près de Séoul, entièrement développé par un designer urbain américain,

¹ Par souci d'uniformité, nous avons choisi d'utiliser tout au long de cet article l'expression « technologies de l'information » (TI), qui était celle utilisée dans les documents ayant servi à l'analyse. Nous considérons que cette formulation implique à la fois les technologies de l'information et de la communication (TIC), les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les technologies numériques.

² Les technologies logicielles sont des programmes informatiques constitués de listes d'instructions qui sont traitées et analysées par ordinateur et qui servent l'exécution de tâches.

Stanley Gale, selon le principe d'ubiquité et de connectivité des technologies intégrées à tous les espaces (les écoles, les résidences, les bâtiments, etc.), créant un grand système d'informations disponible aux résidents. Plusieurs administrations municipales de villes existantes intègrent aussi l'analyse de données en « temps réel » dans la gestion et la règlementation de certaines problématiques urbaines, par exemple pour la gestion des transports publics et de la circulation, où les données de surveillance par caméra et de déplacements des individus (collectées via des applications mobiles) sont transmises à un centre de contrôle (Kitchin, 2014). Ce concept, populaire auprès des dirigeants politiques, des acteurs économiques et de certains chercheurs universitaires, apparaît donc comme solution à de nombreux problèmes urbains, notamment à la congestion routière, à l'affluence de population et au manque d'efficacité des services publics, ainsi qu'à des problèmes d'ordre plus global, comme la stagnation économique et la surconsommation énergétique.

Les promoteurs du développement urbain « intelligent » mettent également de l'avant leur aptitude à répondre aux besoins économiques et sociaux de *tous* les acteurs de la ville, soit des institutions, des entreprises et des citoyens. Le discours entourant ce type de développement urbain s'appuie en cela sur les technologies numériques qui seraient en mesure de favoriser l'action citoyenne à l'échelle locale, tout en facilitant la cohésion entre les divers acteurs. En effet, selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 2014) et le *Intelligent Community Forum*³ (ICF, 2015), l'adaptation « intelligente » se réaliserait principalement par la capacité des villes à instaurer l'inclusion politique et la participation active de tous au développement économique et à la qualité de vie. Toutes les parties concernées, pouvoirs publics, entreprises, institutions universitaires et citoyens, doivent réunir leurs énergies et leurs efforts pour trouver des solutions au rétablissement de la prospérité ou à la prévention des crises puisqu'une communauté cohésive et connectée serait, selon ces organismes internationaux, une communauté résiliente. Ainsi, encouragées par les technologies de l'information, la

³ L'ICF a décerné à Montréal le titre de « Communauté Intelligente de l'année » 2016 dans le cadre de son Sommet annuel (ICF, 2015, s.p.).

coopération et l'implication de la population dans les processus de décisions politiques seraient les seuls moyens pour les villes d'établir leur pertinence dans le « système mondial » (OCDE, 2014, s.p.).

Animés par cette promesse de collaboration fondée sur l'appartenance commune au territoire urbain et garante de prospérité et de qualité de vie pour tous, les dirigeants municipaux de la ville de Montréal, à la suite de nombreuses grandes villes (Lyon, Barcelone, Toronto, etc.), ont entrepris, en 2014, de faire de celle-ci une « ville intelligente et numérique ». Similaire à celle d'organismes transnationaux tels que l'OCDE et l'ICF, l'approche de l'administration publique de Montréal voue aux technologies et aux politiques relatives à la « ville intelligente » un caractère inclusif et consensuel, c'est-à-dire que leur neutralité permettrait de passer outre les divisions politiques qui ralentissent les processus administratifs de la ville et nuisent ainsi à sa gestion efficace. À l'inverse de la politique partisane qui n'a soi-disant pas sa place dans les instances municipales, les partenariats issus de la « ville intelligente et numérique » seraient en mesure, selon les tenants du projet, de susciter des initiatives bénéficiant à l'ensemble de la population montréalaise.

Cet article vise à mettre en évidence le caractère paradoxal du discours sur la « ville intelligente et numérique » de Montréal par ses principaux tenants qui, bien qu'il serve la promotion de l'inclusion et de la participation citoyenne – sur le plan du « contenu » –, réalise dans son articulation plusieurs formes d'exclusion. En cela, nous poserons que ces formes d'exclusions dans (et par) le langage tendent à « naturaliser » ainsi qu'à reconduire une conception spécifique de l'espace et du rôle de la ville typique du néolibéralisme. Nous ferons d'abord un retour historique sur le développement des fonctions des villes occidentales ces trente dernières années afin de contextualiser le discours entourant l'arrivée des « villes intelligentes ». Il sera alors aussi question d'évoquer le rôle du langage dans les transformations de la production de l'espace urbain. Puis, à partir des résultats de notre analyse critique du discours (*critical discourse analysis*) des acteurs institutionnels de la « ville intelligente et numérique » de Montréal, nous verrons comment la participation citoyenne « inclusive » envisagée dans le discours de ces acteurs se définit de manière à exclure des délibérations politiques certains enjeux : 1) l'injonction au développement économique; 2) les antagonismes politiques; et 3) certains

acteurs socioéconomiques pourtant inhérents à la constitution du territoire urbain. L'analyse de ces trois processus discursifs nous permettra d'explicitier les liens produits entre la participation citoyenne locale et les impératifs économiques de compétitivité urbaine.

Retour historique sur le développement des villes occidentales des années 1980 à aujourd'hui

D'emblée, si on doit réfléchir aux transformations d'un espace donné, celui de l'agglomération urbaine en l'occurrence, on ne peut réduire l'analyse aux forces et aux acteurs strictement internes à cet espace. Comme l'a avancé la tradition critique des études spatiales initiée par Henri Lefebvre (1968, 1974), les transformations d'un territoire et des manières de se le représenter doivent être appréhendées à l'aune de celles de la société en tant que totalité signifiante. Selon Lefebvre (1974), « la production de l'espace » n'est ni une force naturelle extérieure à l'activité sociale ni une simple production des forces et des acteurs agissant au sein du territoire, mais plutôt un processus dialectique dans lequel l'espace se structure comme médiation sociale. De fait, pour Lefebvre, l'espace et les lieux qui le construisent sont constitutifs de la société dans son ensemble en ce qu'ils participent à la reproduction des rapports sociaux tout en établissant leurs conditions de réalisation (Gaudreau, 2013). Cela signifie d'une part que les représentations symboliques (de soi comme du monde en général) s'objectivent dans des forces sociales qui se déploient à travers la médiation de l'espace; d'autre part, cela signifie qu'une fois la spatialité produite et sa charge symbolique fixée, elle constitue le point de départ de toute action éventuelle (Gaudreau, 2013). C'est ainsi que, selon l'affirmation célèbre de Lefebvre (1974), toute société produit les formes de spatialité qui lui correspondent, lui assurant ainsi une certaine longévité (par la reproduction des rapports sociaux qui la constituent). Cette production est en fait, selon lui, un processus triple dans lequel agissent des pratiques spatiales (l'objectivité), des représentations spatiales (la subjectivité) et des espaces de représentation (la médiation spatiale dans et par laquelle est appréhendée la réalité sociale) (Lefebvre, 1974). Non seulement cela implique que la spatialité, en tant qu'elle est production sociale et médiation, ne fait sens que par rapport

à la dynamique d'ensemble d'une société, mais également que l'on ne peut comprendre la spécificité d'un espace qu'en le mettant en relation avec ceux dont il se distingue (Gaudreau, 2013). Autrement dit, tous les lieux spécifiques de l'espace d'une société deviennent signifiants dans leur rapport entre eux, mais aussi dans leur rapport à la totalité. Par conséquent, si l'on veut comprendre la formation du contexte à partir duquel on envisage l'organisation « intelligente » des villes, on doit nécessairement s'interroger sur la forme que prend l'espace dans le contexte sociétal actuel, celui de la globalisation néolibérale⁴, ainsi que sur les conditions qu'il pose à travers les espaces de représentation qu'il institue.

L'articulation locale/globale

À partir des années 1980 apparaissent dans les discours tant populaires qu'universitaires des doutes concernant la pertinence et l'avenir de l'État-nation (Jessop, 2013). À ceci s'ajoute la mise en place de structures supranationales qui pallient les lacunes des États en matière de régulation des marchés et des droits sociaux, un renouvellement des formes de la critique et des luttes sociales dont les revendications s'articulent de moins en moins autour de la redistribution économique nationale ainsi qu'une circulation plus rapide des débats. En résulte, selon Bob Jessop (1997, 2013), l'effritement du territoire national comme lieu économique, politique et culturel privilégié et une reconceptualisation de son rôle, de sa configuration et de ses activités. Cette restructuration effective des pouvoirs des États nationaux implique, entre autres, que les pouvoirs situés au palier national se voient redistribués d'une part vers le haut et vers le bas, respectivement dans les instances supranationales et internationales ainsi que subnationales et locales, et, d'autre part, à l'extérieur, au sein d'organisations transnationales (Jessop, 2013). Cette restructuration, bien que parfois désignée comme « l'évidement [*hollowing-out*] » de l'État-nation, Jessop (2013) s'y réfère plutôt en tant que « dénationalisation de l'État

⁴ Bien que nous comprenions les processus de globalisation et la rationalité néolibérale comme étant distincts, force est d'admettre qu'ils se sont déployés simultanément et de manière interreliée dans la pratique sociohistorique.

[*denationalization of statehood*] » puisque cette orientation est liée à la respatialisation⁵ des activités étatiques.

Bien que souvent comprise comme la mise en œuvre d'un capitalisme « pur », entièrement laissé à lui-même et dont les flux financiers seraient libres de circuler dans l'espace global du fait d'un affranchissement des États nationaux, la nouvelle configuration du capitalisme qui se met en place dans les années 1980 suppose plutôt des changements d'échelle spatiale (Harvey, 1989). Selon les analyses de David Harvey, cela répond du paradoxe de mobilité et de fixité auquel le capital est contraint. C'est-à-dire que peu importe que la production soit immatérielle et circule avec moins de contraintes, le capital n'échappe pas à l'exigence de fixation par laquelle se forment les espaces de concurrence : « des lieux différenciés se démarquant des autres par les conditions d'investissement qu'ils ont à offrir » (Gaudreau, 2013, p. 172). Ainsi, la globalisation capitaliste est effectivement conduite par des transformations d'ordre global, mais le capitalisme n'a pas été complètement délogé de la nécessité de se fixer. Plutôt, les lieux où il opère se sont modifiés, passant d'une prise en charge nationale caractéristique du régime fordiste à des conditions locales qui favorisent la mobilité des forces productives et des investissements (Harvey, 1989). De là l'apparition de qualificatifs comme *glocal* (Swyngedouw, 1989) ou *Global City* (Fairclough, 2006; Sassen, 1991) pour désigner la production spatiale attachée au capitalisme contemporain, qui arrime un espace globalisé et globalisant aux particularités locales, cet arrimage n'étant pas fixé une fois pour toutes, mais se produisant selon un processus dialectique qui redéfinit ces deux espaces.

⁵ Nous avons choisi de traduire ainsi l'expression anglophone *re-scaling* que nous comprenons comme un processus de transformation des relations entre diverses échelles spatiales et par lequel un espace spécifique est reconceptualisé et se constitue par rapport aux nouvelles caractéristiques particulières qui lui sont attribuées. Pour Jessop (2004), qui s'appuie sur David Harvey, un *scale* est un espace dont la manifestation structurée et cohérente résulte de l'articulation de processus et de relations sociales, culturelles, politiques et économiques (Fairclough, 2006). Son approche reconnaît l'impact coconstitutif du discours et des caractéristiques matérielles, ou disons non discursives, induites par les relations sociales sur les actions et les transformations possibles.

La ville entrepreneuriale du néolibéralisme

If the 20th century was the era of nations, the 21st century is the era of cities.
– Lee Myung-bak, président, Corée du Sud (2008-2013)

Les processus de globalisation, que l'on peut décrire de façon générique comme processus à la fois discursifs et matériels de transformation de l'organisation spatiale des relations sociales et des transactions (Fairclough, 2006), n'engendrent donc pas seulement la constitution d'un « espace » mondial. La mise en place d'un régime économique global marqué du sceau de la rationalité néolibérale comme réponse à la crise du fordisme et de l'État-providence a suscité une certaine relance à la fois économique, politique et culturelle du local, en particulier de l'agglomération urbaine (Gaudreau, 2013), en le soustrayant à son contexte national (Harvey, 1989). Autrement dit, à travers la « dénationalisation de l'État », la ville – dans les sociétés occidentales du capitalisme avancé du moins – devient un territoire que l'on représente désormais comme une entité possédant ses propres fonctions et stratégies économiques (Jessop, 1997) dans un contexte mondial. Ainsi, encouragé par l'idée selon laquelle les villes sont confrontées à des enjeux spécifiques et distincts, un changement notable du rôle des villes et de la conception de la politique municipale est opéré par ses administrateurs de manière à créer un nouvel espace économique réifié (Harvey, 1989) et naturalisé (Jessop, 1997). Pour le géographe David Harvey (1989), cette réification des villes s'exerce par une construction discursive plaçant le processus d'urbanisation comme agent actif de l'organisation politico-économique plutôt que comme résultante d'une telle organisation. De cette redéfinition naît la responsabilité des villes à promouvoir leur territoire économique de manière à susciter les investissements en capital, soit à le rendre concurrentiel et à le positionner vis-à-vis des autres villes à l'échelle mondiale. Ainsi, il s'établit un rapport concurrentiel entre les villes qui, faisant face à la concurrence internationale pour s'attirer le capital, « doivent » développer un discours marketing d'autopromotion. Ce discours spécifique, celui de la « ville entrepreneuriale » (Harvey, 1989; Jessop, 1997), sert donc le déploiement du processus multiple de respatialisation par lequel la ville s'établit comme site spécifique d'une économie mondialisée. Au final, il s'agit de l'instauration d'un nouveau mode entrepreneurial de gouvernance des

municipalités, lequel privilégie quant à lui la flexibilité et la concurrence par la valorisation des espaces urbains et de la qualité de vie qu'on y retrouve (Harvey, 1989).

Méthodologie

Cet article repose sur une analyse menée à partir du discours des acteurs institutionnels du projet de la « ville intelligente et numérique » de Montréal. Les documents médiatiques soumis à l'analyse ont été sélectionnés selon certains critères. D'abord, les documents devaient être produits et diffusés par les instances officielles de la ville de Montréal, incluant particulièrement le Bureau de la Ville intelligente et numérique (BVIN), créé en 2014. Pour ce qui est des conférences de presse et des interventions à des discussions publiques, elles devaient être prononcées par l'un ou l'autre des deux acteurs principaux du projet, le maire de Montréal Denis Coderre et le vice-président du comité exécutif, responsable de la réforme administrative, des technologies de l'information et de la Ville intelligente, Harout Chitilian. Ensuite, le contenu des communications devait être à caractère descriptif et explicatif, c'est-à-dire qu'ils devaient servir la présentation de la stratégie, de la démarche, des visées globales ou encore des projets spécifiques. Ce faisant, nous avons exclu, par exemple, les projets de loi et les comptes-rendus de sondages réalisés préalablement à la création du BVIN. Puis, les documents sélectionnés ont été diffusés entre février 2014, le mois précédent le premier communiqué de presse annonçant la création du BVIN, et juin 2016, date à laquelle nous avons arrêté la collecte de données étant arrivée à un point de saturation desdites données. Par ailleurs, cette période correspondait au déploiement de la stratégie montréalaise de gestion « intelligente » et, donc, à un moment critique d'intégration et de légitimation. L'établissement de ces critères a mené à la sélection de trente-neuf documents au total, dont deux conférences de presse, trois allocutions dans des événements publics, vingt-trois communiqués de presse, une vidéo éducative, deux pages Web, deux plans stratégiques, un rapport de consultation publique ainsi que cinq synthèses de causeries citoyennes.

Pour l'opérationnalisation de l'analyse de ces textes⁶, nous nous sommes basées sur les théories et les méthodes privilégiées par l'école des *Critical Discourse Analysis* (CDA) (Fairclough, 2006, 2009; Jäger et Maier, 2009; Jessop, 2004; Machin et Mayr, 2012; Wodak et Meyer, 2009). Ce qui constitue généralement le point central des CDA est l'analyse des *effets idéologiques et hégémoniques* dans et par les discours (Wodak et Meyer, 2009) enclins à (re)produire des inégalités, des injustices, ou ce que Fairclough (2009) nomme des « *social wrongs* ». Cela signifie que l'approche des CDA est investie d'une dimension normative qu'il est nécessaire de souligner. C'est donc en poursuivant la visée émancipatrice de la critique issue de la tradition marxienne – en s'inspirant plus spécifiquement des théories sociales de Gramsci et d'Althusser – qu'elle tend à dénaturiser les catégories idéologiques à travers lesquelles est produit le sens d'une pratique sociale. Considérant que toute pratique sociale comporte des éléments discursifs, l'analyse critique de discours permet de cibler la « manifestation linguistique » (Wodak et Meyer, 2009, p. 27) des éléments dits « problématiques » ou conflictuels.

Dans le cas de notre analyse, nous avons mobilisé l'analyse critique de discours afin de dénaturiser les représentations réifiées de la ville. En effet, certaines prémisses quant à ses fonctions économiques, politiques et culturelles sont posées comme neutres et a-idéologiques, dépolitisant ainsi certaines modalités de régulations et d'organisations de la ville. Autrement dit, le but de notre enquête était de voir comment cette construction langagière témoigne de conceptions spécifiques de la ville desquelles toute pensée explicitement politique a été évincée. L'analyse qui suit porte particulièrement sur la manière dont ces fonctions urbaines « naturalisées » et les effets dépolitisants dont elles sont porteuses se construisent dans la définition de la participation citoyenne, thématique dont la présence est récurrente pour justifier l'insertion du projet de « ville intelligente et numérique ». À cet effet, précisons que la dépolitisation se réalise en partie dans le langage et consiste à exclure des délibérations

⁶ Nous utilisons le mot *texte* pour référer aux documents analysés comme tel. Le mot *discours* est quant à lui employé pour désigner l'ensemble signifiant d'un groupement de textes et de communications entourant un sujet, un objet spécifique ou encore un groupe d'acteurs. Par exemple, nous pourrions dire le discours de la « ville intelligente et numérique » de Montréal lorsqu'il s'agira de signifier l'interprétation de certains aspects du monde manifestes dans l'ensemble des textes analysés.

politiques certains enjeux ou certains groupes de personnes, les plaçant ainsi en dehors des processus politiques (Fairclough, 2009). Ainsi, nous exposerons trois processus d'exclusion à l'œuvre dans la conceptualisation de la participation citoyenne proposée dans ce discours et menant toutes trois à la dépolitisation de l'objectif de promotion territoriale de l'espace urbain.

Développement économique vs processus politiques : la réification de l'économie

D'abord, la finalité préconisée par le BVIN est énoncée clairement dans plus de la moitié des textes du corpus : faire de Montréal la ville la plus « intelligente » au monde d'ici 2017, ou à tout le moins, un modèle mondialement reconnu. Ainsi, la performance de Montréal et son aptitude à faire concurrence aux autres grandes villes internationales font partie de la raison d'être de la « ville intelligente et numérique ». C'est d'ailleurs pourquoi une grande part de la démarche de création de la stratégie du BVIN et de sa légitimation s'affaire à l'évaluation des projets et des pratiques d'autres villes nord-américaines, comme celles de New York, ou européennes, telles que Barcelone, Lyon et Eindhoven. Cela entraîne une forme de mimétisme, à la fois des politiques publiques et des solutions technologiques, pour « faire concurrence le plus rapidement possible aux positions de tête » (« Montréal crée le BVIN », 2014), mais a également pour but de faire valoir les forces et les atouts de Montréal en vue d'accroître son pouvoir d'attraction. De toute évidence, les potentialités concurrentielles de Montréal se mesurent donc par sa propension à susciter des investissements privés, en particulier dans le secteur des TI, qui est présenté comme le filon d'une économie prospère et durable. À ce titre, le développement économique transcende toutes les visées et les structures du BVIN, y compris la « vie démocratique », lesquelles sont toutes désignées comme dépendantes d'une croissance économique « saine »⁷ et de la création d'emplois et d'entreprises favorisés par le créneau économique de la « ville intelligente ». De fait, la « qualité de vie par et pour tous » mise de l'avant dans

⁷ L'utilisation de guillemets sans référence sert à marquer que l'expression utilisée ne se rapporte pas à un texte spécifique, mais traverse l'ensemble du corpus.

le discours ne peut advenir, elle aussi, que si l'on accepte de fait le devoir de prospérité économique à laquelle le territoire est soumis.

Bien qu'elle constitue un élément central de légitimation de l'implantation des divers projets liés à la « ville intelligente », la « vie démocratique » y est donc d'emblée présentée comme un domaine spécifique faisant partie d'un ensemble d'enjeux auxquels elle serait équivalente. Elle y est décrite comme un « domaine de vie », laissant supposer la possibilité de son isolation des autres sphères et « milieux » de la vie urbaine. Ce faisant, la démocratie est relayée sur le plan des projets et ne se réalise que dans des besoins et des solutions spécifiques, laissant hors d'atteinte de nombreux aspects de l'organisation urbaine, dont l'économie. Plutôt que d'être englobant et de se rapporter à l'ensemble de l'institution de la société, les processus démocratiques se limitent ici à des actes épars favorisant la participation citoyenne ciblée. Les divisions par « domaines d'intervention », par projets et par « solutions ponctuelles à des problèmes ponctuels » véhiculées dans le discours renforcent par ailleurs les assises idéologiques d'une ville formée de systèmes et de sous-systèmes dont feraient partie l'économie et la politique respectivement.

Plus particulièrement, une liaison est faite entre l'économie, qui occupe une grande part du discours, et le caractère concret des projets de la « ville intelligente ». Mentionnons d'abord l'insistance avec laquelle il est répété que les projets de la « ville intelligente » auront un « impact direct sur la population », des « résultats tangibles » qui « touchent réellement le quotidien des Montréalais » :

Je vous garantis, d'ici trois ans, le jour où on va faire le bilan de cette première stratégie, on aura des réalisations concrètes qui auront déjà un impact sur la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens de cette belle ville francophone de l'Amérique du Nord (Chitilian, 2015a).

Pour les acteurs du projet, ces résultats attendus relèvent spécifiquement du développement économique dont la priorité est énoncée sans équivoque : « *All of this has to lead to something tangible which is economic development for the city of Montreal and all its citizens* » (Chitilian, 2015b, s.p.). D'une part, l'économie y est donc implicitement construite comme indépendante de la politique; d'autre part, cette construction langagière repose sur sa réification.

Cette insistance sur la dimension quotidienne et tangible du développement économique – à laquelle est associée notamment la création d'emplois locaux – positionne les processus politiques en dehors de la quotidienneté et alimente par ailleurs la critique méfiante d'une sphère politique menée par et pour une élite. L'économie y est alors implicitement construite comme indépendante de la pratique politique et cette construction langagière repose, par ailleurs, sur sa réification.

La représentation réifiée de l'économie a pour effet de poser comme inéluctables les changements économiques. C'est-à-dire que le discours des tenants de la « ville intelligente et numérique » de Montréal pose l'impératif d'une ville résiliente qui doit s'adapter à l'économie globalisée. Les conséquences de la globalisation sur les modes d'organisation des villes ainsi que sur les institutions publiques y sont conséquemment perçues comme des phénomènes extérieurs à l'action politique sur lesquels aucune prise n'est possible. Plutôt, « nous assistons, depuis un peu plus d'une décennie, à une mutation profonde des façons de planifier la ville et ses services » (*Journée codesign sur les priorités de la ville intelligente et numérique*, 2014, p. 3) et nous avons l'ordonnance de « répondre aux enjeux de l'économie et [de] rendre le territoire plus prospère et durable » (*Causeries citoyennes : l'économie et la ville intelligente*, 2014, s.p.). La popularisation des villes intelligentes y est elle-même illustrée comme un mouvement auquel il faut impérativement et rapidement se joindre en s'adaptant à ses besoins (*Montréal déploie son propre réseau fibre optique multiservices*, 2015, s.p.).

Au final, dans le discours, les processus politiques sont circonscrits de manière implicite par l'économie en tant que gestion des effets locaux inférés par des changements économiques globaux. Devant ces contraintes qui « forcent » la concurrence des villes, il ne semble y avoir aucune autre option que celle de tous « contribuer à l'effort collectif » en laissant de côté la politique et les divisions conflictuelles qu'elle suppose.

Les technologies de l'information au centre de la démocratie

Le langage utilisé à travers les textes emprunte à celui de la politique démocratique : « mouvements collectifs », « communauté », « mobilisation citoyenne », « débats », « concitoyens », « action civique », « acteurs de changement », etc. Le thème annuel de l'ICF ayant attribué le titre de communauté intelligente de l'année à Montréal était d'ailleurs le suivant : *De la révolution à la renaissance* (ICF, 2016, s.p.). Plus encore, les principes d'inclusion et de participation revendiqués dans le discours de la « ville intelligente » tendent à s'inscrire en filiation avec les révoltes populaires contemporaines :

Pendant le XX^e siècle, la majorité des États occidentaux reposaient sur la démocratie représentative. Toutefois, au XXI^e siècle, le système connaît des faiblesses. Des mouvements tels que *Indignados* ou *Occupy Wall Street*, le Printemps arabe ainsi que d'autres mouvements de participation citoyenne démontrent le besoin de changer le type de gouvernement actuel et le mode de gestion de l'administration publique. Parallèlement, les technologies de la communication et de l'information évoluent vers des environnements plus collaboratifs principalement issus de l'évolution et la popularité des réseaux sociaux (Xarpa, 2013, s.p.).

Par-delà l'association avec une certaine forme de critique du pouvoir centralisé de l'État, il faut voir que le discours tenu la récupère de manière à balayer toute forme d'antagonisme. Ce processus de dépolitisation qui se réalise à travers la pratique discursive agit en supprimant toute forme de différenciation politique au sein d'une même communauté (Fairclough, 2009). En l'occurrence, cette opération est réalisée par la force collaborative dont les TI seraient naturellement porteuses. La représentation consensuelle d'identités potentiellement antagonistes se rend visible dans cet extrait – où l'administration de la ville et les acteurs des luttes sociales populaires endossent les mêmes intérêts –, mais traverse également l'ensemble des textes étudiés dans lesquels les citoyens, les entreprises privées et l'administration de la ville agissent « main en main » (Chitilian, 2015a) en partageant le seul et même objectif : le rayonnement de Montréal. Les seules différences politiques signifiées se situent systématiquement dans le passé. La force de la « ville

intelligente », et des technologies collaboratives qu'elle préconise, réside au contraire dans son aptitude à réunir tous les acteurs de la communauté au moyen de leur adhésion commune à la promotion du territoire montréalais :

[La plateforme « Faire Montréal »] est un lieu d'échange dynamique et transparent entre la ville et les citoyens et entre les citoyens eux-mêmes. La nouvelle plateforme permettra aux acteurs de changement d'agir conjointement pour faire de Montréal une grande métropole inspirante. « Faire Montréal », c'est votre plateforme citoyenne pour collaborer, pour agir, pour littéralement faire Montréal (Coderre, 2015, s.p.).

Non seulement cette construction discursive nie l'existence de différenciations politiques et de conflits entre les groupes d'acteurs d'une société, mais elle naturalise et généralise également l'objectif de promotion territoriale, de sorte qu'il devient de facto l'intérêt de tous et se soustrait ainsi au débat politique.

On remarque également que le « partage de pouvoir » sur lequel le fonctionnement démocratique de la « ville intelligente et numérique » prend appui se définit principalement à travers la décentralisation de l'information. Les réseaux numériques, en tant que mode d'organisation et de communication, permettraient une communication directe entre les divers acteurs de la ville :

Ainsi, nous entrons dans un nouveau paradigme social où les citoyens, les organisations, les partis politiques, les fonctionnaires et les élus peuvent participer et interagir directement pour débattre, définir, créer et évaluer les politiques publiques (Xarpa, 2013, s.p.).

La mise en réseau des individus, l'apparition de nouvelles formes de communication et la décentralisation de la circulation des idées offrent un énorme potentiel de réappropriation de l'espace public et de sa gouvernance par le citoyen [...] (*Journée codesign sur les priorités de la ville intelligente et numérique*, 2014, p. 3).

Or en restreignant la démocratie au fait de décentraliser l'information et de la rendre transparente et donc publique, elle ne s'oriente que vers des questions d'accès et d'inclusion à l'espace informationnel en délaissant la question de savoir ce que les citoyens sont en mesure d'en faire par la suite. L'accès à l'information en tant que principe fondateur de cette démocratie dite

« participative » fait en sorte de réduire la finalité du pouvoir politique à l'acte de rendre public, gommant du même coup l'incapacité d'agir du public (Dean, 2002). Particulièrement, cette réduction borne le spectre de la pensée politique et détourne des disparités sociales et économiques constitutives des agglomérations urbaines (Harvey, 1989). L'antagonisme superficiel des « fractures numériques » – unique mention des rapports de pouvoir régissant l'accès à cet espace et seul obstacle à la démocratie – ne se manifeste quant à lui que comme problème technique à être résolu. En scindant le public entre « connectés » et « déconnectés », il fixe à l'avance le caractère unitaire et consensuel du public puisqu'il suppose qu'une fois la maîtrise technologique et l'information acquises, les oppositions seront dissipées. La valeur accordée à l'information convertit de surcroît l'action politique en pratiques de consommation (Dean, 2002) puisqu'elle impose aux citoyens de s'adapter aux outils technologiques, de se les procurer et de les utiliser. Dans le portrait démocratique de la « ville intelligente et numérique » de Montréal, l'action politique n'existe effectivement pas sans accès à Internet ni sans maîtrise des outils technologiques mis à disposition par l'administration publique (plateformes numériques, applications mobiles et autres). Il devient alors légitime de s'interroger sur la définition de la citoyenneté mise de l'avant par le discours et les pratiques de la « ville intelligente ».

Prospérité et qualité de vie pour la « classe créative »

Les acteurs du BVIN, par leur discours, attirent l'attention sur l'introduction d'une « ville intelligente » *par et pour* les Montréalais, c'est-à-dire que la prospérité économique et la qualité de vie procurée par celle-ci bénéficieraient à *l'ensemble* des citoyens. Toutefois, si l'on dresse le portrait du « citoyen-typique » tel qu'il est défini et ciblé par ce discours, on se rend rapidement compte qu'il incarne une catégorie distincte d'individus : « engagé », « branché », « rêveur », « visionnaire », « créatif », « informé », « critique », « leader », et souvent circonscrit à la profession de « jeune entrepreneur ». Le citoyen imaginé par la « ville intelligente » rappelle celui que Richard Florida (2002, 2005a, 2005b) a nommé la « classe créative ». La thèse que formule Florida, plus particulièrement dans son ouvrage *Cities and the Creative Class*

(2005), étudie la performance des villes dans le contexte de concurrence interurbaine propre à l'économie du savoir. Elle défend l'idée d'une corrélation directe entre le développement économique des villes et leurs capacités à attirer et à retenir les travailleurs des technologies et de l'information, des arts et de la culture, de l'éducation et des activités managériales, qu'il réunit sous le nom des « créatifs ». Oscillant entre, d'un côté, le postulat que les entreprises, en particulier celles liées aux TI, sont attirées sur les territoires urbains par cette « classe créative » et, de l'autre, celui d'une « classe créative » dont l'ensemble des efforts constituent eux-mêmes le principal moteur de développement économique, cette thèse a pour principal objectif de cibler les agents spécifiques capables d'attirer cette population active porteuse de « capital créatif » (Darchen et Tremblay, 2008). Les conclusions de l'étude de Florida (2005), qui fait appel à de nombreux tableaux, indices (le *Creativity index*), modalités de mesures et hiérarchisations des métropoles, postulent que les villes doivent privilégier et incorporer les trois éléments suivants : technologie, talent et tolérance. En fournissant, à l'aide de son index de créativité, un palmarès des villes nord-américaines, Florida incitait implicitement les responsables des politiques urbaines à trouver des moyens de progresser dans le classement. D'ailleurs, même si ses travaux comportent des failles théoriques et méthodologiques qui ont été éclairées par la sociologie urbaine⁸, notamment en ce qui concerne le lien de causalité unidirectionnel entre le « talent » et la croissance économique (Darchen et Tremblay, 2008), ils ont disposé et disposent encore à ce jour d'une grande popularité auprès des décideurs politiques et des acteurs économiques. Plus largement, ses conclusions ont été utilisées comme justification à l'utilisation de la culture en tant qu'outil de développement économique des métropoles (Cochrane, 2007).

Depuis sa parution, la stratégie de rétention de la « classe créative » de Florida a donc servi de fondement à plusieurs administrations municipales désireuses de s'adapter aux activités de l'économie du savoir, dont Toronto⁹ au Canada (Darchen et Tremblay, 2008). Suivant cela, nous soulignons ici la façon dont le discours de la « ville intelligente » de Montréal reprend les prémisses

⁸ Pour une critique de la thèse de Florida, voir : Peck, J. (2005). *Struggling with the Creative Class*, *International Journal of Urban and Regional Research*, 29(4), 740-770.

⁹ Les politiques et les projets de la ville de Toronto sont cités en exemple à plusieurs reprises par le BVIN.

normatives de la théorie de Florida. Les citoyens qui y sont interpellés présentent les attributs de cette « classe créative » et la concentration de savoir que ces citoyens possèdent est perçue comme une richesse sur laquelle il faut miser :

We need to engage the community because the community is an enormous wealth. I kind of draw the parallel between the wealth of knowledge that the community has and the hydroelectric dams because this energy is confined and as long as we don't harness it, we don't make the most of it (Chitilian, 2015b, s.p.).

Il s'agit de mettre en lumière l'idée selon laquelle la ville doit s'efforcer d'attirer et de retenir sur son territoire la « classe créative » pour ensuite l'inciter à participer à sa prospérité économique – ou plutôt à *exploiter* son potentiel créatif, pour reprendre le vocabulaire du BVIN – dont la stratégie est exclusivement liée aux activités de l'économie du savoir. À l'aune de cet éclairage, la participation des citoyens dont il est question à travers ce discours s'avère moins une participation politique qu'une participation à la croissance économique. C'est également dans la mesure où la ville a pour tâche d'attirer les talents, et « particulièrement les jeunes entrepreneurs » (*Stratégie montréalaise 2014-2017*, 2014, p. 42), qu'il apparaît nécessaire de promouvoir la singularité de la « marque Montréal », d'en faire valoir les forces et les atouts, jusqu'à sa consécration comme « ville de toutes les chances » (*Je fais Mtl – 1 an déjà!*, 2015, s.p.). Comme l'a dit le maire de Montréal Denis Coderre de manière significative lors de la conférence de presse du lancement de la plateforme « Faire Montréal » : « *Smart city brings smart citizens* », et non l'inverse.

Le discours de la « ville intelligente » s'appuie sur un a priori discutable, soit l'hypothèse selon laquelle le succès des jeunes entrepreneurs créatifs profitera *de facto* à l'ensemble des Montréalais. Autrement dit, il établit une correspondance implicite entre la création de richesse entrepreneuriale et le mieux-être socioéconomique collectif, perpétuant ainsi certains des mythes propres au discours néolibéral. En l'occurrence, celui d'une retombée automatique de la richesse entrepreneuriale vers les différents paliers sociaux (*trickle down effect*) dont la validité scientifique a été fréquemment remise en question (Darchen et Tremblay, 2008). Ainsi, on évite notamment d'aborder la

polarisation sociale qui caractérise les milieux urbains (Harvey, 2000), dont il n’y a que deux brèves mentions dans l’ensemble du corpus à l’étude. La mise en lumière de la « classe créative » et des espaces lui étant associés (le Quartier de l’innovation, le Quartier des spectacles, les universités, la maison Notman, la SAT, le Centre Phi, etc.) masque non seulement les divisions économiques et les antagonismes sociopolitiques, mais elle camoufle également les articulations entre cette classe, ses espaces et le reste de la ville. Comme l’indique Saskia Sassen (2011), dont les travaux examinent le fonctionnement des *Global Cities* et leurs rôles en regard de la production « immatérielle » du capitalisme avancé, cette mise en valeur à la fois spatiale et discursive des acteurs de l’économie du savoir laisse supposer leur relative autonomie par rapport au reste de la ville, alors que leurs articulations vis-à-vis des autres espaces et acteurs de la ville sont nombreuses et complexes.

Alors qu’en 2008 Darchen et Tremblay (2008) faisaient déjà savoir que l’application de la thèse de Florida risquerait d’engendrer des politiques urbaines « qui focalisent sur une apparence de prospérité sans que des problèmes économiques flagrants et hérités de longue date ne soient véritablement résolus, notamment ceux qui touchent une population non concernée [et non reconnue] directement par [cette] approche de la prospérité urbaine » (s.p.), le discours de la « ville intelligente et numérique » de Montréal tend à reconduire cette même illusion en centralisant ses efforts sur la promotion du territoire, l’attraction des jeunes entrepreneurs « innovateurs », la concurrence interurbaine et les prix récompensant l’« intelligence » de la communauté. Cette stratégie, qui pose les initiatives créatives et les innovations technologiques et, surtout, la vie communicationnelle (la diffusion et la circulation des idées novatrices et des « bonnes pratiques ») qui leur est associée comme processus économique principal de la génération du profit, normalise ainsi les inégalités sociopolitiques et spatiales. Surtout, elle participe d’un flou discursif dans lequel se mêle entrepreneuriat et création permettant la reconduction de politiques urbaines néolibérales (Peck, 2005) axées sur la concurrence interlocale sous couvert de politiques culturelles, d’innovations et de projets de mobilisations citoyennes. Ce faisant, les facteurs déterminant l’« intelligence » des communautés urbaines, dont l’innovation technologique

et l'inclusion, se posent comme impératifs du développement économique urbain et deviennent les nouvelles mesures d'évaluation de la concurrence¹⁰.

Au final, si les origines de l'entrepreneuriat urbain sont marquées par une insistance sur la nécessité de mettre en place des économies et des industries compétitives, ses formes contemporaines ont suivi une inflexion culturelle importante, ce que Cochrane (2007) a nommé le « tournant culturel » des politiques urbaines. C'est donc que les politiques culturelles, soit « la manipulation consciente et délibérée de la culture » (Kearns et Philo, 1993 cité par Cochrane, 2007, p.104), ont été intégrées de plus en plus dans les efforts de compétitivité des villes et de promotion de leur potentiel économique et social, transformant positivement le rôle des villes. La mobilisation de la culture et de la créativité comme ressources dans les processus de développement économique des territoires urbains renvoie en partie à sa signification plus large au sein des mutations structurelles et idéologiques du capitalisme avancé. En effet, si l'on s'en remet à Haber (2012), c'est là une conséquence de l'effritement des rapports hiérarchiques au profit des nouvelles formes d'organisation horizontale qui caractérisent désormais l'organisation du travail, les administrations et les structures politiques (la gouvernance). La structuration en réseau, le « maillage » tel qu'il est dicté par le BVIN, aurait fait en sorte de déplacer le point de mire de l'innovation concurrentielle vers la circulation des « innovations » par l'entremise de systèmes d'évaluations et de diffusion. La valorisation économique qui repose désormais sur « l'interaction créatrice » (Haber, 2012, p. 7) place ainsi le capital humain, et plus spécifiquement celui de la « classe créative » souvent associée aux milieux urbains, au centre de la génération du profit. C'est donc, pour Haber (2012), Dean (2002) et bien d'autres (Boltansky et Chiapello, 2011; Dardot et Laval, 2009; Voirol, 2008;), que le capitalisme avancé s'est saisi de cette énergie créatrice et, surtout, a mis en place une « captation systématique » (Haber, 2012, p. 7) des aspirations à la

¹⁰ Par exemple, Montréal a été récompensé par l'ICF pour ce qu'elle présentait d'innovations en « culture, santé, entrepreneuriat, transport et mobilité, inclusion numérique et engagement citoyen » (*Le Grand Montréal décroche la reconnaissance mondiale « Communauté intelligente de l'année » du Intelligent Community Forum*, 2016). Ainsi, même les types de participation citoyenne servent l'évaluation de la performance de la ville et son potentiel de concurrence en regard des autres « villes intelligentes ».

participation et à la liberté qui avaient jusque là été ignorées dans les processus économiques.

Conclusion

Nous avons avancé, dans cet article, que l'arrimage entre la participation citoyenne locale et les impératifs de concurrence interurbaine était caractéristique de la configuration de la « ville néolibérale ». Nous avons voulu montrer que l'inclusion des acteurs locaux que promeut le discours sur la « ville intelligente et numérique » de l'administration publique de Montréal reposait paradoxalement sur des processus de dépolitisation qui avaient pour conséquence d'exclure certains acteurs et certains enjeux des délibérations politiques. Pour ce faire, nous avons porté attention à trois formes d'exclusion s'actualisant dans ce discours : l'exclusion des enjeux économiques liés au capitalisme globalisé et des changements qu'il suppose; l'exclusion des antagonismes politiques au profit d'un impératif de collaboration porté par les TI; et, finalement, l'exclusion des acteurs ne participant pas à l'économie du savoir. Cela nous a permis de donner à voir les processus discursifs contribuant à naturaliser l'objectif de promotion du territoire montréalais ainsi qu'à produire et à reconduire une spatialité locale dont les actions politiques, économiques et culturelles demeurent dépendantes des structures économiques globales. Comme cette étude repose sur le déploiement initial (entre 2014 et 2016) du projet du BVIN de Montréal dans sa dimension strictement discursive, il serait pertinent, désormais, de poursuivre l'analyse en prenant en compte son implantation effective et les résistances potentielles qu'il rencontre.

Références

- Boltansky, L. et Chiapello, E. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, France : Gallimard.
- Cochrane, A. (2007). *Understanding Urban Policy: A Critical Approach*. Oxford, Angleterre : Blackwell.

- Chitilian, H. (2015a, 9 janvier). *Montréal, ville intelligente et numérique : stratégie montréalaise 2014-2017*. Présentation faite au comité exécutif par le Bureau de la Ville intelligente et numérique de la Ville de Montréal, Montréal. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=5ZigYqJ9g7A>
- Chitilian, H. (2015b, 19 février). *Digital issues. The Cities We Need/Les villes qu'il nous faut*. Communication présentée à Montréal. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=7yFvgov0ICE>
- Coderre, D. (2015, 17 juin). *Lancement de la plateforme collaborative « Faire Montréal »*. Conférence de presse tenue à Montréal. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=40LmOhDG2j0>
- Darchen, S. et Tremblay, D.G. (2008). La thèse de la « classe créative » : son incidence sur l'analyse des facteurs d'attraction et de la compétitivité urbaine. *Revue Interventions économiques*, (37). Récupéré de <http://interventionseconomiques.revues.org/503>
- Dardot, P. et Laval, C. (2009). *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*. Paris, France : La Découverte.
- Dean, J. (2002). *Publicity's Secret: How Technoculture Capitalizes on Democracy*, Ithaca, NY : Cornell University Press.
- Fairclough, N. (2005). Critical Discourse Analysis. *Marges linguistiques*, (9), 76-91. Récupéré de http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf
- Fairclough, N. (2009). A dialectical approach to critical discourse analysis in social research. Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of Critical Discourse Analysis* (p. 162-186). Londres, Angleterre : Sage Publications.
- Fairclough, N. (2006). *Language and Globalization*. Londres, Angleterre : Routledge Taylor & Francis Group.
- Florida, R. (2002). *The Rise of the Creative Class: And How it's Transforming Work, Leisure, Community, and Everyday Life*. New York, NY : Basic Books.
- Florida, R. (2005a). *Cities and the Creative Class*. New York, NY :Routledge.

- Florida, R. (2005b). *The Flight of the Creative Class: The New Global Competition for Talent*. New York, NY : Harper Business.
- Galdon-Clavell, G. (2013). (Not so) Smart Cities? The Drivers, impact and risks of surveillance-enabled smart environments. *Science and Public Policy*, 40(6), 717-723.
- Gaudreau, L. (2013). L'action locale à l'ère de la glocalisation : les limites du développement territorial intégré. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 165-181.
- Haber, S. (2012). « Un espace néo-capitaliste? Habermas, un demi-siècle après », *www.theoriecritique.com*, « Tahrir is here! », 16, p.79-92.
- Harvey, D. (1989). From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geographyska Annale*, 71(1), 3-17.
- Harvey, D. (2000) *Spaces of Hope*. Édimbourg, Écosse : Edinburgh University Press.
- Hollands, R. (2008) Will the Real Smart City Please Stand Up? Creative, Progressive or Just Entrepreneurial?. *City: Analysis of Urban Trends, Culture, Theory, Policy, Action*, 12(3), 303-320.
- Hollands, R. G. (2014). Critical Interventions Into the Corporate Smart City. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 8(1), 61-77.
- ICF. *What is an Intelligent Community?*. Récupéré de http://www.intelligentcommunity.org/what_is_an_intelligent_community
- Jäger, S. et Maier, F. (2009). Theoretical and Methodological Aspects of Foucauldien Critical Discourse Analysis and Dispositive Analysis. Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of critical Discourse Analysis* (p. 34-61). Londres, Angleterre : Sage Publication.
- Jessop, B. (1997). The Entrepreneurial City: Re-Imagining Localities, Redesigning Economic Governance or Restructuring Capital. Dans N. Jewson et S. McGregor (dir.), *Transforming Cities* (p. 28-41). Londres, Angleterre : Routledge.

- Jessop, B. (2004). Critical Semiotic Analysis and Cultural Political Economy. *Critical Discourse Studies*, 1(2), 159-174.
- Jessop, B. (2013). Hollowing Out the Nation-State and Multilevel Governance. Dans P. Kennett (dir.), *A Handbook of Comparative Social Policy* (p. 11-26). Cheltenham, Angleterre : Edward Elgar.
- Kitchin, R. (2014). The real-time city? Big data and smart urbanism. *Geojournal*, 79(1), 1-14.
- Kitchin, R. (2015). Making sense of smart cities: addressing present shortcomings. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 8(1), 131-136.
- Kominos, N. (2002) *Intelligent Cities: Innovation, Knowledge Systems and Digital Spaces*. Londres, Angleterre : Spon Press.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris, France : Éditions Anthropos.
- Lefebvre, H. (1974/2000). *La production de l'espace*. Paris, France : Éditions Anthropos.
- Machin, D. et Mayr, A. (2012). *How to do Critical Discourse Analysis*, Londres, Angleterre : Sage Publications.
- Montréal. Office de consultation publique de Montréal. (2014, 19 décembre) *Journée codesign sur les priorités de la ville intelligente et numérique. Rapport de consultation sous la présidence de Dominique Olliver* (Rapport déposé au Bureau de la ville intelligente et numérique). Montréal, Québec : Ville de Montréal. Récupéré de <http://villeintelligente.ocpm.qc.ca/sites/villeintelligente.ocpm.qc.ca/files/ville-intelligente-rapport-codesign.pdf>
- Montréal. Ville intelligente et numérique. (2014, 2 novembre), *Causeries citoyennes : l'économie et la ville intelligente. Synthèse de conversation* (Synthèse déposé au bureau de la ville intelligente et numérique). Montréal, Québec : Ville de Montréal. Récupéré de http://villeintelligente.montreal.ca/sites/villeintelligente.montreal.ca/files/synthese_causerie_1.pdf

- Montréal. Ville intelligente et numérique. (2015, 28 janvier). *Montréal Ville intelligente et numérique – Stratégie montréalaise 2014-2017* (Plan stratégique déposé au Bureau de la ville intelligente et numérique). Montréal, Québec : Ville de Montréal. Récupéré de <http://villeintelligente.montreal.ca/sites/villeintelligente.montreal.ca/files/presentation-strategie-montrealaise-2014-2017-ville-intelligente-et-numerique-fr-amendee.pdf>
- OCDE. (2014). *Une société intelligente est une société inclusive*. Récupéré de <http://www.oecd.org/fr/forum/annuel-ocde/societe-intelligente-societe-inclusive.htm>
- Peck, J. (2005). Struggling with the creative class. *International Journal of Urban and Regional Research*, 29(4), 740-770.
- Sassen, S. (1991). *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Sassen, S. (2011). *Cities in a World Economy* (4^e édition). Thousand Oaks, CA : Sage/Pine Forge Press.
- Shelter, T., Zook, M. et Wiig, A. (2015). The Actually Existing Smart City. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 8, 13-25.
- Swyngedouw, E. (1989). The Heart of the Place: The resurrection of Locality in an Age of Hyperspace. *Geografiska Annaler*, 71(1), 31-42.
- Townsend, A. (2013). *Smart Cities: Big Data, Civic Hackers, and the Quest for a New Utopia*. New York, NY : W. W. Norton & Company, Inc.
- Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2014, 26 mars). *Montréal Crée le Bureau de la Ville intelligente et numérique*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=22557&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/_page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communique/communique
- Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2015, 14 octobre). *Montréal, ville intelligente et numérique – Montréal déploie son propre réseau fibre optique multiservices*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=porta

[l&_schema=PORTAL&id=25780&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques)

Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2015, 17 novembre). *Je fais Mtl – 1 an déjà! : 181 experts s’engagent à soutenir la réalisation des 181 projets*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=25972&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques

Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2016, 10 juin). *Montréal, ville intelligente et numérique – Création de Capital intelligent Mtl*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=27014&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques

Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2016, 16 juin). *Le Grand Montréal décroche la reconnaissance mondiale « Communauté intelligente de l’année » du Intelligent Community Forum*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=27084&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques

Voirol, O. (2008). Idéologie : concept culturaliste et concept critique. *Actuel Marx*, 1(23), 62-78.

Wodak, R. et Meyer, M. (2009), *Critical Discourse Analysis: History, Agenda, Theory and Methodology*. Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of critical Discourse Analysis* (p. 1-33). Londres, Angleterre : Sage Publication.

Xarpa Ip. (2013, 19 novembre). *Vidéo explicative des principes et des concepts d’un gouvernement ouvert*. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=bln9ZGd26KE>

L'ARTICULATION DES IDENTITÉS FÉMINISTES ET FÉMININES CHEZ LES LECTRICES DE *CHÂTELAINÉ*

Valérie Yanick
Université Laval

Résumé : Cet article présente les résultats d'une étude sur les représentations du féminisme chez les lectrices de *Châtelaine* en s'attardant sur l'articulation de leurs identités féministes et féminines. En tant que catégories identitaires, ces dernières sont parfois positionnées comme contradictoires, notamment par le discours postféministe qui émerge dans les produits de culture populaire nord-américains depuis les années 1990. L'étude vise à mieux comprendre la relation complexe qu'entretiennent les lectrices de *Châtelaine* avec ce magazine ainsi qu'à identifier en quoi leurs conceptions du féminisme sont liées au discours postféministe. Des entretiens semi-dirigés ont été conduits avec dix lectrices du magazine. Ces derniers révèlent que les participantes remettent généralement en question les frontières entre les identités féministes et féminines. Elles les expriment parfois comme des univers distincts de leur subjectivité, déconstruisent certaines conceptions stéréotypées de ces termes ou les articulent autour d'un répertoire discursif de libre choix et d'ouverture.

Mots-clés : féminisme, *Châtelaine*, magazines féminins, genre, postféminisme.

Abstract: This article presents the analysis of *Châtelaine's* readers representations of feminism, focusing on the articulation of their feminist and feminine identities. These categories are often positioned as contradictory in postfeminist discourse which emerges in North American popular culture in the 1990s. This study wishes to better understand women's complex relation to *Châtelaine* and identify to which extent the reader's conceptions of feminism are related to postfeminist discourse. Semi-directed interviews were conducted with ten readers of the magazine. The interviews reveal that participants generally questioned frontiers between feminist and feminine identities. Notably, they positioned them as distinct realms of their subjectivity, deconstructed some stereotypical conceptions of these terms and articulated those identities with a discursive repertoire of free choice and openness.

Keywords: feminism, Châtelaine, women's magazines, gender, postfeminism.

Introduction

Le féminisme semble vivre un regain d'intérêt comme objet de débat dans l'espace public québécois et canadien, une tendance qui se répercute également dans les produits de culture populaire. Radio-Canada diffuse par exemple depuis l'automne 2016 la série *Les Simone*, en référence à Simone de Beauvoir¹, qui met en scène les défis quotidiens de femmes « trentenaires héritières d'années de luttes féministes » (Société Radio-Canada, 2017, en ligne). Certains produits culturels destinés aux femmes ont fait renaître des inquiétudes chez des auteures féministes depuis les années 1990, particulièrement en contexte anglophone nord-américain, quant à l'émergence d'un discours qualifié de « postféministe ». Sous couvert de propos émancipatoires, ces tendances à l'individualisation et à la dépolitisation porteraient atteinte au projet politique féministe par la négation, implicite ou explicite, des inégalités systémiques (Cook et Hasmath, 2014; Douglas, 2002; Gill, 2007; McRobbie, 2004; Mendes, 2011; Press, 2011). Ces études, qui portent essentiellement sur les discours, ne nous permettent toutefois pas d'expliquer si les femmes réarticulent un discours postféministe au moment de l'interprétation des contenus médiatiques, une avenue inexplorée à notre connaissance (Gill, 2008a).

Dans le cadre de notre maîtrise (Yanick, 2016), nous nous sommes donc interrogée sur les représentations du féminisme chez les lectrices de *Châtelaine*, un magazine « féminin » québécois². Nous avons sélectionné *Châtelaine* en raison de son lien reconnu avec le mouvement féministe depuis les années 1960 (Béliveau, 2011; des Rivières, 1989; McIntosh, 2012), qui laissait

¹ Simone de Beauvoir est une intellectuelle et romancière française du 20^e siècle. Elle est notamment l'auteure du *Deuxième sexe*, un ouvrage référence du mouvement féministe (Lecarme-Tabone, s.d.).

² Le mémoire de maîtrise a été supervisé par Josette Brun, professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval et directrice du Groupe de recherche sur le genre et la communication.

envisager une couverture plus importante du sujet dans ce magazine comparativement à d'autres destinés au même lectorat. Notre recherche visait une compréhension approfondie du rapport qu'entretiennent les femmes avec ces contenus afin d'identifier, d'une part, en quoi leurs conceptions du féminisme étaient tributaires d'un discours postféministe et, d'autre part, de nuancer les enjeux qu'il pose au projet politique féministe.

Nous présenterons d'abord la problématique ainsi que le cadre théorique et méthodologique de notre étude sur les représentations du féminisme dans *Châtelaine*. Nous concluons par une présentation des résultats et une discussion liée au thème de ce numéro, en centrant notre propos sur les tensions entre les identités féministes et féminines de nos participantes.

Problématique

La multiplication des discours sur la condition des femmes dans l'espace public³, incluant au sein des médias « féminins »⁴, soit des médias et des productions médiatiques dédiés à un public féminin, semble entraîner une certaine confusion quant à la signification du féminisme dans les sociétés occidentales actuelles.

Dans ce contexte, le concept de *sensibilité postféministe* défini par Gill (2007) nous apparaît particulièrement éclairant. Il désigne un discours véhiculé par certains produits médiatiques contemporains où s'enchevêtrent des éléments féministes et antiféministes. D'une part, la sensibilité postféministe repose sur une prise en compte partielle du féminisme : les avancées de la condition féminine ou les discours féministes *soft* sont valorisés, alors que les inégalités persistantes et les critiques plus profondes des systèmes capitaliste et patriarcal⁵

³ L'espace public est une notion complexe (voir Demers, 2008, 2016; Fraser, 2001) que nous définirons rapidement comme un lieu (matériel ou non) animé par des interactions de contestation et de délibération entre de multiples publics.

⁴ Nous employons les guillemets afin de nous distancier d'une définition essentialiste de certains termes et de souligner le caractère construit de ces catégories identitaires, dont les significations peuvent varier selon les individus ainsi que culturellement, socialement et historiquement.

⁵ Le patriarcat se définit comme un système où le pouvoir, la richesse matérielle et la reconnaissance sociale sont généralement réservés aux hommes (Hill, 2009).

demeurent habituellement ignorées (Dean, 2010; Douglas, 2002). Le concept est porteur de l'idée selon laquelle l'âge d'or du féminisme est révolu et sa mission accomplie⁶. D'autre part, ce discours s'organise autour d'une rhétorique néolibérale, une idéologie de gouvernance en hausse dans les sociétés contemporaines (incluant au Québec), car plusieurs de ses éléments caractéristiques (comme l'individualisme, l'autodiscipline et le choix) sont également centraux aux discours néolibéraux (Gill, 2007; Kauppinen, 2013). Les représentations médiatiques des protagonistes féminines comme autonomes, indépendantes, rationnelles et libres sont alors utilisées pour justifier des plaisirs « féminins » (rester à la maison pour élever ses enfants ou apprécier des magazines « féminins », etc.), supposant que ces choix seraient jugés problématiques par les « féministes », car organisés autour de notions traditionnelles de la féminité (Gill, 2007). Ce faisant, le discours postféministe articule de manière incompatible les identités féminines et féministes.

Ainsi, la pertinence d'étudier ce discours s'explique par ses potentiels effets de démobilisation pour le mouvement féministe, qui soutient globalement un projet transformateur de redressement des inégalités entre les sexes par des luttes individuelles ou collectives (Bereni *et al.*, 2012). Des chercheuses se sont effectivement montrées inquiètes des tendances du discours postféministe à dépolitiser le féminisme en le réduisant à la liberté des femmes de faire ce qu'elles veulent (Mendes, 2011). Ce tournant vers l'individu et le libre choix aurait pour effet de délégitimer les critiques plus radicales des inégalités sociales en retirant les choix personnels des relations de pouvoir qui les forgent (Gill, 2007). De plus, il constituerait un discours aux tendances hégémoniques par sa capacité à infiltrer des milieux considérés comme étant progressistes, comme les journaux de gauche (Mendes, 2011) et même des initiatives féministes, en l'occurrence le *Slut Walk movement*⁷ (Cook et Hasmath, 2014).

Si la littérature sur le postféminisme s'est principalement développée dans un contexte anglo-saxon, certaines études sur les magazines « féminins » au

⁶ Cette période correspond habituellement à la deuxième vague féministe dont les luttes se sont concentrées sur l'autonomie des femmes dans les années 1970 (Baillargeon, 2012).

⁷ Le *Slut Walk* est un mouvement mondial qui consiste essentiellement en l'organisation de marches et de manifestations publiques pour dénoncer la culture du viol (Cook et Hasmath, 2014).

Québec nous portent à croire qu'une sensibilité postféministe s'y exprime parfois. Par exemple, Lebreton (2009) considère que l'idéologie du *girl power*, très présente dans la presse adolescente québécoise (*Alexine*, *Cool!*, *Filles Clin d'œil*, *Full fille* et *Elle Québec girl*), effectue un détournement du concept d'*empowerment*, de façon à réarticuler la féminité autour de notions stéréotypées, comme la séduction. Cardoso (2014) démontre, quant à elle, comment deux articles sur l'articulation travail-famille dans *Marie-Claire* et *Elle* dénoncent le problème de la double tâche des femmes sans remettre en question le non-partage des tâches dans les ménages et le modèle de réussite professionnelle néolibéral. Ces études semblent dénoncer un discours postféministe puisque, sous apparences de revendications féministes, ces magazines n'effectuent pas de véritable remise en question des normes de féminité. De plus, dans son analyse de *Fille Clin d'œil*, *Elle Québec* et *Bel Âge Magazine*, Claveau (2009) montre qu'on y présente une femme ni émancipée ni traditionnelle et conclut que « le mythe de l'«égalité-déjà-là» [...] est sous-jacent au discours de la reféminisation de la femme libérée » (p. 195-196) présent dans cette revue. Ce constat rappelle que les discours postféministes présentent les femmes comme des agents libres et autonomes pour mieux positionner le féminisme comme dépassé et les modèles de féminité traditionnelle comme désirables.

Les écrits scientifiques semblent d'ailleurs partagés quant au potentiel émancipatoire des médias « féminins ». La plupart des études sur les magazines « féminins » se sont inscrites dans une vague critique, dénonçant les discours qu'ils véhiculent sur la beauté, la sexualité, la consommation et la romance hétérosexuelle (Carter et Mendes, 2008). Les récentes études québécoises (Cardoso, 2014; Caron, 2005; Cyr, 2005; Lebreton, 2009) semblent s'inscrire dans cette voie, et l'une d'elles a même relevé la présence d'un discours masculiniste dans *Châtelaine* (Mayer et Dupuis-Déris, 2010). D'autres auteures soulignent plutôt les rapports complexes et de proximité qu'entretiennent les médias « féminins » avec le mouvement féministe depuis son émergence (Brun et Lebel, 2009; Caron et des Rivières, 2008; des Rivières, 1989; Hermes, 2008; Laplanche, 2016). Ces médias auraient participé, entre autres, à la diffusion d'idéaux féministes au Québec dès la fin du 19^e siècle (Brun, 2009; Brun et Laplanche, 2012).

Les analyses textuelles étant limitées, plusieurs auteures féministes se sont intéressées à la réception médiatique en raison du paradoxe soulevé par le plaisir manifeste de certaines femmes et féministes à consommer des contenus perçus comme « dévalorisants » (van Zoonen, 1994, p. 106), puisqu'axés sur des considérations commerciales et des visions traditionnelles de la féminité (Lebreton, 2009). Notre recension des écrits révèle globalement que les femmes font une lecture négociée des contenus consommés, c'est-à-dire que les propos ne sont ni totalement approuvés ni totalement rejetés (van Zoonen, 1994). Par exemple, Petersen (2012) expose le rapport ambivalent qu'entretiennent des lectrices féministes avec le roman *Twilight* : elles apprécient les thèmes de la romance et du désir non consommé qui leur rappellent leur préadolescence, mais elles critiquent le manque d'autonomie de la protagoniste (Bella) et le cadre conservateur et pro-vie du roman. De plus, l'appréciation de médias « féminins » ferait davantage appel aux dimensions fantaisistes et émotionnelles de la subjectivité individuelle, sans rapport apparent avec les attitudes politiques (van Zoonen, 1994). Par exemple, l'étude d'Ang (1994) sur la réception de la série *Dallas*, un téléroman sur la vie d'une riche famille du Texas, démontre que les femmes reconnaissent la nature irréaliste de l'histoire, mais s'intéressent surtout à l'expérience subjective et émotive qu'en font les personnages (Ang, 1994). Par ailleurs, selon une étude d'Hermes (1995), la relation entre les magazines « féminins » et les lectrices n'est pas nécessairement significative puisque leur lecture constitue simplement un moyen de détente (Gauntlett, 2008).

Au contraire, d'autres études (Bellerive, 2011; Yrte-Arne, 2011) suggèrent que les contenus « féminins » permettent aux lectrices d'amorcer des réflexions sur leur vie ou sur la société en général et qu'ils peuvent constituer des sources pertinentes d'information sur des enjeux sociaux. Par exemple, Korinek (1996), qui a étudié la réception de la version anglo-canadienne de *Châtelaine* pendant les décennies 1950-1960, a constaté que certaines des lectrices ont fait un usage subversif du courrier du lecteur en contestant la vision très conservatrice des femmes canadiennes soutenue par le concours *Mrs Chatelaine* sur la vie des femmes au foyer (Korinek, 1996). Les magazines « féminins » contribueraient ainsi, dans une certaine mesure, à l'émergence d'une conscience féministe. Enfin, la consommation de ce type de médias pourrait constituer en elle-même

un acte féministe. Lors de son étude sur les romans Harlequin, Radway (citée dans van Zoonen, 1994) a interprété le moment de détente que s'accordent les mères au foyer interviewées comme une forme de protestation contre la culture patriarcale qui naturalise les femmes dans des rôles de soutien et de soin à la famille.

La réception comme lieu de négociation identitaire

Notre intérêt pour l'articulation des identités féminine et féministe de nos participantes nous oriente vers les approches poststructuralistes. Celles-ci portent un regard critique sur les catégories identitaires, les considérant comme étant des entités polysémiques qui permettent aux individus de se constituer de manière complexe et parfois paradoxale (van Zoonen, 1994). Des significations figées de la féminité et du féminisme contribuent donc à les opposer artificiellement.

À cet effet, la psychologie discursive offre plusieurs outils pour traiter du positionnement des individus au sein de divers discours. La psychologie discursive utilise le concept de points de crises (*crisis points*) qui peuvent traduire des conflits entre différents discours chez un individu, en l'occurrence, entre les discours néolibéraux et féministes (Jorgensen et Phillips, 2002). Elle emploie également le concept d'idéologie se rapportant « aux discours qui catégorisent le monde de manière à légitimer et à maintenir l'ordre social établi⁸ » (Jorgensen et Phillips, 2002, p. 108). Enfin, elle mobilise le concept de *répertoire discursif*, qui constitue un ensemble disponible de manières de penser à partir duquel les individus construisent leurs propres versions du monde selon leurs besoins dans un contexte social précis (Jorgensen et Phillips, 2002). Un répertoire est donc limité par les discours véhiculés dans une société donnée, mais il peut être transformé par l'usage qu'en font les individus (Jorgensen et Phillips, 2002). Cette approche considère donc le langage comme étant une ressource utilisée par les individus, notamment pour reconduire ou rejeter des relations de pouvoir inégalitaires.

⁸ Traduction libre de : « *as discourses that categorise the world in ways that legitimate and maintain social patterns* ».

Enfin, le modèle de Hall suggère que les messages médiatiques sont polysémiques et peuvent être interprétés de diverses manières par les publics. Des luttes de pouvoir discursives s'exercent notamment au travers des diverses positions de sujet (*subject position*) offertes par les textes selon le pouvoir social qu'elles procurent aux individus dans un contexte donné (Ang et Hermes, 1991; Phillips et Jorgensen, 2002; van Zoonen, 1994). Hall (1997) considère également la production, les textes médiatiques et la réception comme trois moments reliés, mais distincts de la consommation médiatique. Puisque ce modèle ne suppose pas une nécessaire concordance entre le codage et le décodage d'un message médiatique, il est possible de supposer la présence d'une sensibilité postféministe chez les lectrices de *Châtelaine*, indépendamment des discours du magazine.

Il nous apparaît donc important de dégager quelles conceptions du féminisme construisent les abonnées de *Châtelaine* afin d'observer comment elles favorisent la reproduction, la contestation ou la négociation des normes genrées. Ainsi, *quelles représentations du féminisme suscite la lecture d'articles portant sur les femmes ou le féminisme chez des lectrices du magazine Châtelaine?*

Méthodologie

Afin de répondre à cette question, nous avons conduit des entretiens semi-dirigés avec dix femmes recrutées par l'entremise d'une liste courriel fournie par l'Université Laval. Les répondantes devaient choisir huit articles à partir de notre sélection de 56 articles dont les contenus féministes étaient jugés substantiels, parus dans *Châtelaine* en ligne⁹ entre janvier 2014 et janvier 2016. Notre schéma d'entretien était composé de quatre parties : la première portait sur les habitudes de lecture des magazines « féminins »; la deuxième se penchait sur la réception du féminisme dans *Châtelaine*; la troisième traitait de la réception des articles sélectionnés par la participante; et la quatrième s'intéressait à son rapport au féminisme. En préalable à l'entretien, nous avons

⁹ Nous ne soulèverons toutefois pas, ici, les enjeux relatifs aux contenus en ligne, qui n'était pas le but de ce projet. Il s'agira d'une des limites bien assumées de cette étude. La gratuité et la facilité d'accès expliquent le choix des contenus en ligne.

proposé un journal de lecture à nos participantes, ce qui nous permettait notamment de personnaliser l'entrevue et de recueillir les informations sociodémographiques de l'échantillon.

Notre échantillon était composé de femmes blanches âgées de 19 à 51 ans. La grande majorité (8 sur 10) était des étudiantes de 35 ans et moins, alors que deux participantes parmi les plus âgées occupaient un emploi professionnel à temps plein. La moitié des participantes possédait un baccalauréat, dont deux détenaient un diplôme de deuxième cycle. Les autres étaient étudiantes de premier cycle universitaire. Enfin, la majorité des participantes étaient en couple, dont cinq en union libre et une mariée. Le reste des répondantes s'est dit « célibataire ».

Les entretiens ont duré en moyenne 1 h 15 min et les échanges ont généralement été transcrits dans leur intégralité, avec des spécifications quant au ton ou au langage non verbal, lorsque significatifs. Afin de préserver l'anonymat des participantes, nous leur avons donné des noms fictifs.

Nous avons ensuite procédé à une analyse thématique des entretiens, qui consiste à découper le corpus en thèmes selon la problématique de recherche, avec le logiciel HyperResearch. La visée est essentiellement descriptive et permet de repérer les grandes tendances du phénomène étudié (Paillé et Mucchielli, 2016). Nous avons combiné cette méthode à une analyse psychodiscursive des thèmes en portant attention aux points de crise, qui se caractérisent par des hésitations, des silences, la répétition d'énoncés, etc., ainsi qu'aux changements de pronoms (du *je* au *nous*, par exemple), qui peuvent indiquer le passage d'une position de sujet à une autre (Jorgensen et Phillips, 2002).

(Dé)construction de l'antithèse entre féminité et féminisme

Notre analyse révèle globalement une porosité entre les identités féministe et féminine de nos participantes, qui se manifeste d'abord dans leur appréciation de *Châtelaine* comme moyen de sensibilisation efficace sur le féminisme. Ariane et Adèle ont soulevé que l'intégration de contenus féministes dans un magazine destiné à de larges audiences permettait de le décloisonner, d'une

part, en conscientisant une clientèle qui serait, par ailleurs, peu intéressée et, d'autre part, de briser certains stéréotypes lui étant associés :

on dirait [que le féminisme] n'a sa place nulle part, sauf comme j'ai dit dans des trucs spécialisés, et donc les femmes, la plupart du temps, vont se dire qu'elles ne sont pas féministes, elles vont avoir peur des mots, alors qu'elles le sont probablement [...] si elles le voient dans *Châtelaine*, ben au moins elles peuvent se dire : ben regarde, moi je lis *Châtelaine*, c'est une revue ben ben pour filles puis tout ça, puis pourtant je suis d'accord avec ce qu'elles disent, fa'que ce n'est peut-être pas si niaisieux que ça (Adèle).

Dans cet esprit, plusieurs répondantes ont suggéré que *Châtelaine* pouvait agir comme porte d'entrée vers des enjeux féministes complexes et des sujets tabous, comme le plaisir féminin, discuté dans l'article « Caresse magiques : dialogues du vagin » : « Moi j'ai adoré ça qu'on ait un super article sur la masturbation féminine dont on parle comme jamais. [...] ouvrons la discussion », a exprimé Ariane.

Les articles de *Châtelaine* ont également sensibilisé nos répondantes sur divers enjeux. Par exemple, certaines d'entre elles se sont étonnées des statistiques sur les agressions sexuelles et de l'ampleur de phénomènes comme le viol (Ophélie) ou la pornovengeance (Linda et Adèle).

Plusieurs des participantes (Linda, Adèle, Geneviève, Ariane et Éloïse) ont également amorcé une réflexion quant à leur vision ou leur identité féministe. Ariane a notamment expliqué que la lecture des articles féministes du magazine représentait une opportunité de confronter sa conception du féminisme avec celle du magazine de façon à développer son argumentaire par rapport aux visions contraires à la sienne. Linda, Adèle et Laure ont mentionné que les articles les avaient aidées à clarifier leur propre conception du féminisme. Par exemple, Linda a réalisé que sa vision du féminisme correspondait à celle de l'auteure de « Mea culpa collectif », pour qui les féministes devraient parfois mieux choisir leurs batailles : « ça ne l'a pas changé justement ça a juste comme mis plus des mots euh, ça a comme mis plus des arguments justement, qu'ah ouin, moi aussi au fond c'est ça que je pensais ». Geneviève, qui fait une lecture régulière et approfondie de *Châtelaine*, a reconnu que le magazine cultivait très probablement son identité féministe : « ça peut d'une certaine

manière, confirmer, affirmer, confirmer mon côté féministe [...] Ce qu'on lit c'est sûr ça a une influence, surtout quand c'est aussi régulier ».

Ainsi, les médias « féminins », dont les magazines, peuvent nourrir une réflexion sur des enjeux sociaux (Bellerive, 2011; Yrte-Ann, 2011), témoignant ainsi de leur capacité émancipatrice. Un possible biais de désirabilité sociale pourrait toutefois expliquer les propos des participantes, ce qui minimise l'impact éventuel des articles dans le développement d'une conscience féministe.

Les participantes ont également adressé des critiques au magazine. La majorité a reproché à *Châtelaine* le manque de profondeur de plusieurs articles, en raison d'un traitement superficiel ou trop court de certains enjeux. Alors que la rapidité de lecture a été évoquée comme un avantage eu égard au rythme de vie effréné de nos répondantes, leur critique suggère que les contenus en lignes sont parfois écourtés au point de nuire à leur potentiel de sensibilisation ou à leur pertinence.

Ariane et Léa ont, quant à elles, soulevé la problématique de la marchandisation du féminisme dans certains articles de *Châtelaine*. Par exemple, Ariane a exposé que l'article « Elizabeth Plank, la féministe 2.0 » avait davantage traité du mode de vie de la journaliste que de ses prises de position féministes franches et directes :

Crime! T'as Elizabeth Plank et tu réussis à pondre une page qui donne ça? Je ne peux pas croire, quelque part, qu'il n'y avait pas plus de chair... Mais c'est ça, la faute à qui? Je ne peux pas présumer. Tsé peut-être que cette journée-là Elizabeth Plank *feela*t vraiment *girly* [rires], elle venait de faire un *shopping spree* sur la 5^e avenue et elle voulait absolument en parler, je ne sais pas [rires] (Ariane).

Ces deux participantes ont également remis en question le caractère encore trop stéréotypé du magazine : « c'est quand même un magazine qui est ultra stéréotypé [...] les sections les plus importantes c'est les sections cuisine, beauté, comment s'entretenir, comment projeter une certaine image... », a exprimé Léa.

Ces critiques sont cohérentes avec la banalité accordée par plusieurs participantes aux magazines « féminins ». Questionnées sur leurs habitudes de consommation médiatique, Anne, Éloïse, Linda et Ariane ont contrasté la lecture d'un magazine « féminin » avec des activités jugées plus exigeantes intellectuellement, comme les lectures universitaires. Bien que certaines participantes (Ariane, Éloïse) aient nuancé leurs propos en admettant que les magazines « féminins » puissent présenter un contenu « plus poussé », d'autres (Adèle, Ophélie) semblaient en avoir une opinion assez négative, accordant peu de valeur aux sujets qu'elles perçoivent comme y étant habituellement traités (mode, beauté, relations amoureuses, etc.). Ces propos traduisent donc une certaine internalisation du discours social dévalorisant le magazine « féminin », qui contraste avec la pertinence octroyée par la majorité des participantes aux articles féministes de *Châtelaine*. Seule Geneviève a clairement exprimé que *Châtelaine* représentait un divertissement qui « passe par la stimulation intellectuelle ».

Par ailleurs, Émilie et Léa ont remarqué que leur prise de position féministe quant à l'enjeu de la pression sociale mise sur l'apparence physique des femmes, donc essentiellement critique par rapport aux normes de beauté imposées, s'avérait contradictoire avec leur appréciation habituelle des articles sur la mode et la beauté dans les magazines « féminins », qui y contribuent généralement. Par exemple, Léa a admis qu'elle s'adonnait à ces plaisirs « féminins » tout en sachant qu'elle entretenait du coup les stéréotypes dénoncés :

quand je lis ce magazine, je *give in* à 110 % euh, dans mon côté fille et dans ce qu'on attend de moi, et tsé, je le fais dans mon bain alors que tsé, j'ai un masque dans la face, et un masque dans les cheveux, puis tsé comme, tsé y a aucun moyen à ce moment-là que je ne rentre pas dans un stéréotype de beauté X, Y, Z, tsé. Même si je sais que ça me fait plaisir, je ne le fais pas juste pour ça (Léa).

Afin de résoudre le paradoxe, la participante a expliqué que la lecture du magazine représentait une échappatoire de son quotidien de doctorante intellectuellement demandant. Il s'agit donc essentiellement du même argument évoqué par les autres participantes pour expliquer le peu d'importance accordée aux magazines « féminins ». La rationalité évoquée par Léa pour

justifier son positionnement à la fois critique et de complaisance par rapport aux normes de beauté véhiculées dans certains articles de *Châtelaine*, ainsi que la distinction opérée par les participantes entre les articles féministes de *Châtelaine* et d'autres sujets des magazines « féminins », démontre l'usage de répertoires discursifs différents pour traiter des contenus féministes et « féminins ». L'un réfère davantage au travail intellectuel ou à une identité politique et sociale, et l'autre est plutôt associé à la détente, à la fantaisie et à une identité plus traditionnellement féminine. Ces positionnements paradoxaux semblent donc appuyer l'idée selon laquelle les prises de position politique et l'appréciation de contenus populaires font appel à des domaines séparés de la subjectivité individuelle (Ang et Hermes, 1991; van Zoonen, 1994).

Sur le plan des représentations, le discours des répondantes a, globalement, déconstruit l'opposition entre féminité et féminisme. En ce sens, leur discours s'est apparenté à celui de la troisième vague¹⁰, qui admet l'inclusion d'identités « autrefois » jugées incompatibles avec les idéaux du mouvement, comme l'appréciation de films romantiques ou de produits de beauté (Snyder, 2008). La compatibilité des identités féministes et féminines a été bien établie par Geneviève, Ariane et Éloïse. Par exemple, en réaction à l'article « Les matantes radicales », Geneviève a totalement endossé les propos énoncés : « “Les madames lèvent la tête de leur fourneau des fois pour regarder les nouvelles.” Tout à fait, oui. Est-ce que ça peut être lié le fait d'être féministe et euh et féminine finalement [...] je suis d'accord avec cette idée-là que ce n'est tellement pas contradictoire ».

D'autres participantes (Linda, Laure, Émilie, Ophélie et Adèle) ont révisé leur conception préalable de l'identité féministe comme contradictoire par rapport à divers aspects de la féminité traditionnelle, comme la sphère domestique ou la beauté. Pour Linda, un féminisme actuel ne s'inscrit pas dans un rejet de la féminité, ce qu'elle explique en parlant de Ditto, présentée dans l'article

¹⁰ L'émergence de la troisième vague est située dans les années 1990 (Blais, Fortin-Pellerin, Lampron et Pagé, 2007). Elle se développe à l'opposé d'une vision stéréotypée du féminisme comme anti-*fun*, anti-féminité, anti-homme et anti-sexe, blanc et hétérosexuel, généralement associé à la deuxième vague dans l'imaginaire collectif (Snyder, 2008). La notion de « troisième vague » (ou de « vague ») demeure cependant contesté : il s'agirait davantage d'une impression résultant de la mise de l'avant de certains enjeux et personnalités que d'une réforme du mouvement (Blais, Fortin-Pellerin, Lampron et Pagé, 2007).

« 10 chanteuses pop qui sortent des rangs » : « je trouvais ça vraiment intéressant de voir une artiste qui était féministe, qui était belle puis en plus tsé elle est mannequin [...] C'est plus dans cette voie-là que je trouve qu'on est rendu aujourd'hui ». Laure et Émilie possédaient, pour leur part, une vision de l'identité féministe associée à la femme de carrière ou à la performance professionnelle, entre autres, qui s'opposait à l'image de la femme au foyer. Cette distinction a fait place à l'idée qu'être « féministe » à la maison était possible : « pour moi, féminisme égal succès, euh... rayonnement, puis euh on dirait que ma définition change un petit peu [...] le discours féministe, je ne suis pas sûre qu'il privilégie tant le succès professionnel » (Laure).

Certaines participantes (Adèle et Ophélie) ont plutôt déconstruit, en lien avec l'article « 20 moments forts pour les femmes en 2015 » qui souligne la prise de position de Miss Univers pour les droits autochtones, le préjugé de la « nunuche » à l'égard des femmes qui participent à ce concours : « Je me suis dit OK, ces filles-là, ce n'est pas vrai que c'est juste des filles qui n'ont rien dedans [...] ce que ça a changé comme opinion c'est que je ne pensais pas que tu pouvais te servir de Miss Univers pour faire de la politique », a exprimé Adèle.

L'antithèse entre féminité et féminisme s'est toutefois manifestée plus subtilement en étant articulée autour du répertoire discursif du libre choix. Celui-ci a été employé pour valoriser certaines décisions ou certains comportements qui pourraient être jugés négativement, lorsqu'imposés, car ils se conforment aux rôles et aux normes de genre.

Les discussions sur la conciliation travail-famille, dont traitent les articles « La conciliation travail-famille avec Anne-Marie Slaughter » et « Annie Cloutier, Rebelle au foyer », y ont été particulièrement propices. Émilie exprime clairement que rester à la maison est légitime dans la mesure où il s'agit d'une décision personnelle, le cas contraire constituant une situation inacceptable, jugée rétrograde :

je pense que ça devrait être un choix *personnel* [accent sur le mot] de décider moi je suis plus carriériste, ou moi je suis plus maternelle. Rester à la maison, ça ne devrait pas être un choix qui t'est imposé parce que, exemple,

ton mari fait un meilleur salaire, donc toi tu vas rester à la maison parce que la femme doit rester à la maison parce que c'est des vieilles valeurs (Émilie).

Pour Geneviève, le soin des enfants, qui incombe généralement aux femmes, pose problème seulement dans la mesure, encore une fois, où cette situation est imposée :

quand les enfants sont malades, c'est les femmes qui restent à la maison, pas les hommes et ça, c'est une inégalité. Est-ce que c'est grave? Bah, ça dépend, peut-être que pour certains c'est un choix de couple peut être que pour d'autres, c'est imposé et ils ne sont pas bien là-dedans, là on peut en parler tsé (Geneviève).

Adèle s'est, pour sa part, positionnée de manière critique par rapport aux normes sociales imposées aux femmes : « il y a plein d'affaires que la femme doit faire pour être belle, pour bien paraître, qui sont vraiment gossantes et qu'aucune femme n'a envie de faire. Moi je ne connais aucune femme qui se lève le matin et qui dit : "Oh yes! Aujourd'hui je vais m'épiler..." ». Cependant, elle propose que l'adhésion à ces normes dans le but de se faire plaisir à soi est acceptable : « si elle se maquille et qu'elle s'habille sexy [...] l'important au final, c'est [...] que tu n'agisses pas pour plaire aux autres, mais que tu agisses pour te plaire à toi », pense Adèle.

Ces lectures s'inscrivent dans un discours postféministe puisque, d'une part, les participantes se sont positionnées de manière critique quant aux formes d'oppression manifestes, sans égard à ses formes indirectes. Ainsi, seules les contraintes explicites (observables) au libre arbitre sont jugées condamnables. D'autre part, comme l'explique Gill (2007), « se faire plaisir » suggère que les femmes suivent toujours leurs désirs propres et agissent dans leur intérêt sans se demander pourquoi, si tel est le cas, les comportements adoptés se conforment aux standards valorisés. Dans les deux cas, le rôle de l'internalisation de certains discours sur les comportements (Gill, 2007) ainsi que les conséquences potentielles de certains choix sont généralement ignorés. Les discours des participantes rendent clairement compte qu'il n'est plus acceptable, aujourd'hui, d'imposer un certain mode de vie aux femmes.

Le discours des participantes pourrait être interprété comme concordant avec une rhétorique postféministe qui mobilise la rationalité et l'autonomie des

femmes comme sceau de protection en anticipation du jugement « féministe » sur les plaisirs « féminins » (Gill, 2007). Par contre, il nous semble également possible d'interpréter leur propos comme tributaires d'une conception flexible du féminisme. Dans cette optique, la manière dont les choix sont posés par les femmes (librement ou non) importe davantage que la nature de ces choix. Les répondantes s'inscriraient alors davantage dans une conception du féminisme associée à la troisième vague, où le mode de vie et la volonté de correspondre ou non aux standards de beauté, entre autres, ne permettent pas d'affirmer ou d'infirmer l'identité féministe d'un individu (Budgeon, 2011; Heywood, 2005). Effectivement, certaines participantes (Adèle, Laure, Léa) ont employé un répertoire discursif d'ouverture pour traiter de leur vision du féminisme, selon laquelle les femmes devraient s'appuyer dans leurs choix respectifs plutôt que de se juger entre elles : « Je le suis plus [féministe] déjà parce que euh... j'ai beaucoup plus d'acceptation euh... des façons de penser de toutes les femmes », a exprimé Adèle. Pour Léa, le jugement que portent certaines femmes à l'égard de leurs pairs est nuisible à la cause féministe : « ceux qui jugent le plus ces affaires-là [les choix], c'est nous autres, entre nous autres [...] tsé je pense que juste s'autoaccepter entre femmes, ça serait déjà un bon début ». Cette articulation entre ouverture et libre choix soulève la difficulté du mouvement féministe de tenir un propos critique sans s'inscrire dans une dévalorisation des femmes ou de la féminité qui reconduit en partie un propos patriarcal, ou de tenir un propos d'acceptation et d'ouverture des choix individuels sans dépolitiser les enjeux qu'ils sous-tendent : « *third-wave feminism completely embraces nonjudgmentalism and choice, sometimes to the point of blunting its critical edge* » (Snyder, 2008, p. 191).

Nous pouvons par ailleurs nuancer la portée du discours du choix en soulignant que les répondantes ont également démontré une compréhension du conditionnement social des sexes en traitant des pressions imposées par l'éducation (Ariane, Laure et Léa), la socialisation genrée (Ariane, Adèle et Geneviève) et les médias (Adèle, Émilie, Éloïse, Léa) sur les femmes. Ces propos font référence à la *construction sociale* du genre, car nous apprenons toute notre vie comment nous comporter selon la catégorie de sexe (femme ou homme) attribuée à la naissance (Bereni *et al.*, 2012), bien que la socialisation genrée peut être plus ou moins accomplie selon les individus. Le genre, qui se

définit comme « un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associés (féminin/masculin) » (Bereni *et al.*, 2012, p. 10), permet de rendre compte, entre autres, des rapports de pouvoir réarticulés et contestés dans les discours de nos participantes.

D'abord, certains propos de nos participantes sur les sujets connotés comme « féminins » dans les magazines reconduisent une valorisation des rôles et des activités associés aux hommes au détriment de ceux associés aux femmes (Bailey, 2012). Par contre, ce rapport de pouvoir est rejeté particulièrement lorsqu'il s'incarne sous la forme de l'autorité masculine. Les rapports hiérarchisés entre les hommes/le masculin et les femmes/le féminin sont donc dénoncés dans leurs dimensions matérielles, mais ont parfois été reconduits dans leurs dimensions symboliques. Le genre comporte par ailleurs une dimension *performative* : la répétition quotidienne de certains actes (gestuelle, habitudes vestimentaires, etc.) crée l'illusion d'une identité de genre innée (Butler, 2005). Le comportement de Léa, qui dit lire son magazine dans son bain, avec un masque dans les cheveux et sur le visage, suggère que le genre peut se manifester concrètement non seulement par le choix du média, le magazine « féminin », mais aussi par l'acte et le contexte même de sa consommation qui participe à ce que la répondante reconnaît elle-même comme un « rituel de féminité ».

Conclusion

Notre étude des représentations du féminisme chez les lectrices de *Châtelaine* traduit davantage une remise en question des frontières entre les identités féministes et féminines que leur maintien. Le féminisme est notamment le bienvenu dans les contenus de cette revue qui est même considérée comme étant un moyen efficace de sensibilisation aux idées du mouvement, bien que certaines critiques aient soulevé le manque de profondeur des articles, leur *glamourisation* et le caractère stéréotypé de ses principales sections. Certains propos des participantes traduisent toutefois leur association des univers féminins et féministes à des répertoires discursifs distincts, suggérant qu'ils font

appel à des dimensions séparées de leur subjectivité (Ang et Hermes, 1991; van Zoonen, 1994).

Les répondantes ont par ailleurs réarticulé de manière significative le discours du choix caractéristique d'une sensibilité postféministe. Ce discours porte certainement atteinte à la portée de la réflexion collective qui peut être faite sur les enjeux féministes soulevés par ces choix individuels et sur la nature sociale de leur origine, bien que les participantes aient démontré par ailleurs leur compréhension des influences sociales qui forgent la catégorie « femme ». Lorsque la rhétorique du choix mène à une position totalement acritique, elle peut être qualifiée de « postféministe », puisqu'elle ne contribue pas à la tenue d'un débat sur divers enjeux et à la sensibilisation des femmes et des hommes au sujet de ceux-ci. Par contre, ce discours est parfois articulé autour d'un répertoire d'ouverture qui nous laisse supposer que la réticence à porter un jugement sur des choix individuels témoigne aussi d'une conscience de la diversité de la catégorie « femme » chez certaines de nos répondantes. Cette prise de conscience n'est pas à négliger puisque la question de l'inclusion des préoccupations des femmes minorisées et racisées au sein des luttes féministes constitue un enjeu toujours d'actualité (Maillé et Hamrouni, 2016). Nous soulignons à cet effet que le manque de diversité de « race » et d'orientation sexuelle, entre autres, de notre échantillon constitue une importante limite de notre étude. Une analyse intersectionnelle aurait certainement fourni un éclairage sur les manières dont l'expérience d'autres rapports de pouvoir construit diverses représentations et consciences féministes. Une prise en compte de la diversité, sur les plans théoriques et pratiques, ouvre par ailleurs la porte à l'intégration des femmes trans au sein du mouvement féministe, un sujet qui demeure encore aujourd'hui controversé (Baril, 2015).

Références

Ang, I. et Hermes, J. (1991). Gender and/in media consumption. Dans J. Curran et M. Gurevitch (dir.), *Mass Media and Society* (p. 307-329). Londres, Angleterre : Edward Arnold.

- Bailey, L. E. (2012). Feminist Research. Dans S. Lapan, M. Quartaroli, et F. Riemer (dir.), *Qualitative research: An introduction to methods and designs* (p. 391-421). San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Baillargeon, D. (2012). *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, Québec : Boréal.
- Baril, A. (2015). Sexe et genre sous le bistouri (analytique) : interprétations féministes des transidentités. *Recherches féministes*, 28(1), 121-141.
- Béliveau, G. (2011). *Représentations du travail féminin dans les revues Châtelaine et Actualité (1960-1990)* (mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke.
- Bellerive, K. (2011). *Discussions sur les genres : des Québécoises de la Génération X parlent d'autofiction au féminin* (mémoire de maîtrise), Université de Sherbrooke.
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A. et Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre* (2^e édition). Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.
- Berger, A. A. (2011). *Media and communication research methods: An introduction to qualitative and quantitative approaches*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Blais, M., Fortin-Pellerin, L., Lampron, E. et Pagé, G. (2007). Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical. *Recherches féministes*, 20(2), 114-162.
- Brun, J. (2009). *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Brun, J. et Lebel, E. (2009). Parole aux téléspectatrices, place au féminisme : la 1500^e émission de *Femme d'aujourd'hui* et les francophones du Québec et du Canada en 1973. *Le Temps des médias*, 1(12), 78-89.
- Brun, J. et Laplanche, L. (2012). Rendre le privé politique à la télévision de Radio-Canada : *Femme d'aujourd'hui* et le féminisme au Québec (1965-1982). Dans D. Monière et F. Sauvageau (dir.), *La télévision de Radio-*

- Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec* (p. 57-71). Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Budgeon, S. (2011). *Third Wave Feminism and the Politics of Gender in Late Modernity*. Londres, Angleterre : Palgrave MacMillan.
- Butler, J. (2005). *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris, France : La Découverte.
- Cardoso, A. (2014). La superwoman est-elle antiféministe? Analyse des discours de la presse féminine sur l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. *Recherches féministes*, 27(1), 219-236.
- Caron, C. (2005). Dis-moi comment être la plus belle! Une analyse du contenu photographique de la presse féminine pour adolescentes. *Recherches féministes*, 18(2), 109-136.
- Caron, C. et des Rivières, M. (2008). La presse des femmes et le progrès social au Québec. Dans E. Le Ray et J. Lafrance (dir.), *La bataille de l'imprimée à l'ère du papier électronique* (p. 173-180). Montréal, Québec : Presse de l'Université de Montréal.
- Carter, C. et Mendes, K. (2008). Feminist and Gender Studies. Dans W. Donsbach (dir.), *The International Encyclopedia of Communication*, John Wiley & Sons.
- Chabrol, C. et Oprescu, M. (2010). La presse féminine : une mythologie efficace. *L'orientation scolaire et professionnelle*. Récupéré de <http://osp.revues.org/286639/3>
- Claveau, M. (2009). *La femme en trois temps. Étude intergénérationnelle de la presse féminine québécoise : Filles Clin d'œil, Elle Québec et Bel Âge Magazine* (mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.
- Cook, J. et Hasmath, R. (2014). The discursive construction and performance of gendered identity on social media. *Current Sociology*, 62(7), 975-993.
- Cyr, M. (2005). Les modèles de relations homme-femme dans les images publicitaires de quatre magazines féminins québécois de 1993 et de 2003.

- Du couple Harlequin au couple égalitaire menacé. *Recherches féministes*, 18(2), 79-107.
- Dean, J. (2010). Feminism in the Papers. Contested feminisms in the British quality press. *Feminist Media Studies*, 10(4), 391-407.
- Demers, F. (2008). La communication publique, un concept pour repositionner le journalisme contemporain par rapport au débat public et à la démocratie. *Les Cahiers du Journalisme*, (18), 208-230.
- Demers, F. (2016). Problématiser la parole publique. Dans G. Martel (dir.), *La parole publique* (p. 9-27). Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval/CEFAN.
- Des Rivières, M. (1989). *Châtelaine* et la littérature. *Recherches féministes*, 8(2), 127-136.
- Douglas, M. V. (2002). *Postfeminist news, political women in media culture*. New York, NY : State University of New York Press.
- Fraser, N. (2001). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. *Hermès*, (31), 125-156.
- Gauntlett, D. (2008). *Media, Gender and Identity. An Introduction* (2^e éd.). Londres, Angleterre/New York, NY : Routledge.
- Gill, R. (2007). Postfeminist media culture, Elements of a sensibility. *European Journal of Cultural Studies*, 10(2), 147-166.
- Gill, R. (2008a). Postfeminism. Dans W. Donsbach (dir.), *The International Encyclopedia of Communication*, John Wiley & Sons.
- Hall, Stuart. (1997). Codage/décodage. *Réseaux*, 1(1), 59-71.
- Hamrouni, N. et Maillé, C. (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc?*. Montréal, Québec : les Éditions du remue-ménage.
- Hermes, J. (2008). Women's Media Genres. Dans W. Donsbach (dir.), *The International Encyclopedia of Communication*, John Wiley & Sons.
- Hesse-Biber, S. N. (2014). *Feminist research practice: A primer*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

- Heywood, L. L. (2005). *The Women's Movement Today: The Encyclopedia of Third Wave Feminism*. Westport, CT : Greenwood Publishing Group.
- Hill, M. R. (2009). Patriarchy. Dans J. O'Brien (dir.), *Encyclopedia of Gender and Society*. Los Angeles, CA : Sage Publications.
- Jorgensen, M. W. et Phillips, L. (2002). *Discourse Analysis as Theory and Method*. Londres, Angleterre : Sage Publications.
- Korinek, V. J. (1996). "Mrs. Chatelaine" vs. "Mrs. Slob": Contestants, Correspondents and the *Chatelaine* Community in Action, 1961-1969. *Journal of the Canadian Historical Association*, 7(1), 251-275.
- Laplanche, L. (2016). *Pour vous mesdames... et messieurs. Production des émissions féminines à la Société Radio-Canada à Montréal (1952-1982). Promotion, conception des publics et culture organisationnelle genrées* (thèse de doctorat). Université Laval.
- Lebreton, C. (2009). Les revues québécoises pour adolescentes et l'idéologie du girl power. *Recherches féministes*, 22(1), 85-103.
- Lecarme-Tabone, Él. (s.d.). BEAUVOIR SIMONE DE — (1908-1986). Dans *Universalis éducation*.
- Lotz, A. (2001). Postfeminist Television Criticism: Rehabilitating Critical Terms and Identifying Postfeminist Attributes. *Feminist Media Studies*, 1(1), 105-121.
- Mayer, S. et Dupuis-Déri, F. (2010). *Quand le « prince charmant » s'invite chez Châtelaine*. Montréal, Québec : UQAM, L'R des centres de femmes du Québec.
- McIntosh, H. (2012). *Transforming Canadian Women in the Road to Modernity: A Frame Analysis of Feminisms in Chatelaine (1928-2010)* (mémoire de maîtrise), Université d'Ottawa.
- McRobbie, A. (2004). Post-feminism and popular culture. *Feminist Media Studies*, 4(3), 255-264.
- Mendes, K. (2011). *Feminism in the news. Representations of the women's movement since the 1960's*. New York, NY : Palgrave Macmillan.

- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e édition). Paris, France : Armand Collin.
- Peterson, A. H. (2012). That Teenage Feeling. Twilight, Fantasy, and Feminist Readers. *Feminist Media Studies*, 12(1), 51-67.
- Press, A. L. (2011). Feminism and Media in the Post Feminist Era. *Feminist Media Studies*, 11(1), 107-113.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, L.-H. Groulx, R. Mayer, P. Deslauriers, A. Laperrière et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques (rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale)*. Montréal, Québec : Université de Montréal.
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide?. *Recherches qualitatives*, (5), 99-111.
- Société Radio-Canada. (2017). Concept. Récupéré de <http://ici.radio-canada.ca/tel>
- Snyder, C. (2008). What is Third Wave Feminism? A New Directions Essay. *Journal of Women in Culture and Society*, 34(1), 175-196.
- Van Zoonen, L. (1994). *Feminist Media Studies*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Yanick, V. (2016). *Les représentations du féminisme chez les lectrices de Châtelaine* (mémoire de maîtrise), Université Laval.
- Yrte-Ann, B. (2011). Women's magazines and the public sphere. *European Journal of Communication*, 26(3), 247-261.

DÉFINIR UN ESPACE PASSAGER : RÉFLEXION SUR LE PROJET MÉGAPHONE (2013)

Karelle Arsenault
Université du Québec à Montréal

Résumé : *Cet article est une réflexion sur le passage du projet Mégaphone à Montréal en 2013. Cet événement a été créé par Moment Factory et produit par l'Office national du film et le Quartier des spectacles de Montréal. À partir d'une présence à l'une des soirées Mégaphone, j'utilise mon expérience de l'« espace » Mégaphone pour tenter de théoriser cet espace passager dans lequel je me suis trouvée un soir d'automne. Cet espace, que j'ai d'abord envisagé comme « social », selon la définition d'Henri Lefebvre, je l'ai finalement appréhendé comme « autre », soit ni complètement concret ni complètement abstrait, comme l'a décrit Michel Foucault. Ce texte présente le récit de ma pensée.*

Mots-clés : espace autre, espace public, expérience, Mégaphone, mobilité.

Abstract: *This article is a note on the passage of the Megaphone project in Montreal in 2013, a project created by Moment Factory and produced by the National Film Board of Canada and the Quartier de spectacles de Montréal. Starting from my participation at one of Megaphone's events, I use my experience of the Megaphone "space" to propose a theorization of this temporarily space in which I found myself by a fall evening. This space, which I first considered as "social", as Henri Lefebvre described it, I ended up apprehending it like "other" ("autre"), that is a space neither completely concrete nor completely abstract, as described by Michel Foucault. This text represents the account of my thoughts.*

Keywords: espace autre, public space, experience, Megaphone, mobility.

Le texte qui suit a d'abord été rédigé dans le cadre d'un séminaire de doctorat sur les *mobility studies* à l'automne 2013¹. Il s'agit d'une réflexion que nous pourrions dire « instinctive », puisqu'à l'époque, l'objectif était de m'approprier une méthode qui se voulait avant tout incarnée. J'envisageais – et j'envisage toujours – l'écriture comme une méthode, un processus de réflexion (Colyar, 2009; Richardson, 1994), et je désirais mettre cette méthode à l'épreuve. Je n'avais pas un objectif précis – sinon celui de parler d'un espace – ni même une question de recherche définitive – sinon celle de décrire le mouvement : chacun se construirait au moment voulu. *Le « je » doit être constructif, il doit partager l'expérience par son regard décalé, il doit éprouver la situation (Berger et Paillé, 2011). J'éprouverais la situation avant de m'en faire une idée (trop) précise, trop définie, avant d'établir ce qu'elle peut être*².

Situation

À l'automne 2013, l'Office National du Film (ONF) et le Quartier des spectacles de Montréal présentent le projet *Mégaphone*, créé par le studio Moment Factory³. Ce projet, nous dit-on, se veut une reconstitution de l'agora grecque à l'ère du numérique et du multimédia. À la fois nom et objet, le *Mégaphone* est un aménagement extérieur qui donne la parole aux citoyennes et citoyens en créant un espace destiné aux échanges (j'y reviendrai). Devant proposer une réflexion sur les espaces et les mobilités dans le cadre de mon séminaire, je m'intéresse alors de façon spontanée à cette production, qui prend place dans un espace ouvert, public, où circulent bon nombre de personnes. *Les deux « caractéristiques » semblaient réunies*. Par ailleurs, *Mégaphone* est présenté par l'ONF/interactif – ma thèse de doctorat porte sur le documentaire interactif et l'ONF/interactif en est un producteur important – et semble incarner la

¹ Je remercie mon directeur de recherche, Louis-Claude Paquin, pour ses relectures attentives.

² Au fil du texte, les passages en italique comme celui-ci servent de surimpressions. Il s'agit de commentaires « hors-texte » (Lourau, 1988) qui visent à faire état de ma réflexivité de chercheur. Cette forme s'inspire des diaristes dont discute Lourau dans *Le journal de recherche* (1988) et est liée à mon approche phénoménologique ainsi qu'à la méthode de l'autoethnographie et aux écritures créatives qui seront évoquées dans la section suivante.

³ Moment Factory est un studio de médias numériques et de divertissement montréalais spécialisé dans la conception et la production d'environnements (<http://www.momentfactory.com/fr>).

notion d'*espace public* développée par Habermas (1988), notion qui a attiré mon attention quelques années plus tôt.

Ainsi, si le projet m'apparaissait comme un terrain idéal, mon intérêt de départ reposait encore davantage sur le fait que je ne savais pas complètement à quoi m'attendre (entre autres sur le plan théorique, excepté pour la notion d'espace public) lorsque je me suis présentée à un événement *Mégaphone* un soir d'automne. J'allais prendre des notes et observer : je verrais bien.

Ce soir-là, je me suis donc installée, un peu à la manière de l'ethnographe (Fortin et Houssa, 2012), prête à observer (sans participer toutefois – du moins c'est ce que je croyais) et j'ai laissé cours à mes sens. À bien y repenser, mon objectif, surtout, était de parler de mon expérience. J'adoptais une posture phénoménologique (Depraz, 2012; Husserl, 2013) sans même le savoir – et cette posture deviendrait par la suite la mienne. Je me rapprochais davantage de l'autoethnographique (Chang, 2007; Ellis et Bochner, 2000), « *research, writing, story, and method that connect the autobiographic and personal to the culture, social, and political* » (Ellis, 1992, p. xix) – et cette méthode deviendrait, elle aussi, mienne, celle dont je m'inspirerais pour aborder la phénoménologie (Moustakas, 1994).

L'observation théorique que j'ai finalement proposée n'était pas du tout prévue : elle a émergé, justement, de l'expérience de cet espace qui m'a semblé, pour le temps que je m'y suis trouvée, « autre ». C'est par Foucault (2004), après quoi, que j'ai pu mettre des mots sur cette impression. Ce qui suit est le récit de cette expérience et de mes réflexions personnelles, *ressenties*, et théoriques.

Un espace à définir

« Dans quelle mesure *un* espace se lit-il? Se décode-t-il? », s'interroge Henri Lefebvre dans *La production de l'espace* (1974, p. 25). La question est à réponses multiples, dès lors que l'espace social relève du construit social, précise l'auteur. Tautologie, il est vrai, qui signifie toutefois que ce construit repose sur plusieurs variables et rapports sociaux, sur différentes compréhensions des pratiques sociale, spatiale et politique.

L'espace se produit, il se construit. L'espace est vivant, il est mouvant. Il n'est ni fixé, ni déterminé, ni même prédéterminé. L'espace social est multiplicité. Il se constitue de divers espaces sociaux et publics, là où la société cherche à s'assurer d'une forme minimale de cohésion. *Vous et moi en faisons partie et contribuons à sa construction, à ses transformations.* L'espace public y participe. Celui-ci, tout autant que l'espace social de façon générale, se définit par la continuité de son flux et par sa mobilité. Il est « mouvement, brassage, passage, déplacement des individus et transmission de messages [qui] autorisent et garantissent, autant que faire se peut, dans une société complexe, la confrontation à l'Autre, à la diversité et aux différences » (Wantin, 2001, p. 62). L'espace public engage l'organisation d'un « ici commun » (Dulong, 1992), d'un espace de prise de parole, d'expression, de mise en commun, de mémoire collective : c'est le caractère normatif de la conception habermassienne. L'espace public fait référence à une volonté de rendre public; il doit permettre la libre expression, la communication et la discussion, démocratique, sans quoi il n'est pas; il est abstraction dans la mesure où il sert la formation des opinions et des volontés politiques (Chaniel, 1992); il est instance de médiation entre la population et l'État (Wantin, 2001). Cela dit, par espace *social*, il ne faut pas systématiquement entendre espace « public ». Il s'agit plutôt d'un entremêlement d'espaces, le public faisant partie du social. Ainsi, « [*l]es espaces sociaux se compénètrent et/ou se superposent. Ce ne sont pas des choses, limitées les unes par les autres, se heurtant par leur contour ou par le résultat des inerties » (Lefebvre, 1974, p. 104, emphase de l'auteur). Il y a superposition. Il y a articulation. Où me situer dans cet entremêlement?*

Pourquoi parler d'espaces social et public? Parce que le point de départ de cette réflexion est la présence d'un espace à définir, d'un espace qui s'est imbriqué à un autre le temps d'un court passage, d'une brève existence. Cet espace, social, public, comment en parler? Comment le traduire? D'abord, il faut le nommer, et je le ferai par le nom que ses créateurs lui ont attribué : *Mégaphone*, ou encore, disons-le ainsi, l'« espace *Mégaphone* ».

Mégaphone se présente comme un espace passager, comme l'activation d'un espace préexistant, comme son appropriation par la prise de parole et le numérique. C'est un espace aux caractères visuel et sonore prononcés, car l'image y est omniprésente et la voix, amplifiée. Le projet *Mégaphone* s'est

déroulé entre le 4 septembre et le 4 novembre 2013 dans le Quartier des spectacles de Montréal, à l'intersection de l'avenue Président-Kennedy et de la rue Jeanne-Mance. Pour l'occasion, la place située au pied du pavillon Président-Kennedy de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) avait été aménagée de façon à recréer une sorte d'agora extérieure : petite plateforme pour un ou plusieurs orateurs, quelques sièges pour l'assistance, ainsi que des conteneurs blancs empilés où étaient projetés mots et images. Tout près, sur la plateforme, se trouvait le mégaphone⁴, un appareil rouge pompier – *et le contraste était frappant entre ce rouge et le blanc des conteneurs me semblait-il* – orienté en direction de la façade du pavillon Président-Kennedy où avait lieu la projection principale, soit des mots tout en couleur et une courbe d'intonation de la voix de celui qui s'exprimait au travers du mégaphone. À quelques pas, longeant le pavillon, se trouvait la « promenade des artistes », où sept vitrines « Hommage aux grands orateurs d'ici » avaient été installées. L'objectif était de présenter de grands orateurs⁵ ayant marqué l'espace de parole de la ville de Montréal. *J'avoue m'y être intéressée pour la forme, car c'est la projection et l'omniprésence de l'image qui attiraient mon attention.*

Avec pour thème « Lance une idée sur ta ville », *Mégaphone* est à la fois un titre, un slogan et un objet. Il y a l'action et l'objet, l'acte de se faire entendre par l'intermédiaire d'un appareil qui amplifie la voix. *Mégaphone*, pour ses créateurs, c'est « une expérience interactive de prise de parole dans l'espace public » (ONF, 2013b, s. p.). Par la technologie de reconnaissance vocale, le mégaphone amplifie la voix de ceux et celles qui prennent le micro. Une première forme de remédiation des voix par la technologie (Bolter et Grusin, 1999) s'observe, celle qui intensifie le son et porte ainsi la voix au-delà des frontières invisibles de l'espace *Mégaphone*. Une seconde forme se dessine de façon simultanée par la création d'une trace visuelle de ces voix, permise par la projection d'une courbe sonore les représentant et de mots liés au discours qu'elles portent. Sur les conteneurs blancs qui se trouvent derrière la tribune se matérialisent ainsi en lettres et en images des mots extraits des discours

⁴ Lorsque *Mégaphone* apparaît avec une majuscule, il est question du projet; lorsqu'il apparaît avec une minuscule, c'est de l'appareil dont il est question.

⁵ Gilles Vigneaut, Michèle Lalonde, Pierre Bourgault, Clémence Desrochers, Irving Layton, Camilien Houde et Kondiaronk.

prononcés. *Une certaine concentration est nécessaire pour le constater.* L'« œuvre visuelle » obtenue se veut à la fois personnelle et collective. Personnelle, car la prise de parole est l'acte d'un individu et que la façade du pavillon matérialise sa voix et ses propos. Collective parce qu'au fil du projet, les mots projetés sur la façade du pavillon sont ceux des oratrices et orateurs qui ont précédé la personne au micro. *Comment être certain de l'efficacité du dispositif?* Collective, aussi, parce que ces mêmes mots s'accumulent de façon à représenter les différents enjeux discutés, construisant une mémoire du projet et laissant par la même occasion des traces numériques une fois l'installation *Mégaphone* démontée. *Encore faut-il être en mesure de déchiffrer cette mémoire.* Collective, enfin, car l'espace public confère un caractère ouvert à l'expérience, c'est-à-dire qu'un certain nombre de personnes (les observateurs, actants « passifs ») peuvent se regrouper autour d'un ou de plusieurs oratrices et orateurs (actants « actifs »), alors que d'autres, passant (aussi observateurs), peuvent s'arrêter, demeurer en bordure ou s'ajouter au groupe. *Difficile de passer tout droit.*

Mégaphone, par conséquent, stimule la prise de parole et la capacité créatrice « [de la] communauté ou collectivité, [du] groupe, d'une fraction de la classe agissante, d'un "agent" ou "actant" » (Lefebvre, 1974, p. 137). Au final, la projection sur la façade du pavillon Président-Kennedy illustre deux moments du projet : une première couche, celle du temps réel, qui illustre par une courbe la voix de l'oratrice ou de l'orateur; une seconde, indirecte et qui demeure, celle de la mémoire laissée par les mots qui apparaissent derrière la courbe et se multiplient (ONF, 2013b). J'y vois presque une certaine poésie, mais aurons-nous jamais accès à cette mémoire en temps qu'actant? Les actants « actifs », celles et ceux qui auront pris la parole, et les actants « passifs », les observatrices et observateurs (Chareaudeau et Maingueneau, 2002), pourront-ils accéder à cette mémoire qu'ils auront construite?

Le projet *Mégaphone* a été conçu afin de créer un espace de prise de parole pour la collectivité, en faisant appel aux technologies du numérique comme outils à la fois fonctionnels et esthétiques, pour se différencier d'autres formes d'espace public. Les voix et les mots du *Mégaphone* auraient pu se matérialiser dans un espace fermé, un café, une salle de conférence, un théâtre ou un musée, mais les créateurs ont choisi d'en faire une installation urbaine et

extérieure. L'espace public a été investi, au sens littéral, tant par la parole que par le numérique, devenant dès lors espace médiatique (Couldry, 2004).

L'utilisation technologique du *Mégaphone*, la reconnaissance vocale, la projection d'images et le mégaphone (en tant qu'appareil) ont servi à médier les idées formulées par les oratrices et orateurs et les autres intervenantes et intervenants, faisant, du même coup, reposer cet espace sur ces formes médiatiques. L'espace *Mégaphone* existe ainsi au travers de sa condition physique et médiatique/numérique, qui structure le mouvement et le comportement de ceux qui y pénètrent ou qui le contournent. « *Devrais-je m'arrêter? Continuer mon chemin?* » L'utilisation des médias et des technologies du numérique par *Mégaphone* sert à configurer son espace. La façade illuminée du pavillon Président-Kennedy et la voix amplifiée modifient le passage des individus qui se déplacent en périphérie, les interpellent d'une façon ou d'une autre, et modifient, dans tous les cas, leur trajectoire, sur le plan de la direction, et d'autres fois, assurément, sur le plan de leur expérience de « marche » (Vergunst, 2010). Ce détournement avait lieu que les passants s'arrêtent ou non pour traverser l'espace *Mégaphone* ou simplement demeurer en bordure. *Je me suis assise, certes, dans une intention précise, celle de documenter mon expérience, mais j'ai choisi cet événement plutôt qu'un autre. Si j'avais pénétré cet espace de façon imprévue, me serais-je arrêtée? Mon instinct me dit que j'aurais sans doute été pressée, que j'aurais jeté un coup d'œil à l'ensemble. Peut-être aurais-je pris un instant pour regarder les couleurs et le mouvement de la projection principale et tenter d'en comprendre le fonctionnement, mais j'aurais probablement opté pour la poursuite de mon chemin. Cet espace n'est généralement qu'un lieu de transit pour moi, un segment de mon trajet – encore que je me retrouve rarement dans ce quartier –, à moins de m'y rendre pour un événement précis et de façon planifiée. J'y suis, comme la plupart, un piéton qui circule.*

Un espace qui précède

Avant le *Mégaphone* existe par ailleurs un espace, libre de circulation, libre d'expression, mais qui n'a cependant pas d'utilité « publique » directe sinon spontanée, à qui voudrait crier haut et fort ce qu'il entend communiquer aux

citoyennes et citoyens de passage. Bref, l'espace est social, mais possède un potentiel « public » qui préexiste au *Mégaphone* et demeure une fois celui-ci parti. Les individus qui circulent ou s'arrêtent au coin de l'avenue Président-Kennedy et de la rue Jeanne-Mance pratiquent une *sociabilité de la distance* (Wantin, 2001), un engagement partiel, et leur attitude se veut égalitaire, sans qu'il y ait appropriation des lieux, mais plutôt partage de ceux-ci (Wantin, 2001). Autrement, tous savent que l'espace appartient à chacun d'entre eux, mais qu'il ne signifie pas pour autant qu'il faille socialiser, entrer en contact les uns avec les autres. *Sans compter que nous n'osons que rarement regarder dans les yeux ceux et celles qui croisent notre chemin.*

Cet espace, pour le moment, en est un de transit, d'attente, de contemplation, de réunion entre individus, par exemple. Tous savent aussi que l'aménagement de cet espace suggère d'autres utilisations et ils ne s'étonneront pas de voir s'y dérouler une portion des activités d'un festival, une animation quelconque ou une exposition extérieure, par exemple. Il s'agit là d'une chose à laquelle ils doivent s'attendre lorsqu'ils sillonnent le Quartier des spectacles. Leur expérience « de marche » n'y sera pas la même que s'ils traversent, par exemple, un arrondissement résidentiel (Vergunst, 2010).

Ainsi, le Quartier des spectacles s'annonce comme le cœur culturel de la ville de Montréal. Il s'agit d'une étendue urbaine où sont regroupés quelque 80 lieux de diffusion, nous indiquait le site Internet du Quartier en 2013, et où se tiennent plusieurs festivals. Le terrain est par conséquent aménagé pour recevoir un grand nombre de visiteurs et pour favoriser et stimuler l'expression de la culture, de cultures, la discussion et le débat d'idées, que ce soit par les mots ou par différentes formes d'art. D'une part, le Quartier des spectacles est un espace social au sens large, ainsi qu'un espace culturel et un espace politique, selon l'usage que décident d'en faire ceux qui s'y posent ou qui y circulent. D'autre part, il suggère différentes pratiques artistiques et culturelles, une certaine liberté d'expression et une relative évacuation des contraintes politiques, celles imposées par un certain format de discours plus officiel. Il sert de canal d'expression pour la collectivité. L'idée d'implanter le projet *Mégaphone* dans le Quartier des spectacles fait dès lors sens. S'il y a assurément une entente de partenariat entre la Moment Factory, l'ONF et le Quartier des spectacles, on ne peut, malgré tout, mettre de côté l'intention

stratégique derrière le choix de ce lieu pour donner corps au *Mégaphone*. Il s'agit d'un espace destiné à la collectivité, donc propice à l'appropriation et à l'émergence d'un espace public et d'un lieu d'échanges.

Un espace passager

Le *Mégaphone* est un espace passager qui active, d'une certaine manière, le potentiel public du lieu où il s'implante, par la création d'une installation propice à la prise de parole. Il y a appropriation du territoire, territorialisation de l'espace (Deleuze et Guattari, 1980). Chaque espace social possède ses propres codes, normes, caractéristiques (Lebfevre, 1974), et il en va de même pour chaque forme d'espace public (Wantin, 2001). Cependant, le territoire, nous disent Deleuze et Guattari (1980), « surgit dans une marge de liberté du code, non pas indéterminée, mais autrement déterminée » (p. 396). *Mégaphone* pose en lui-même un acte de territorialité, il permet l'instauration d'une distance critique entre les individus qui y circulent, il devient un moyen de différenciation indirecte (Deleuze et Guattari, 1980), car il permet l'expression d'une opinion, dans tous les genres possibles, ce que les propos tenus lors de l'événement nous permettent de constater : ton humoristique, sérieux, politique, poétique ou en chanson (ONF, 2013a). Libre à l'orateur de choisir et au public de réagir. L'espace en est un de médiation : c'est la « réconciliation entre l'individu et le collectif », nous dit Hugues Sweeney (ONF, 2013b), producteur exécutif à l'ONF/interactif.

Médiation, également, selon le double sens entendu par Jouët (1993), c'est-à-dire une médiation d'un côté *technique*, car l'outil utilisé structure la pratique, ici l'ensemble de l'installation *Mégaphone*, et, d'un autre côté, *sociale*, car « les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social » (p. 101) : ce sont les gens qui font parler *Mégaphone* et alimentent sa mémoire. Ceux et celles qui entraient dans l'espace *Mégaphone* et ceux et celles qui le traversaient par hasard se retrouvaient plongés dans le mouvement et le son de l'instant spécifique où *Mégaphone* s'activait (Vergunst, 2010) : l'agora, les deux projections, le mégaphone rouge vif qui semblait propulser les mots sur la façade animée, la dynamique créée par l'animation numérique, les gens qui l'observaient et l'amplification de la voix qui invitait à

l'écoute. La structure entière de *Mégaphone* et son architecture suggéraient une certaine utilisation que les créateurs avaient anticipée, certes, mais dont ils ne pouvaient complètement prédire le devenir⁶. Entre autres, puisque le projet a été pensé dans l'intention de faire parler les gens, les créateurs ne pouvaient prévoir toutes les utilisations qui en seraient faites ni même la portée de la mémoire en mots qui serait créée.

Percevoir l'espace

Alors que je me trouvais assise sur l'un des bancs de l'agora *Mégaphone* à écouter deux représentantes de l'organisme Génération d'idées s'exprimer sur le thème « Quelles valeurs pour Montréal? », j'ai eu la forte impression de me trouver dans une sorte d'espace intermédiaire, mitoyen, imaginaire, ou éphémère. Un lieu physique traversé par des gens intrigués, sinon interrompus dans le rythme de leur marche, par la façade numérisée et la voix qui s'affirmait au travers du mégaphone. J'étais assise, *et cette soirée d'automne était particulièrement froide*, en un lieu physique où les idées qui l'incarnaient étaient projetées sur la façade d'un large édifice, un miroir que l'on ne pouvait manquer à moins d'être aveugle – encore que l'aveugle entendait la voix amplifiée. Ce lieu, donc, me semblait « autre », ni complètement concret ni complètement abstrait. *Le vent frappait mes oreilles et donnait l'impression de créer un cercle autour de moi, un cercle autour de l'espace.*

Mon amie, qui m'accompagnait pour que je ne sois pas seule, regardait en frissonnant les oratrices, alors que moi, je tournais la tête dans tous les sens afin de voir ce qu'il se passait tout autour. Je repérais, puisque j'étais sur les lieux en tant qu'observatrice, plutôt qu'en tant que public « officiel ». Mon regard, ainsi, était plus perçant qu'à l'habitude : j'étais réceptive, ouverte à l'expérience. Malheureusement, il n'y avait presque personne ce soir-là : un public de quatre amis des deux oratrices, l'animateur, mon amie et moi. *Nous pouvions au*

⁶ Ces usages multiples et parfois imprévus de *Mégaphone* ont été discutés avec Claude Fortin, à l'époque doctorante à la Simon Fraser University en design de technologies interactives en espace public, lors d'une entrevue que j'ai réalisé avec cette dernière le 13 novembre 2013. Claude Fortin utilisait le projet *Mégaphone* comme cas pour sa thèse de doctorat et a été présente à toutes les soirées du *Mégaphone* (<https://www.sfu.ca/fcat/blog/fall-2013/claude-fortin.html>).

moins nous dire, pensant aux oratrices, que leur voix était portée par le mégaphone et que les passants pouvaient entendre ce qu'elles avaient à dire, en espérant qu'ils tendent l'oreille. Se sentaient-elles moins seules? Avaient-elles, au contraire, l'impression de s'être déplacées en vain? Comment vivaient-elles cette expérience?

J'étais donc assise, attentive à mon environnement. J'ai même dû prendre la parole, puisque, manifestement, aucune personne présente ne voulait le faire. *Que pourrais-je dire? J'ai projeté des mots sur les conteneurs qui se trouvaient derrière moi, j'ai « vécu » l'« expérience Mégaphone », mais je n'ai dit, au fond, que très peu de choses qui valent la peine, à mon sens, d'être enregistrées. Or n'est-ce pas ce que chaque participant à une recherche pense? Qu'il n'a rien de « spécial » à dire? Que c'est à nous, chercheuse ou chercheur, de saisir la subtilité de ce qu'il pense être sans importance?* J'étais donc assise, à gauche de mon amie, et j'avais l'impression qu'une bulle recouvrait l'espace *Mégaphone* : personne n'osait la traverser à moins d'être particulièrement intrigué par la communication des deux femmes⁷. J'avais l'impression que l'espace dans lequel je me trouvais était constamment en mouvement, qu'il n'était pas complètement ce qu'il donnait l'impression d'être. *De quoi s'agissait-il? Comment pouvais-je parler de ce qui me semblait multiple? C'est peut-être à ce point, précisément, que l'idée d'intégrer mon expérience de l'espace *Mégaphone* s'est présentée, s'inspirant de l'autoethnographie (Paillé et Berger, 2011). Si nous avons été plus nombreux ce soir-là, je me serais sans doute « contentée » d'observer, de décrire ce que je voyais, et non ce que je ressentais ou faisais. Or il m'est aussi venu à l'esprit, par la suite, que sans doute plusieurs ne sont allés qu'à une ou quelques soirées *Mégaphone*. Il existait donc de multiples façons de décrire une expérience *Mégaphone*, une expérience de son espace. La mienne en devenait une. Tout simplement.*

⁷ Pour remettre le lecteur en contexte, sur le plan politique, en plus de l'élection municipale, cette période est l'un des nombreux moments qui ont fait suite au débat lancé de manière plus officielle par la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (2007-2008), mieux connue sous le nom de Commission Bouchard-Taylor. Par ailleurs, la Charte des valeurs (rejetée) du gouvernement québécois de l'époque et les consultations publiques organisées à ce propos allaient être lancées dans les jours suivants la participation de ces deux oratrices à *Mégaphone*.

Ainsi, dans l'espoir de trouver des écrits qui pourraient mettre en mots cette impression, j'ai cherché de quoi alimenter ma réflexion, et je suis tombée sur un texte de Foucault (2004) : « Des espaces autres ». Des espaces *autres* : exactement le mot qui m'était venu à l'esprit lorsque je m'étais retrouvée dans l'espace *Mégaphone*. *À moins que ce ne soit Foucault qui me l'ait mis en tête, je ne sais plus.*

Cela étant dit, la description proposée de ces « espaces autres » m'a fait penser à l'espace *Mégaphone*, soit des emplacements « qui ont la curieuse propriété d'être en rapport avec [*sic*] tous les autres emplacements mais sur un mode tel qu'ils suspendent, neutralisent ou inversent, l'ensemble des rapports qui se trouvent, par eux, désignés, reflétés ou réfléchis » (Foucault, 2004, p. 14). Je voyais plus clair : mon impression, ce n'était pas d'être dans un espace « imaginaire » ou « éphémère », bien qu'un peu, mais d'être dans un espace « suspendu ». *Suspendu par le vent. Suspendu par les idées, par l'image et le mouvement. L'espace semblait décalé, en aparté.*

Il existe deux grands types d'espaces « autres » : les *utopies* et les *hétérotopies*. Les premiers sont des emplacements sans lieu réel, de l'ordre des idées; les seconds sont des lieux réels, effectifs, destinés à l'institution d'une société. Entre les deux se trouve l'espace mitoyen, une sorte d'expérience mixte, un miroir (*ibid.*). Je me suis donc questionnée : l'espace *Mégaphone*, s'il est bel et bien « autre », est-il hétérotopique ou mitoyen? Car s'il était physique, il était aussi marqué par le monde des idées. Voyons ce qu'il en est.

À ce moment je n'avais étrangement pas envisagé l'utopie, je ne pensais qu'à l'espace physique, à l'installation matérielle. Il ne me semblait pas réaliste d'envisager l'espace *Mégaphone* comme relevant strictement de l'utopie, car *Mégaphone* était un lieu « réel ». Le monde des idées y était pourtant saisissant.

Théoriser l'espace

Il existe, selon Foucault (2014), plusieurs formes d'hétérotopies, parmi lesquelles deux grands types se distinguent. Le premier type d'hétérotopie, *en crise*, serait de plus en plus remplacé par le second type, *de déviation*. Une hétérotopie en crise renvoie aux lieux privilégiés, sacrés ou interdits, réservés

aux individus « en crise » par rapport à la société (par exemple les femmes au moment de leurs règles qui, dans certaines communautés, étaient recluses durant cette période). Une hétérotopie en déviation, pour sa part, est celle où se situe l'individu « déviant » par rapport à la norme (ce sont les maisons de repos, les prisons, les maisons de retraite, etc.). Ces deux types, nous le voyons, ne correspondent pas exactement à l'espace *Mégaphone*, bien que les thématiques abordées par les orateurs reflètent pour la plupart un état de crise : politique, culturelle, démocratique, sociale, économique. *Société en crise d'idées?* La différence, sur ce point, vient de l'aspect temporel de l'objet, de son intrusion dans un espace préexistant, pour ensuite disparaître, du moins physiquement, car il peut très bien laisser des traces, quand bien même celles-ci ne seraient que des souvenirs dans l'esprit des gens. *Quels souvenirs me restent-ils de mon « expérience Mégaphone »?*

En théorie, chaque hétérotopie possède son propre fonctionnement. Le projet *Mégaphone*, par l'aménagement qu'il fait de l'espace, par la présence du micro qui relie l'orateur au mégaphone, lui-même dirigeant le regard vers la façade du pavillon, encourage un certain comportement, et ce, bien qu'il laisse libre cours à l'expression de la personne ou du collectif. Par ailleurs, *Mégaphone*, durant ses deux mois d'existence, a seulement pris vie des mercredis aux samedis, plus souvent de 19 h à 1 h du matin. Autrement dit, l'installation demeurerait sans nécessairement être « active », d'autant plus que la luminosité extérieure devait être suffisamment réduite pour que l'on puisse percevoir la projection principale. *Mégaphone* avait également un calendrier, des plages horaires prévues pour des orateurs invités et des thématiques annoncées, ainsi que des plages horaires à micro libre, généralement en début et en fin de soirée. C'est ainsi que les candidats à la mairie de Montréal dans le cadre des élections d'automne 2013 se sont exprimés sur leur ville le 11 octobre, ou que Steven Guilbeaut, directeur principal d'Équiterre, a parlé des pipelines à Montréal le 11 septembre. *Il me semble que les sujets d'actualité n'ont pas changé depuis...*

Une hétérotopie, en outre, « a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles » (Foucault, 2004, p. 17). Foucault utilise l'exemple du théâtre, où les lieux se succèdent sur la scène. L'espace *Mégaphone*, je l'ai précisé, se voulait une réinterprétation de l'agora grecque. Là où il y a incompatibilité des

espaces, c'est dans l'idée de retrouver au coin de deux artères d'un centre-ville « moderne » un espace aménagé avec une plateforme, des bancs et des projecteurs, et que cet espace soit complètement extérieur, ouvert à quiconque le traverse sans y être invité. Ce n'est donc pas tant l'incompatibilité des lieux que l'incongruité des éléments qui y sont réunis par rapport à ce que la spatialité urbaine d'un centre-ville nous habitue généralement. *Encore que personne n'est surpris de voir se dérouler dans le Quartier des spectacles ce type d'événements. Mon constat est-il malgré tout valable?*

L'intersection « dénaturée » où transports motorisés, cyclistes et piétons circulent devient espace public, au sens de lieu d'expression du politique : plateforme pour s'exprimer, espace pour écouter, par la voix amplifiée; plateforme pour regarder, par les conteneurs et la façade d'un édifice animés par une projection numérique. Bref, l'intersection se transforme en tribune. Par ailleurs, l'espace *Mégaphone* s'annonce avant même qu'on y arrive : la voix se fait entendre à plus d'un coin de rue, la façade du pavillon illuminée frappe quiconque sort de la station de métro Place des arts ou s'approche à distance, et les sept vitrines de la promenade des artistes sont toutes aussi nouvelles pour ce paysage. L'espace nous interpelle avant que nous nous y trouvions physiquement.

L'espace *Mégaphone* est en lui-même une incompatibilité dans l'espace social généralement « vide » du lieu où il se trouve. À ce point, nous pourrions penser que ce sont des utopies, que j'avais mises de côté, qui se superposent en cet espace et non des hétérotopies, que ce sont les idées qui s'accumulent dans l'espace *Mégaphone* plutôt que les emplacements. Le mouvement d'idées se retrouve au cœur du projet, autant que la mobilité des individus qui le traversent et auxquels les créateurs s'attendent. Les idées générées par ceux et celles qui prennent parole s'accumulent dans une mémoire numérique, sont articulées entre elles et avec des archives vidéo de l'ONF, en même temps qu'elles laissent des traces, durables et moins durables, dans l'esprit des gens qui circulent autour du *Mégaphone*. Les passantes et les passants décident, ou non, de rester un moment, d'autres prévoient assister à un des événements *Mégaphone*. Le projet prend place en un lieu ouvert, public, tous peuvent y accéder. *L'accélération d'une vue panoramique filmée de l'espace Mégaphone donnerait l'impression d'une fourmilière.*

Les hétérotopies, également, sont associées à des découpages du temps, par l'accumulation du temps ou, à l'opposé, par une précarité temporelle. Avec ses deux couches, *Mégaphone* joue sur les deux possibilités plutôt qu'une seule. D'un côté, le projet est éphémère, ne dure que quelques semaines et s'installe sur un espace préexistant; d'un autre côté, il possède une mémoire des mots qui lui survit et reste une fois son départ. Si le projet devait revenir l'année suivante – ce qui n'a pas été le cas ni les années suivantes –, soit la mémoire prendrait de l'ampleur, soit chaque « événement *Mégaphone* » posséderait une mémoire qui lui est propre, permettant dans les deux cas de suivre la pensée des individus qui auraient traversé son espace.

Autre principe des hétérotopies, celles-ci « supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables » (Foucault, 2004, p. 18). De façon générale, l'espace *Mégaphone* est ouvert – et le fermer irait à l'encontre de son caractère public – du fait de son intention (favoriser la prise de parole), de son emplacement physique et de son aménagement extérieur, ouvert, et par là il faut entendre qu'il n'est enclot d'aucune manière, que ce soit par des grilles ou des murs. S'il y a fermeture, celle-ci est abstraite. Elle relève des individus eux-mêmes (crainte de prendre la parole, manque d'intérêt, handicap, etc.) ou du calendrier de l'événement et des plages horaires du *Mégaphone* qui restreignent son usage, dans le temps et pour les orateurs.

Enfin, les hétérotopies possèdent une fonction par rapport à l'espace restant : elles sont hétérotopies *d'illusion* ou hétérotopies *de compensation*. L'illusion suppose la création d'un espace qui dénonce comme illusoire l'espace réel; la compensation renvoie au fait qu'un espace représente un espace qui est déjà. Dans le cas de *Mégaphone*, d'un côté, il faut penser au rôle que les créateurs du projet ont voulu lui attribuer et, d'un autre, à la perception qu'ont eu les gens de cet espace, à l'« expérience *Mégaphone* ». Comment, en toute fin, l'espace *Mégaphone* s'est-il interposé dans le « réel »? Quel a été son rythme, quels mouvements l'ont marqué?

Mégaphone a brouillé les frontières entre utopie et hétérotopie. Or est-il illusion du fait de son caractère éphémère, ou simplement reflet de n'importe quel autre espace physique réel? L'espace public en lui-même ne concerne-t-il pas à la

fois le monde des idées et de l'abstraction, autant que le réel, le physique et le concret? *Mon expérience de l'espace Mégaphone aurait pu être abordée différemment si ma présence y avait été soutenue, si j'avais anticipé cette théorisation et assisté de manière plus assidue aux soirées Mégaphone – j'y ai été pour la première fois dans les derniers pas de celles-ci. Pourtant, c'est en ceci que réside l'intérêt de ma démarche, à mon sens, parce que j'ai su ressentir les mouvements avant de les nommer, ouvrant dès lors mon esprit à différentes interprétations plutôt qu'à une seule que j'aurais voulu valider.*

« Un lieu sans lieu »

Ainsi, comment définir les frontières de l'espace *Mégaphone*, considérant par ailleurs que la façade et la répercussion de la voix empiètent sur les espaces environnants? *Mégaphone* a servi de transit aux idées en même temps qu'il a incarné une certaine fixité, d'où sa complexité sur le plan théorique. Il a incarné, dans une spatialité urbaine marquée par la congestion, une aire d'arrêt où les idées se sont partagées, où l'individu a pu décider de son discours et de sa trajectoire. Par conséquent, il a été espace social, espace public, mais également espace discursif, car il se définissait par la prise de parole. La mixité est devenue d'autant plus évidente dès lors que *Mégaphone* faisait écho à ce qui l'entourait. Sur ce plan, il était miroir. Il reflétait les idées du moment, les pensées qui circulaient dans une ville, une province, un pays, l'actualité; il reflétait la mémoire de ces idées; il les rendait visibles dans un espace spécifique, tant par le tangible que par l'intangible. *Mégaphone* était donc à la fois lieu d'immatérialité et de matérialité. Il servait d'espace de médiation entre ces deux opposés. Il était, de ce fait même, un espace mitoyen :

Le miroir, après tout, c'est une utopie, puisque c'est un lieu sans lieu. Dans le miroir, je vois là où je ne suis pas, dans un espace irréel qui s'ouvre virtuellement derrière la surface; je suis là-bas, là où je ne suis pas, une sorte d'ombre qui me donne à moi-même ma propre visibilité, qui me permet de me regarder où je suis absent : utopie du miroir. Mais c'est également une hétérotopie, dans la mesure où le miroir existe réellement, et où il a, sur la place que j'occupe, une sorte d'effet de retour : c'est à partir du miroir que je me découvre absent de la place où je suis puisque je me vois là-bas. À partir de ce regard qui en quelque sorte porte sur moi, du fond de cet espace virtuel

qui est de l'autre côté de la glace, je reviens vers moi et je commence à porter mes yeux vers moi-même et à me reconstituer là où je suis; le miroir fonctionne comme une hétérotopie en ce sens qu'il rend cette place que j'occupe au moment où je me regarde dans la glace, à la fois absolument irréaliste puisqu'elle est obligée, pour être perçue, de passer par ce point virtuel qui est là-bas (Foucault, 2004, p.15).

Ces mots, je crois, décrivent presque parfaitement mon expérience de *Mégaphone* et de l'espace public qu'il a incarné le temps de ces deux mois d'existence « physique ». Ils me ramènent au caractère concret, hétérotopique de *Mégaphone* : l'aménagement de l'espace, la prise de parole, le son, l'image, la structure. Par ailleurs, ils me ramènent aussi à l'activité d'abstraction que *Mégaphone* suppose, son utopie, que j'avais d'abord mise de côté : les idées, les discours, les mots numériques qui s'accumulent dans une base de données (*lieu concret?*) à laquelle je n'ai pas accès, une mémoire collective. Et que restera-t-il de cette mémoire une fois l'espace démantelé? Qu'en feront les créateurs? Qui pourra y accéder? Qu'advient-il de cette mémoire? L'espace *Mégaphone*, au final, est mitoyen, en même temps qu'il est social, public et culturel. Dans les deux cas, il est de passage, il est *autre*. Exactement ce qu'il m'a semblé être lorsque je m'y trouvais, transi par le froid, mais pourtant alerte aux mouvements qui le rythmaient.

Références

- Allard, L. (1992). Pluraliser l'espace public : esthétique et médias. *Quaderni*, (18), 141-159.
- Berger, E. et Paillé, P. (2011). Écriture impliquée, écriture du Sensible, écriture analytique : de l'im-plication à l'ex-plication. *Recherches qualitatives, hors-série*(11), 68-90.
- Bolter, D. J. et Grusin, R. (1999). *Remediation. Understanding New Media*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Couldry, N. & McCarthy, A. (dir.) (2004). *MediaSpace: Place, scale and culture in a media age*. New York, NY : Routledge.

- Chang, H. (2007). Autoethnography as Method: Rising Cultural Consciousness of Self and Others. Dans R. Hopson (dir.), *Methodological Developments in Ethnography: Studies in Educational Ethnography* (vol. 12) (p. 207-221). Wagon Lane, Angleterre : Geoffrey Walford.
- Chanial, P. (1992). L'espace public. Entre idéologie et métaphore. *Quaderni*, (18), 63-73.
- Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, France : Seuil.
- Colyar, J. (2009). Becoming Writing, Becoming Writers. *Qualitative Inquiry*, 15(2), 421-436.
- Deleuze, G. & Guattari, F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie*. Paris, France : Les éditions de minuit.
- Depraz, N. (2012). *Comprendre la phénoménologie. Une pratique concrète*. Paris, France : Armand Colin.
- Dulong, R. (1992). Dire la réputation, accomplir l'espace. *Quaderni*, (18), 109-124.
- Ellis, C. (1992). *The Ethnographic I. A Methodological Novel About Autoethnography*. Walnut Creek, CA : Altamira Press.
- Ellis, C. et Bochner, A. P. (2000). Autoethnography, Personal Narrative, Reflexivity. Dans N. Denzin et Y. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research* (2e édition) (p. 733-768). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Fortin, S. et Houssa, É. (2012). L'ethnographie postmoderne comme posture de recherche : une fiction en quatre actes. *Recherches qualitatives*, 31(2), 52-78.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris, France : Gallimard.
- Foucault, M. (2004). Des espaces autres. *Empan*, 2(54), 12-19.
- Habermas, J. (1988). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, France : Payot.
- Husserl, E. (2013) *L'idée de la phénoménologie* (8e édition). Paris. France : Presses universitaires de France.

- Jouët, J. (1993). Pratiques de communication et figures de médiation. *Réseaux*, 11(60), 101-120.
- Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Paris, France : Anthropos.
- Lourau, R. (1988). *Le journal de recherche. Matériaux d'une théorie de l'implication*. Paris, France : Méridiens Klincksieck.
- Middaugh, E. & Kahne, J. (2013). New Media as a Tool for Civic Learning. *Scientific Journal of Media Education*, (40), 99-107.
- Moustakas, C. E. (1994). *Phenomenological Research Methods*. Thousand Oaks, CA : Sage publications.
- Office national du film du Canada, ONF. (2013a). *Mégaphone – (Capsule Bilan)*. Repéré à <https://vimeo.com/79230351>
- Office national du film du Canada, ONF. (2013b). *Mégaphone : lance une idée sur ta ville*. Repéré à <http://megaphonemtl.ca> [La page n'existe plus.]
- Paillé, P. et Berger, È. (2011). *Écriture impliquée, écriture du Sensible, écriture analytique : de l'im-plication à l'ex-plication*. *Recherches qualitatives, hors-série*(11), 68-90.
- Paperman, P. (1992). Les émotions et l'espace public. *Quaderni*, (18), 93-107.
- Quéré, L. (1992). L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique. *Quaderni*, (18), 75-92.
- Richardson, L. (1994). Writing. Dans N. Denzin et Y. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research* (p. 516-529). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Vergunst, J. (2010). Rythms of Walking: History and Presence in a City Street. *Space and Culture*, 13(4), 376-388.
- Watin, M. (dir.) (2001). *Communication et espace public : univers créoles 1*. Paris, France : Anthropos.
- Wershler, D. S. (2008). Sonic Signage: [murmur], the Refrain, and Territoriality. *Canadien Journal of Communication*, (33), 405-418.

ENTRETIEN AVEC PETER GALISON : COMMENT ÉTABLIR DES PONTS ENTRE LES SCIENCES PURES ET LES AUTRES DISCIPLINES?

Mirjam Fines-Neuschild
Université de Montréal

Résumé : *Les recherches de Peter Galison l'ont mené à composer simultanément avec plusieurs groupes distincts. Que ce soit par son affiliation à la physique et à l'histoire des sciences, ses travaux sur la matérialité ou ses documentaires sur des enjeux publics, il établit sans cesse un dialogue interdisciplinaire entre plusieurs acteurs. C'est en étudiant les interactions entre ingénieurs, physiciens théoriciens et physiciens expérimentateurs lors de la conception de radars et de détecteurs de particules que Peter Galison a développé le concept de « zones d'échanges », lieux où des groupes peuvent se comprendre même s'ils n'ont pas les mêmes conceptions. Voici un entretien avec Peter Galison sur ces thèmes : les frontières disciplinaires, les représentations visuelles et les zones d'échanges.*

Mots-clés : frontières, zones d'échange, matérialité, interdisciplinarité, enjeux publics, objectivité.

Abstract: *Peter Galison, in his research, attempts to create dialogues between multiple groups. Through his double affiliation to Physics and the History of Science, his work on materiality, and his films on public issues, he provides a space for a broader discussion between actors. In studying interactions between engineers, theoretical physicists and experimental physicists, he developed the trading zones concept: a "locations" where people from different groups meet and exchange even if they do not necessarily share a common conception of the object traded or even of the goal of the exchange. Here is an interview with Peter Galison around these themes: disciplinary boundaries, visual representations and trading zones.*

Keywords: Boundaries, Trading Zones, Materiality, Interdisciplinarity, Public Issues, Objectivity.

Comment, en sciences sociales, concevoir et outrepasser les frontières entre les milieux et les acteurs? L'objet-frontière et les zones d'échange (*trading zones*) sont deux méthodes usuelles pour caractériser les frontières dans les études des sciences et technologies (STS). Le concept de zones d'échange est particulièrement pertinent pour les recherches en communication, puisqu'il se base sur l'interaction et l'échange. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec celui qui a développé le concept : Peter Galison.

Peter Galison est professeur au Département de physique et au Département d'histoire des sciences et directeur de la collection d'instruments scientifiques anciens à l'Université Harvard. En 1983, il a complété, à cette même université, un doctorat bidisciplinaire en physique et histoires des sciences, dont la thèse est séparée en deux tomes : *How Experiments End: Three Case Studies on the Interaction of Experiment and Theory in Twentieth-Century Physics* (Histoire des sciences) et *Large Weak Isospin and the W Mass* (Physique). Dans *How Experiments End* (1987), Galison relate en détail l'histoire de trois expériences : la mesure du moment gyromagnétique de l'électron, la découverte du méson mu et la découverte des courants neutres.

À la suite à son doctorat, il a poursuivi l'étude des interactions entre les trois sous-cultures de la physique du XX^e siècle que sont l'expérimentation, l'instrumentation et la théorie. Son ouvrage le plus marquant dans ce champ est certainement *Image and Logic* (1997) où Galison a initialement proposé la métaphore de la zone d'échange.

La zone d'échange (*trading zone*) est une contribution majeure de Galison aux théories des frontières. Les zones d'échanges s'appliquent lorsque des groupes de milieux différents doivent agir ensemble dans un but commun, par exemple, lors de la construction d'un détecteur, les ingénieurs et les physiciens doivent travailler en collaboration. Pour qu'une zone d'échange existe, il faut que les communautés aient des difficultés à communiquer. Trois types de dialectes se forment alors, allant du plus simples au plus complexes : le jargon, le pidgin et le créole. Galison cite le cas de la biochimie, où biologistes et chimistes ont collaboré et fondé une nouvelle discipline ayant sa propre culture et son propre langage.

Galison a aussi abordé les liens entre les sciences et les autres domaines. L'ouvrage *Objectivity* (2007), coécrit avec Lorraine Daston, examine la manière dont les représentations visuelles façonnent le concept d'objectivité scientifique. Dans *Picturing Science, Producing Art* (1998), coédité avec Emily Thompson, et *The Architecture of Science* (1999), coédité avec Caroline A. Jones, Galison interroge la relation entre science, arts et architecture.

Enfin, Galison a produit trois documentaires, *Containment* (2015), *Secrecy* (2008) et *Ultimate Weapon* (2000), qui portent respectivement sur la gestion des déchets nucléaires, les secrets d'état et la bombe à hydrogène.

Cet entretien a eu lieu le 3 janvier 2017 par appel vidéo.

Frontières disciplinaires

Depuis votre doctorat en histoire des sciences et en physique, vous êtes dans deux disciplines. Y-a-t-il des enjeux quant au fait d'avoir deux appartenances académiques?

Bien sûr. Dès le début, j'étais intéressé par la physique et la place de la physique dans un ensemble culturel plus large. Au cours des années, j'ai choisi des sujets de recherche qui se centraient autour de la physique, mais qui se ramifiaient aussi vers d'autres disciplines, telle une intersection des différents champs.

Mon travail actuel sur les secrets nationaux a émergé du travail que j'ai fait sur le développement de l'arme nucléaire durant la Seconde Guerre mondiale. Le secret nucléaire a ensuite été la base pour le concept moderne du secret (*secrecy*) tel que nous le vivons en Amérique du Nord, en Europe et ailleurs.

Le travail sur l'objectivité, effectué avec Lorraine Daston, a commencé lorsque j'observais les atlas de chambre à gaz qui étaient utilisés pour enseigner aux physiciens comment reconnaître et catégoriser les différents types de traces laissées par les particules dans les chambres à gaz, les chambres à bulles et les émulsions nucléaires. Je trouvais ces livres de photographies, que les physiciens étudiaient, très intéressants. Lorsque j'ai commencé à les examiner, j'ai constaté que ces livres empruntaient les méthodes des atlas médicaux, tels les atlas des

crânes et des yeux. Ils traitaient de l'objectivité comme un problème de production d'image et de leur analyse.

Il y a plusieurs sujets de cet ordre. Récemment, le travail effectué sur le confinement nucléaire et les terrains nucléaires provient du travail sur les déchets nucléaires et les armes nucléaires. Ce travail trouve ses origines dans la physique, mais est situé dans un cadre philosophique, sociologique et communicationnel plus large.

J'ai vu que votre thèse était divisée en deux parties et qu'il s'agissait d'un doctorat *ad hoc* en physique et histoire des sciences. Comment avez-vous convaincu des professeurs universitaires de se greffer à ce projet interdisciplinaire et quelles sont les relations entre les deux parties de votre thèse?

J'ai d'abord effectué une thèse en histoire des sciences, qui est devenue mon premier ouvrage, *How Experiments End* (1987). À cet effet, j'ai travaillé en étroite collaboration avec le physicien Stephen Weinberg. Il était un de mes mentors alors que j'étais un étudiant gradué. Il s'est avéré que j'avais complété toute ma scolarité en physique, à l'exception d'un cours. J'avais donc effectué tout le travail quant à l'obtention d'un doctorat, mais je ne pensais pas effectuer un doctorat en physique. Stephen Weinberg me l'a suggéré. D'autant plus que la dernière partie de *How Experiments End* portait sur un problème connu : le courant neutre, dont les premières preuves expérimentales présentaient une relation entre la force faible et l'électromagnétisme. Stephen Weinberg m'a dit : « Tu ne voudrais pas faire quelque chose en physique relié à ce sujet? » C'est ce que j'ai fini par faire.

Mon intérêt pour la physique et la physique des particules m'a amené à choisir la discipline de l'histoire, et le travail historique sur le courant neutre m'a amené au secteur de Higgs, cette partie de la théorie qui crée et détruit l'unification des forces.

J'ai lu votre livre *How Experiments End* et vous avez des sections où vous insérez des équations mathématiques dans le texte. Je le conçois comme une

tentative de mettre deux types de langues, deux types de cultures – celle de l’histoire des sciences et de la physique – dans le même texte. À qui vous adressez-vous et que tentiez-vous de faire?

Einstein avait une phrase que j’ai toujours appréciée. Il disait : « On devrait rendre les choses aussi simples que possible, mais pas plus simples ». Mon objectif d’écriture a été de trouver quand il était nécessaire de le faire. Ne pas y mettre des détails techniques sans importance, mais seulement les éléments techniques nécessaires à la compréhension. C’est ce que j’ai tenté de faire dans *How Experiments End*, mais aussi dans *Image and Logic*. Le texte doit être lisible même si la personne n’a pas le bagage technique. Je pense que pour les gens avec un certain bagage technique, en fait, un solide bagage technique, il est pratique de voir la réponse à la question en arrière-plan. En poursuivant avec le conseil d’Einstein, « trop simple » est lorsque la partie importante de l’argumentaire est retirée. Cela devient incompréhensible. Il faut tenter de rendre les éléments compréhensibles pour les différents publics. Il y a des gens qui s’attendent à trouver les éléments clés de l’argument et d’autres, qui n’ont pas le bagage technique et doivent pouvoir comprendre l’idée générale de l’argument sans être perdu par des pages d’équations.

C’est énormément de travail, parce qu’il faut déterminer à quel auditoire s’adresser. Il est plus facile de s’adapter aux publics dans une conférence. Cependant, si vous écrivez un livre, vous n’allez pas écrire trois versions de ce livre.

Représentations audiovisuelles

Vous avez produit trois documentaires. Pourquoi?

Je pense qu’il y a plusieurs raisons. La première est que mon travail, écrit ou en film, porte sur la matérialité des concepts et des idées. Lorsque j’étudie l’objectivité ou la simultanéité dans le travail d’Einstein sur l’espace-temps, je cherche à définir la structure matérielle de l’argumentaire, et ce, même pour quelque chose d’aussi éphémère que le secret. Il existe, à mon avis, une procédure quant à la mise en place du secret : « Comment fonctionne-t-il? Et

qu'elles sont les conséquences pour les détenteurs du secret et les gens qui sont pris dans le système? »

En ce qui concerne l'objectivité : « Comment peut-on produire une image de sorte qu'elle soit une représentation objective de la nature? Quels éléments doivent être présents? » À mon avis, la production de films permet d'approfondir ces questions et de les rendre compréhensibles, matériellement compréhensibles.

Supposons que j'affirme que les déchets nucléaires sont un problème. On ne connaît pas leurs emplacements, leurs aspects, leurs tailles, leurs textures et leurs effets sur les individus. On ne sait pas vraiment de quoi on parle. En ce sens, le travail effectué sur les déchets nucléaires se devait de présenter ces choses. Ces choses dans des réservoirs de millions de gallons, ayant la consistance du beurre d'arachide, sont extrêmement radioactives. Nous devons déterminer quoi en faire. Où vont ces substances et comment s'en sort-on? Cela soulève des questions sur la notion de consentement, de justice environnementale et de nos obligations envers notre futur.

À mon avis, les questions philosophiques et historiques émergent d'une relation particulière avec le matériel et les choses matérielles. Le documentaire est une façon d'approfondir certains aspects qui complètent mes préoccupations à l'écrit. En physique et dans les sujets qui y sont liés, comment les circonstances matérielles du travail s'interprètent-elles et comment ancrent-elles nos concepts de secret, de simultanéité, de confinement, d'obligations, de consentement et de notre relation au futur? Il s'agit là d'un aspect très important de l'engagement philosophique quant à la compréhension de l'abstrait par le concret.

Sur un plan communicationnel plus large, le livre académique moyen se vend aux alentours de 300 à 400 exemplaires. J'ai été chanceux puisque mes livres se sont vendus plus, mais ça ne reste que quelques milliers d'exemplaires. Une solution est d'écrire un livre plus général visant un public plus large. Lorsque j'écrivais un livre sur la théorie en physique, j'ai pensé qu'il serait possible d'isoler la section sur Einstein et Poincaré et de l'amener vers un public élargi. C'est ce que j'ai fait dans le livre *Einstein's Clocks and Poincaré's Maps* (2004). C'est aussi une façon de proposer des liens avec les autres disciplines.

Dans mes films, sur la bombe à hydrogène, le secret et le confinement¹, un de mes objectifs était de rendre ces enjeux accessibles pour que les gens puissent participer au débat. Ces enjeux – que je considère comme étant importants – ont un aspect technique, mais font aussi partie de notre monde comme citoyen. Les questions de vie privée, du secret, des déchets nucléaires, d'armes nucléaires, toutes ces choses émergent d'enjeux techniques, mais ne le sont pas uniquement. Ce sont des enjeux qui affectent des concepts fondamentaux tels que la démocratie, le consentement et l'acceptation, et les obligations.

J'estime que ces films ont deux rôles : d'abord approfondir notre compréhension de l'ancrage matériel des notions abstraites; ensuite, j'espère proposer un vaste débat de société et des éléments techniques sous-tendus. Ce débat est, je crois, nécessaire.

Zones d'échange

Est-ce que la production et la distribution de vos documentaires était un type de zone d'échange?

Je crois. J'estime que ma pensée sur les zones d'échange provient en partie des sujets sur lesquels j'ai travaillé, mais aussi de ma propre expérience de travail aux frontières entre différents domaines. J'étais très conscient en écrivant *Image and Logic* et *How Experiments End* qu'il s'agissait de livres se trouvant sur une frontière et, ainsi, liant différents groupes ayant différentes affiliations et inclinaisons disciplinaires. À mon avis, le documentaire en est un prolongement.

Je me suis démené à faire en sorte que mes trois films soient financés de manière indépendante jusqu'à leur complétion pour ensuite les présenter à un diffuseur et un distributeur. D'une certaine manière, il est bien plus simple d'aller voir un diffuseur et lui dire : « Je voudrais faire un film sur tel sujet, voudriez-vous le financer? » Il faut alors travailler avec le cadre qu'ils ont établi.

¹ Galison, P. (2000). *Ultimate Weapon* [Film documentaire]. [s. l.] : Superbomb Documentary Production Company; Galison, P. et Moss, R. (2008). *Secrecy* [Film documentaire]. [s. l.] : Redacted Pictures; Galison, P. et Moss, R. (2015). *Containment* [Film documentaire]. [s. l.] : Redacted Pictures.

J'ai tenté, dans ces trois films, d'avoir la liberté de les faire d'une manière qui n'aurait sûrement pas pu se faire selon le format télévisuel. Je ne suis pas en train de faire un épisode d'une série, je tente de produire quelque chose qui se place à l'intersection de préoccupations, qu'elles soient politiques, éthiques, personnelles ou de l'ordre de la vie privée.

Je vois ces films comme des zones d'échange, mais je vois les livres de la même façon. Je les vois comme occupant un espace qui est entre le technique et les enjeux plus larges de l'histoire, de la philosophie, de la politique, de la sociologie et de la science.

Nous avons discuté de votre concept de zones d'échange, présent dans vos documentaires, mais avez-vous observé d'autres milieux où la zone d'échange peut être appliquée?

Il y a eu quelques livres qui ont été écrits par plusieurs auteurs sur les zones d'échange². L'avantage d'avoir une multitude de contacts qui l'utilisent de diverses façons est que l'on est au courant de ce qui se fait. Par exemple, plusieurs utilisent la zone d'échange pour comprendre les relations entre la communauté scientifique et la collectivité autour d'enjeux environnementaux : la réhabilitation des Everglades en Floride, les pêcheurs et les ichtyologistes, les pédologues et les fermiers.

Il y a beaucoup de travail fait sur ces frontières. Un pêcheur de homards aura une vision du homard qui sera différente du gestionnaire des pêches. Comment peuvent-ils s'entendre tout en ayant une vision très distincte du sort du homard? Ils peuvent être en désaccord sur les grands aspects, mais ils peuvent arriver à un accord sur des éléments ayant des conséquences sur les sols, les poissons ou les Everglades.

Un groupe d'urbanistes, en Finlande et en Italie, a utilisé le concept de zones d'échange. Il y est fait mention dans le livre *Urban Planning and Trading Zone* (Balducci et Mäntysalo, 2013). Le groupe s'est intéressé à la manière dont

² Par exemple, l'ouvrage *Trading Zones and Interactional Expertise* publié en 2010 par Michael Gorman relate plusieurs exemples d'utilisations des zones d'échange.

certains espaces dans la ville peuvent être aménagés afin d'être utilisés de manières différentes par des groupes distincts. Ces urbanistes ont utilisé le concept de *zones d'échange* pour repenser les stationnements sur les esplanades, les centres commerciaux, etc.

Enfin, des universitaires, intéressés à la construction des disciplines, ont utilisé les zones d'échanges dans l'étude du développement de la biochimie et la biophysique par exemple³.

Que pensez-vous de la proposition de mêler expertise à zones d'échange tel que le présente Harry Collins dans *Trading Zones and Interactional Expertise* (Gorman, 2010)?

Je pense que l'approche de Harry Collins s'inscrit dans son expérience avec les groupes de recherche en ondes gravitationnelles, et ce, même s'il n'était pas capable de partager la connaissance quantitative, computationnelle et analytique des physiciens (2010). On peut dire que cela forme un certain type de zones d'échange.

Personnellement, je m'intéresse à ce qui évolue temporellement plutôt qu'aux accomplissements d'un individu à un moment particulier. J'interprète l'expertise interactionnelle comme l'accomplissement qu'une personne a lorsqu'elle peut converser avec un certain groupe. Par exemple, de quelle manière les physiciens parlent-ils aux individus qui sont en dehors de la collaboration? L'analyse linguistique que j'utiliserais simplifierait la phonologie, la grammaire et la structure lexicale, comme lorsque quelqu'un parle à un interlocuteur ayant une connaissance moindre de la langue en question. Il y a de multiples façons de formuler une phrase autrement qu'en utilisant la structure sujet-verbe-complément. Cependant, c'est une chose que nous faisons quasi inconsciemment lorsque nous dialoguons avec une personne qui n'est pas familière avec cette langue.

³ Voir Collins, H., Evans, R. et Gorman, M. (2007). Trading Zones and Interactional Expertise. *Studies in History and Philosophy of Science Part A*, 38(4), 657-666.

Ainsi, les zones d'échange sont des structures qui évoluent dans le temps?

C'est ce que je dirais. Je pense qu'il est possible de proposer un type d'expertise interactionnelle qui évolue au cours du temps, mais je ne crois pas que c'est ce que Harry Collins avait en tête.

De mon côté, je suis intéressé aux choses, telles que les disciplines scientifiques, prétendument pures, en tant que zones d'échanges. Les mathématiques, la physique, la biologie, la chimie ne sont pas des disciplines immuables. Au contraire, elles ont été construites. En effet, c'est au XVII^e siècle que la physique a inclus la dynamique des corps en mouvement, puisque cela ne faisait pas partie des concepts d'Aristote. Un autre exemple plus récent serait : « Comment la géométrie algébrique est-elle devenue la discipline la plus pure des mathématiques, alors qu'elle porte son hybridité en son nom? » Ou encore : « Comment la mécanique quantique et la relativité intègrent-elles des aspects philosophiques? »

Frontières à venir

Quels sont vos projets de recherche actuels?

J'ai un projet relié au film *Containment* qui est un petit ouvrage nommé *Wasteland and Wilderness*. Il traite de ces terres hybrides qui sont très contaminées, comme Tchernobyl, Fukushima ou le Savannah River Site aux États-Unis, mais qui sont en même temps extrêmement biodiversifiées. Comment ces étranges terres nous déconcertent-elles et comment combinent-elles des éléments que nous aurions précédemment vus comme nature sauvage ou comme terres stériles?

Au lieu de penser le naturel et le stérile comme étant des oppositions, je trouve cela intéressant de remodeler ces concepts. Ainsi, le Savannah River Site en Caroline du Sud est à la fois le site le plus diversifié du Nord-Est américain, mais aussi le plus radioactif. Quels sont les impacts pour notre compréhension et notre relation à la nature et aux terrains contaminés?

Dans mes projets à venir, il y a aussi ce livre non-publié *Building, Crashing, Thinking*. Je m'intéresse aux conditions matérielles des technologies qui

changent la définition de ce que nous sommes : du test de Rorschach du début du XX^e siècle jusqu'aux technologies de surveillance actuelles. Cela répond encore à ce thème sur la matérialité de la manière suivante : comment une chose aussi abstraite que notre perception de soi est-elle renforcée ou altérée par les technologies que nous utilisons? Enfin, je débute la production d'un film sur la physique de même que l'histoire et la philosophie des trous noirs.

Je vous remercie de m'avoir accordé votre temps.

Références additionnelles

- Balducci, A. et Mäntysalo, R. (2013). *Urban Planning as a Trading Zone*. Dordrecht, Pays-Bas : Springer Science & Business Media.
- Collins, H. (2010). *Gravity's Shadow: The Search for Gravitational Waves*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Daston, L. et Galison, P. (2010). *Objectivity*. New York, NY : Zone Books.
- Galison, P. (1987). *How Experiments End*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Galison, P. (1997). *Image and Logic: A Material Culture of Microphysics*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Galison, P. (1998). *Picturing Science, Producing Art*. New York, NY : Psychology Press.
- Galison, P. (1999). *The Architecture of Science*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Galison, P. (2000). *Ultimate Weapon* [Film documentaire]. [s. l.] : Superbomb Documentary Production Company.
- Galison, P. (2004). *Einstein's Clocks, Poincaré's Maps: Empires of Time: Empires of Time*. New York, NY : W. W. Norton & Company.
- Galison, P. et Moss, R. (2008). *Secrecy* [Film documentaire]. [s. l.] : Redacted Pictures.

FINES-NEUSCHILD – ENTRETIEN AVEC PETER GALISON : COMMENT ÉTABLIR DES PONTS ENTRE LES SCIENCES PURES ET LES AUTRES DISCIPLINES?

Galison, P. et Moss, R. (2015). *Containment* [Film documentaire]. [s. l.] : Redacted Pictures.

Gorman, M. E. (2010). *Trading Zones and Interactional Expertise: Creating New Kinds of Collaboration*. Cambridge, MA : MIT Press.

OBSERVATOIRE ET OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION : QUEL LIEN POUR QUELS RÉSULTATS?

Fleur Nadine Ndjock
CNAM – Laboratoire DICEN-IDF

Résumé : *Près d'une décennie que le concept d'observatoire a fait son apparition dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, le lien possible qui le lie à la prise de décision n'a pas encore fait l'objet d'un traitement scientifique ou très peu. Telle est l'ambition de cet article. Autrement dit, montrer comment l'observatoire guidé par le concept d'intelligence économique peut conduire à la prise de décision. Pour mener à bien notre mission, nous commencerons par définir les concepts clés que sont l'observatoire et l'outil d'aide à la décision. Ensuite, nous discuterons du lien possible qui existe entre eux pour enfin démontrer, à partir des exemples, comment les deux outils ne forment qu'un pour une prise de décision optimale.*
Mots-clés : *Observatoire, outil d'aide à la décision, processus décisionnel, information, indicateur, tableau de bord, intelligence économique.*

Abstract : *Nearly a decade since the observatory concept has emerged in the field of information science and communication, the possible link that binds it to the decision-making process has not yet, or has few times, been the subject of scientific consideration. This is the aim of this article. To show how the observatory, guided by the concept of business intelligence, can lead to decision-making. To carry out our mission, we begin by defining the key concepts the observatory and the decision support tool, and then discuss the possible relationship between them to finally show from examples, how the two tools form only for optimal decision-making.*
Keywords: *observatory, support tool decision, decision-making, information, indicator, dashboard, competitive intelligence.*

Introduction

Le concept d'observatoire fait son apparition dans le domaine scientifique en 2005 avec Brun, Schwintner et Delorme (2005). *Jusqu'ici limitée à l'observation de l'espace, la notion d'observatoire est définie comme un dispositif d'observation dédié à une ou plusieurs thématiques et mise en œuvre par un ou plusieurs organismes pour décrire et informer sur l'évolution d'un phénomène, d'un domaine ou d'une portion de territoire dans le temps et dans l'espace. Les chercheurs estiment que son fonctionnement ainsi que sa mise en place se déclinent en plusieurs phases : fédérer l'ensemble des acteurs concernés par la problématique, inventorier les données disponibles, collecter et valoriser ces données, puis diffuser les résultats (Brun Schwintner et Delorme, 2005). Toutefois, ils ne font pas allusion au lien qui peut exister entre l'observatoire et le processus décisionnel. Ceci signifie-t-il que ce lien est inexistant? Ou simplement qu'il est trop insignifiant pour en parler?*

Nous pensons que, pour décider, il faut d'abord comprendre son environnement et que la compréhension de cet environnement passe par l'observation et l'analyse. L'observation est une partie intégrante du processus d'apprentissage chez l'être humain. Il est plus aisé de décider en toute connaissance une fois que les enjeux d'une situation sont saisis. Nous estimons aussi que le processus décisionnel est fortement optimisé par l'observation. Celle-ci se transforme en connaissances à travers le sens donné aux choses et après avoir déterminé ce qu'il faut faire. Les supports d'aide à la décision, à l'instar des systèmes d'information qui reposent sur le concept d'observatoire et d'interprétation des données, sont de plus en plus sollicités (Porter et Millar, 1985, p. 149-160). Comment passe-t-on de l'observation à la connaissance et de la connaissance à la prise de décision par le l'intermédiaire d'un outil comme l'observatoire? Comment celui-ci peut-il servir de guide, d'outil de communication, pour éclairer et orienter le décideur dans le processus de prise de décision? C'est à ces questions que nous tenterons de répondre à partir d'exemples concrets tirés de l'Observatoire Dynamique appliqué au Système Éducatif (ODSE) développé pour le système éducatif camerounais. Nous démontrerons comment un observatoire peut servir de guide pour éclairer et orienter la prise de décision.

Notre travail s'articule autour de trois grandes parties : d'abord, la définition des concepts clés utilisés; ensuite, la présentation de l'outil ODSE à travers sa méthodologie de sa conception; enfin, l'optimisation du processus décisionnel par des exemples d'exploitation et d'interprétation des indicateurs à partir des tableaux de bord par les décideurs.

De la définition des concepts

Commençons par définir les concepts clés : l'observatoire, l'outil d'aide à la décision et le concept de l'intelligence économique.

Observatoire

L'être humain apprend dès la naissance en imitant par observation. Si des chercheurs estiment, à l'instar de Barrett (1979) et Doyle (1986), que l'observation a un rôle important dans l'éducation, celle-ci doit être organisée. L'observation, d'après le Petit Robert, « est l'action de considérer avec une attention suivie la nature, l'être humain, la société, afin de mieux les connaître ». Nous observons donc, pour différentes raisons, qu'il s'avère important de définir le contexte dans lequel se déroule l'observation afin d'éviter une dispersion inutile. Par exemple, considérons un parent et un enseignant qui observent un enfant; certes, leur observation porte sur une même cible, mais les raisons sont forcément différentes et les approches le seront aussi.

Fernandez (2008) va plus loin dans la définition de l'observatoire que celle précédemment donnée par Brun *et al.* (2005) en l'assimilant à un ensemble d'indicateurs présentés sous la forme d'un tableau de bord qu'il définit comme un instrument de mesure de la performance facilitant le pilotage proactif d'une ou de plusieurs activités. L'observatoire serait donc un tableau de bord destiné, dans un premier temps, à visualiser les informations sous une forme synthétique puis, dans un deuxième temps, à orienter les actions en fonction des variations de ces indicateurs. C'est dans le même sens qu'abondent Maurizi et Verrel (2002). En effet, selon ces derniers, l'observatoire est perçu comme un assemblage d'indicateurs qui, du diagnostic à l'interprétation des résultats,

doivent permettre de décrire l'état du système et d'analyser les actions par rapport aux objectifs visés, tout en prenant en compte les aspects socioéconomiques.

Outil d'aide à la décision

Certains auteurs, comme Roy et Bouyssou (1993), définissent l'aide à la décision comme une

activité de celui qui, en prenant appui sur des modèles, aide à obtenir des éléments de réponse aux questions que se pose un intervenant dans un processus de décision, éléments concourant à éclairer la décision et à recommander un comportement de nature à accroître la cohérence entre l'évolution du processus et les objectifs de cet intervenant (p. 217).

Plus tard, Vanderpooten (2008) parle « d'une approche scientifique des problèmes de décision qui se posent dans tout contexte socioéconomique » (p. 13). Il poursuit en faisant apparaître deux acteurs principaux et en détaillant leur rôle dans le processus : 1) le décideur dont les préférences sont censées régir le processus décisionnel et 2) l'homme d'étude, que David (2005) nomme « le veilleur », qui intervient sur au moins un des trois niveaux suivants, soit la modélisation du problème de décision, la conception ou l'adaptation d'une procédure d'exploitation du modèle solution(s) et l'élaboration d'une prescription à partir de la ou des solution(s).

Soulignons que certains auteurs, dont Roy (1985), parlent souvent « d'aide à la décision multicritères » (p. 221). En effet, la décision se présente comme une alternative aux méthodes d'optimisation classiques basées sur la définition d'une fonction unique, souvent exprimée en terme économique et qui reflète la prise en compte de plusieurs critères. Ceux-ci sont le plus souvent incommensurables, conflictuels ou qualitatifs. Il faut entendre par *critères*, ici, les éléments qui permettent de mesurer les préférences du décideur par rapport à chaque action, relativement à un point de vue.

De ce qui précède, nous pouvons dire qu'un outil d'aide à la décision permet d'apporter des réponses pertinentes à des questions diverses mettant en œuvre plusieurs choix possibles, d'aider au diagnostic et, plus généralement, de

faciliter la prise de décision en gérant un degré d'incertitude important. Il s'insère dans le processus de décision pour mettre en exergue l'objectif et dissiper certaines formes de malentendu dans la communication.

Intelligence économique

Parmi toutes les définitions avancées pour identifier le concept d'*intelligence économique* (IE), celles de Martre (1994) puis de Revelli (1998) nous semblent pertinentes. Comme nous le rapportons (Ndjock, 2016), le premier (Martre) nous dit que l'intelligence économique est :

L'ensemble d'actions coordonnées de recherche, de traitement et de diffusion de l'information utile aux acteurs économiques en vue de son exploitation à des fins stratégiques et opérationnelles. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût (Ndjock, 2016, p. 22)

Revelli (1998), quant à lui, relève qu'il s'agit plutôt d'« un processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information qui a pour objet la réduction de la part d'incertitude dans la prise de toute décision stratégique » (Ndjock, 2016, p. 23).

Quatre éléments ressortent dans la composition de l'IE dans cette dernière définition : 1) l'IE n'est pas seulement une action, mais un ensemble d'actions coordonnées entre elles; 2) l'objet de recherche est l'information; 3) toute décision est une prise de risques même lorsqu'on semble maîtriser l'environnement (le processus d'IE aide ainsi à réduire la part d'incertitude liée à ce risque); et 4) la cause du déclenchement du processus décisionnel est la décision, objectif final du processus.

Notre travail de conception de notre outil d'aide à la décision a été guidé par la méthodologie offerte par le concept d'intelligence économique dans notre processus de collecte, de traitement et de gestion de l'information. Ces étapes clairement définies du début à la fin du processus décisionnel guident tant l'utilisateur dans la collecte d'informations que le décideur dans la prise de décision. Nous estimons que c'est l'utilisation de l'information qui guide la

recherche d'information et non l'inverse, aussi, avons-nous appliqué cette méthode à notre étude pour définir les applications possibles de l'information avant de nous lancer dans la recherche des sources pertinentes de collecte d'information. L'objectif principal de notre outil est de mettre à la disposition du décideur l'information fiable, pour l'orienter ou le guider dans son processus décisionnel. La diversité d'acteurs et la complexité du système éducatif camerounais rendent encore plus ardu la détermination des indicateurs, la collecte et le traitement de l'information. Ainsi, il est crucial, dans un tel environnement, que l'information qui conduit à la prise de décision soit exempte de toute contrainte pour aider à prendre les décisions adéquates. C'est pourquoi la méthodologie préconisée par l'IE a été appliquée, afin d'écarter tout soupçon de doute dans la crédibilité et la pertinence de l'information disponible.

Méthodologie

Environnement

Le gouvernement camerounais s'est fixé un objectif d'émergence du pays à l'horizon 2035 et des objectifs ont été assignés aux différents chefs de départements ministériels afin de suivre le processus mis en place. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est adopté pour servir de feuille de route dans laquelle est consignée cette stratégie; celui-ci sert de boussole de navigation à une économie qui aspire à un fort taux d'emploi.

Pour atteindre son objectif d'émergence, le Cameroun s'est transformé en un vaste chantier avec la mise en œuvre des projets structurants (Figure 1). Cependant, la main d'œuvre issue du système éducatif ne répond pas toujours aux critères d'un environnement qui se veut évolutif et compétitif. Pourtant, l'émergence d'une nation est tributaire d'une économie florissante qui dépend elle-même d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente provenant d'un système éducatif performant. Psacharopoulos, en 1973, puis Jacob Mincer, en 1974, avaient déjà démontré dans leurs travaux le lien entre l'éducation¹ et

¹ L'éducation ici est considérée ici comme la formation du capital humain.

l'émergence dans un pays. Un impact à la fois direct et indirect en ressort : « Direct par l'amélioration de la qualité du travail et la maîtrise de l'innovation technologique, et indirect au regard des retombées de la croissance économique (progrès sociaux, changements culturels et humains) » (Ndjock, 2016, p. 19).

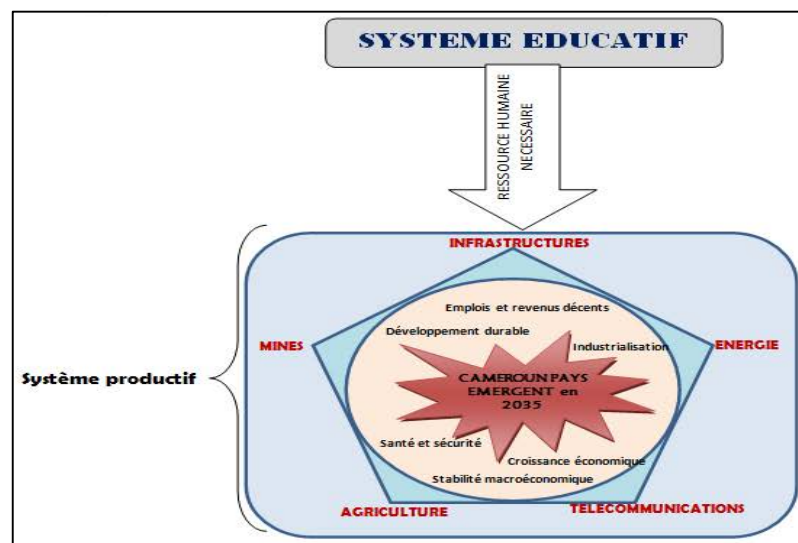


Figure 1. Impact du système éducatif dans l'émergence d'un pays

Pour assurer l'efficacité du système éducatif, des objectifs ont été assignés aux différents ministères responsables de l'éducation. La recherche de la performance du système éducatif devient ainsi un impératif incontournable pour le Cameroun. Afin d'aider les chefs de départements ministériels responsables des questions d'éducation dans l'atteinte de leurs objectifs, l'outil ODSE a été mis en place. Guidé par le concept d'IE, l'Observatoire dynamique appliqué au Système éducatif camerounais (ODSE) est une plateforme qui, sous la forme d'un tableau de bord, regroupe différents indicateurs et montre leur variation pour optimiser la prise de décision.

L'outil ODSE

Comme nous l'avons présenté dans nos précédents travaux (Ndjock, 2016), l'ODSE² permet de s'assurer de l'efficacité et de l'efficacités générales du système, de l'exécution et de la réalisation des buts et objectifs des programmes. Nous avons déterminé trois types d'utilisateurs ainsi que plusieurs fonctionnalités de l'outil. Tout d'abord, les utilisateurs *lambda* affichent les objectifs d'un ministère et choisissent et affichent les indicateurs selon les objectifs. Ensuite, les utilisateurs *authentifiés*, c'est-à-dire les décideurs, affichent et voient le parcours d'un enseignant ou d'un apprenant de son département, affichent tous les enseignants, les apprenants et les institutions de son département avec détection automatique par le système, font des simulations dans le temps et dans l'espace et affichent le tableau de bord avec présence des indicateurs multiples. Enfin, les opérateurs de saisie de données avec accès par authentification ajoutent un enseignant, un apprenant ou une institution ainsi que des statistiques selon les données reçues. Si l'information est rendue disponible et accessible à tous, il faut toutefois protéger l'information confidentielle et sensible, par exemple des données personnelles. C'est la raison pour laquelle on distingue trois types d'utilisateurs. Ceux-ci ont accès à l'information selon leur type d'accréditation.

L'ODSE permet donc de faciliter l'interprétation des données par la synthétisation des informations sous la forme de données visuelles. Il devient alors un observatoire à travers lequel le décideur observe, analyse et oriente sa décision en fonction du comportement d'un ou de plusieurs indicateurs. Les indicateurs retenus sont présentés dans un tableau de bord, lequel, d'après Fernandez (2008), est un instrument de mesure de la performance facilitant le pilotage proactif d'une ou de plusieurs activités. Le tableau de bord est formé d'un assemblage d'indicateurs qui, du diagnostic à l'interprétation des résultats, doivent permettre de décrire l'état du système et d'analyser les actions par rapport aux objectifs visés, tout en prenant en compte les aspects socioéconomiques (Maurizi et Verrel, 2002).

² Voir l'*Observatoire Dynamique du Système Éducatif. ODSE-SI : un système d'information comme outil d'aide à la décision* : <http://cicorporation.ng/ndjock/odsesi/>.

Exemples d'interprétation et de prise de décision

Le rapport principal d'éducation de l'Institut National de la Statistique du Cameroun (2014) a publié les statistiques suivantes pour le secteur de l'enseignement secondaire :

4,4 % des établissements sont en matériau provisoire ; 24 % d'établissement de l'enseignement secondaire ne sont pas dotés d'ordinateurs fonctionnels au service des élèves. Suivant le milieu d'implantation, cette situation est beaucoup plus préoccupante en milieu rural (53 %) qu'en milieu urbain (13 %). Plus de la moitié des établissements de l'enseignement technique (57,2 %) ne possède pas d'ateliers fonctionnels. Plus de la moitié d'établissements d'enseignement général ne dispose pas de laboratoires fonctionnels dont 79,6 % en milieu rural. Le pourcentage d'établissements ayant une bibliothèque a évolué positivement depuis 2004, passant ainsi de 48,1 % à 65 % en 2010. On note aussi que 2 établissements du secondaire sur 5 ne disposent pas de bureaux pour enseignants (INS, 2014, p. 21).

Quel que soit l'indicateur retenu (le ratio apprenants/ordinateur, l'existence des ateliers et des laboratoires, ou des commodités comme les bibliothèques, et bureaux des enseignants), la disparité entre les zones urbaines et les zones rurales est grande. Un croisement de ces tableaux avec les orientations de la feuille de route permet d'orienter les décisions en fonction de l'évolution de chaque indicateur et des objectifs visés. Par exemple, augmenter les budgets d'équipement en ordinateur pour passer d'une moyenne de dix apprenants pour un ordinateur à deux apprenants pour un ordinateur, et augmenter les budgets d'investissement public (PIB) pour la construction et l'équipement des ateliers et des laboratoires dédiés aux travaux pratiques. Ceci d'autant plus que la volonté de l'État exprimée dans le DSCCE est de poursuivre la couverture scolaire dans les zones rurales et de viabiliser les sites (eau, énergie, structures sanitaires, téléphone) pour permettre aux personnels enseignants et apprenants de travailler dans des conditions acceptables.

L'observatoire comme outil d'aide à la décision

L'exploitation du tableau de bord des enseignants fait état de la répartition de ces derniers sur l'ensemble du territoire national (Figure 2).

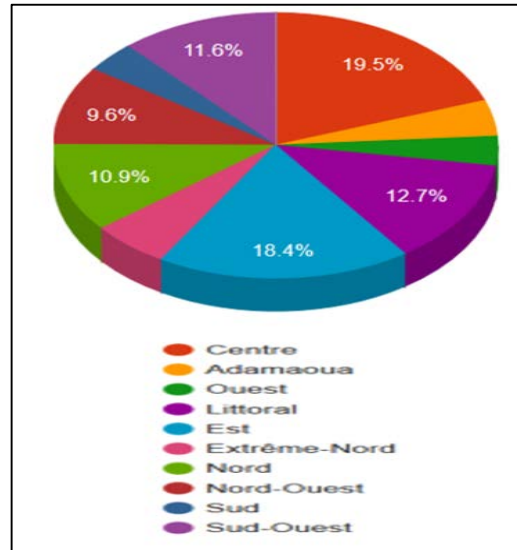


Figure 2. Répartition des enseignants par région (ODSE)

Le croisement de cette figure avec le DSCE confirme la nécessité d'une meilleure politique de déploiement des enseignants. Son observation révèle l'insuffisance d'enseignants dans certaines régions. C'est le cas des régions du septentrion (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord). Le décideur s'appuyant sur ces indicateurs saura quand, comment et pourquoi muter un enseignant dans une région plutôt que dans une autre. Dans le document de référence, la volonté politique voudrait que l'accent soit mis sur la professionnalisation des enseignements :

Le Gouvernement entend mettre un accent sur la formation du capital humain, notamment à travers [...] un enseignement secondaire de deuxième cycle de qualité reposant sur un équilibre dynamique entre l'enseignement général et l'enseignement technique, et préparant aux études supérieures dans les filières prioritaires pour le développement; une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des cycles d'enseignement fondamental et secondaire un paquet solide de connaissances axées sur la

maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois (UNESCO, 2008, p. 46)

Cependant, la Figure 3 montre que nous sommes loin d'atteindre cet objectif si seuls sont majoritaires sur toute l'étendue du territoire les lycées et les collèges d'enseignement général (Lycées et collèges ESG³) au détriment des collèges et des lycées d'enseignement technique et professionnel (Lycées et collèges EST⁴).

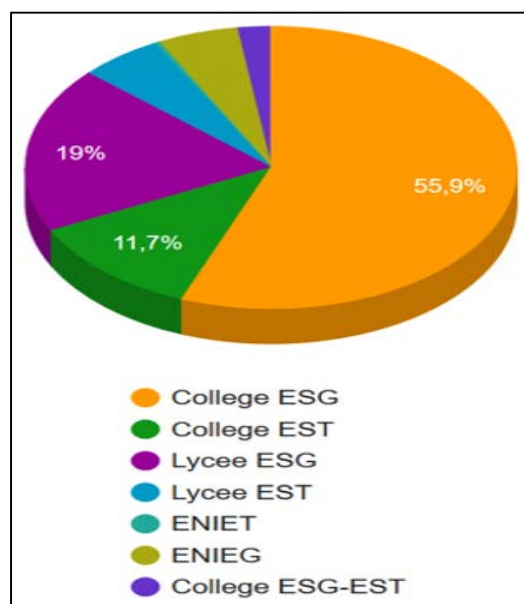


Figure 3. Répartition des établissements par type (ODSE)

L'utilisation de l'observatoire permet non seulement une meilleure gestion du personnel, mais aussi d'avoir une vue synthétique du parcours d'un enseignant. Des tableaux récapitulatifs des anciennetés à la fonction publique et au poste actuel peuvent être affichés. La Figure 4 montre la liste des enseignants qui exercent toujours alors qu'ils ont atteint l'âge de la retraite au MINESEC⁵ et la

³ ESG : enseignement secondaire général.

⁴ EST : enseignement secondaire technique.

⁵ MINESEC : ministère des Enseignements secondaires.

Figure 4 dévoile les enseignants ayant au moins 10 ans d'ancienneté au poste actuel.

Le tableau est intitulé "Listes des enseignants entre 60 et 70 ans". Il est divisé en deux colonnes : "Nom et prénom" et "Matricule". Les noms et prénoms sont masqués par des rectangles blancs. Les matricules sont : 553568-M, 501 927-Q, 103 635-U, 592638-Y, et 714072-I.

Nom et prénom	Matricule
[Masqué]	553568-M
[Masqué]	501 927-Q
[Masqué]	103 635-U
[Masqué]	592638-Y
[Masqué]	714072-I

Figure 4. Enseignants ayant entre 60 et 70 ans dans le département du Ndian (ODSE)

Le Figure 4 permet au décideur de rechercher le profil des enseignants concernés, leur établissement d'attache et d'effectuer les remplacements adéquats évitant ainsi la vacance de poste. Pareillement pour ce qui est de l'ancienneté au poste actuel, les textes prévoient qu'au bout de trois années de service sur place, un enseignant peut solliciter une mutation dans une autre structure. Ceci a pour but de garder la motivation et la productivité de l'enseignant intacts. Or le Tableau 5 montre qu'il y a des enseignants qui demeurent au même poste au-delà de 10 années consécutives.

Listes des enseignants ayant au moins 10 ans au poste actuel		
Nom et prénom	Matricule	Date de naissance
	598936 G	1969-07-08
	561122 J	1963-01-15
	673385 K	1977-07-04
	655163 I	1978-04-18

Figure 5. Enseignants ayant au moins 10 ans d’ancienneté au poste actuel dans l’arrondissement de Ndem-Nam (ODSE)

Cette figure facilite une rotation efficace des enseignants aux différents postes de travail sur toute l’étendue du territoire national.

Discussion

À l’aide de quelques exemples reportés, nous constatons que l’observatoire en tant que tableau de bord peut servir d’outil d’aide à la décision. Toutefois, un outil reste un outil sans effets si ses données sont contestées, ou s’il n’offre pas un minimum de crédibilité auprès des utilisateurs. Qu’est-ce qui nous permet alors, dans un premier point, de donner de la crédibilité aux informations fournies et, dans un second point, de garantir la discrétion et la confidentialité dans la communication des informations? Donnons ici quelques éléments de réponse.

Transparence et crédibilité des statistiques

Desrosières (2008) a écrit : « Comme la monnaie, la statistique publique ne joue efficacement son rôle que si elle inspire confiance » (p. 86). De même, Charpin (2010) affirme que la statistique doit être reconnue comme neutre et

fiable par tous les utilisateurs, quels que soient leurs opinions et leurs intérêts, car lorsqu'elle est contestée, et même lorsqu'elle fait l'objet d'un scepticisme caustique, la statistique ne peut plus remplir efficacement ses fonctions d'éclairage des décisions des acteurs. Sa légitimité dépend de son acceptation par les utilisateurs, de la confiance que ceux-ci lui accordent. Savoir quel a été le processus de collecte d'information et comment les canaux de circulation de l'information sont organisés aide à asseoir la crédibilité des statistiques.

L'avantage de l'ODSE est que la manipulation de l'information est limitée, voire inexistante, car les chefs d'établissements, par exemple, sont tenus de déclarer tous les apprenants régulièrement inscrits au sein de leur établissement au courant d'une année. En cas de manquement, lors de l'affichage du cursus d'un apprenant, des « trous » seront constatés et l'apprenant peut, avec des preuves de son inscription, engager des réclamations. Dans le cas où ces réclamations s'avèrent justifiées, des sanctions sont prises à l'encontre du responsable d'établissement.

Au lieu de fonctionner avec des fiches qui sont difficiles à exploiter, un coup d'œil sur les tableaux de bord permet d'avoir une idée de la répartition des apprenants sur l'ensemble du territoire (Figure 6). Une recherche plus poussée permet par ailleurs de les afficher selon un autre critère (par sexe, par département, par arrondissement, par établissement).

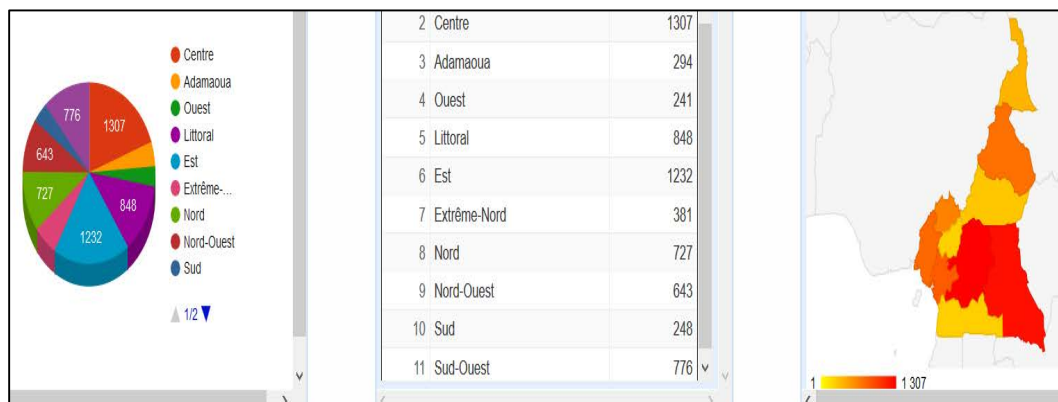


Figure 6. Répartition des apprenants par région

Dans nos travaux (Ndjock, 2016), nous levons le voile sur une pratique courante qui jette un discrédit sur les statistiques publiées. En effet, il ressort que la course au meilleur rang dans le classement des établissements aux résultats des examens officiels conduit les chefs d'établissement à des pratiques quelque peu douteuses en ce qui concerne la déclaration des candidats auxdits examens. En effet, les établissements classés en tête de liste par rapport à leur pourcentage de réussite aux examens officiels se trouvent être en réalité ceux qui écrèment les candidats parmi les apprenants régulièrement inscrits en fonction de leur probabilité de réussite. Les apprenants dont la probabilité de réussite est en deçà de 50 % sont présentés à l'examen en candidats libres. Les inspecteurs sur le terrain ne prêtent pas attention ou « ferment les yeux » sur de telles pratiques. De ce fait, les statistiques sur le nombre de candidats présentés par un établissement sont faussées à la base. L'adoption de l'outil ODSE réduit la manipulation de l'information. Par exemple, il serait tout à fait inexplicable pour un chef d'établissement qu'un écart considérable soit observé dans ses effectifs des classes d'examen entre les statistiques de début et celles de fin d'année.

Discretion et confidentialité de l'information

Il arrive que, soucieuses de réduire leurs coûts et d'améliorer leur rendement, les organisations confient certaines activités à des structures externes, comme des cabinets d'expertises ou de consultants. Cela soulève des inquiétudes légitimes au sujet de la sécurité et de la protection des données personnelles, surtout lorsque les usagers ne sont pas informés des mesures mises en place pour leur protection. L'ODSE vise à mettre à disposition du public des informations relatives au secteur de l'éducation. Celles-ci ont des fins d'information générale, mais visent aussi à fournir aux décideurs des éléments leur permettant de prendre des décisions appropriées et conformes aux orientations préalablement définies. Ces informations ne sont pas nécessairement complètes et exhaustives, mais sont exactes et mises à jour. Certains liens du site renvoient à des sites extérieurs, notamment ceux dédiés aux départements ministériels pour lesquels l'ODSE n'a aucun contrôle. De plus, l'ODSE est attaché au respect de la vie privée. En effet, pour visualiser les

contenus d'ordre général, il ne demande aucune information personnelle, sauf pour les pages à accès restreints pour lesquelles une autorisation est nécessaire par la création d'un compte (identifiant et mot de passe). Lorsqu'un utilisateur authentifié se connecte (par exemple, un chef d'établissement pour l'envoi des statistiques), certains renseignements le concernant, tels que son nom et son prénom, son adresse électronique, etc., sont demandés pour la traçabilité de l'information. Ces éléments qui l'identifient sont stockés dans une base de données protégée et ces informations ne sont pas mises à la disposition du public ni divulguées ou vendues à des tiers.

Alimentation du système

La circulation de l'information généralement développée dans les structures est hiérarchique et plutôt descendante. L'information se diffuse du supérieur hiérarchique vers ses subordonnés et est exceptionnellement ascendante, à condition qu'elle soit écrite et formalisée. L'administration du système éducatif camerounais peut être considérée comme étant centrale, dans le sens où c'est le responsable au sommet de la hiérarchie qui prend l'ensemble des décisions et que toutes les informations doivent remonter vers lui pour l'aider à prendre la décision optimale. Dans notre étude, c'est le chef du département ministériel qui prend l'ensemble des décisions concernant son organisation. Les informations partent du sommet vers la base et inversement par voie hiérarchique. Dans la phase de conception de l'observatoire, les délégations régionales (dix par départements ministériels) nous ont permis d'avoir l'information dont nous avons besoin sur : 1) le personnel (état civil, grade, anciennetés, établissement, dates de prise et de reprise de service, disciplines de formation et disciplines enseignées...); 2) les apprenants (état civil, établissement, année scolaire, classes...); 3) les institutions scolaires (année de création, effectif [enseignants, apprenants], localisation...).

Cependant, compte tenu de la complexité croissante de l'environnement, de la multiplication des effectifs, de l'augmentation de la carte scolaire et de la nécessité de prise de décision rapide, cette organisation centralisée est devenue inefficace en raison de la non-maîtrise de son environnement, car les informations atteignent difficilement la hiérarchie. En effet, les communications

informelles ont pris le pas sur les formelles. Spontanées, celles-ci fonctionnent mieux. Par exemple, l'information concernant une éventuelle nomination ou mutation d'un collègue, une ouverture, une fermeture ou une transformation d'un établissement scolaire peut circuler très vite dans les réseaux parallèles et engendrer de graves conséquences sur la mobilisation et l'implication des acteurs. Ces réseaux informels de circulation de l'information se forment en fonction du statut du personnel (les directeurs de l'administration centrale, les responsables des services déconcentrés, les chefs d'établissement, les enseignants de terrain, etc.). C'est pourquoi ce volet n'est pas à négliger dans la conception d'un outil d'aide à la décision, car il joue un rôle important dans l'accès et la disponibilité de l'information.

Des observations faites à partir des données intégrées jusqu'à présent dans le système révèlent des failles qui faussent le calcul et l'évaluation des indicateurs et peuvent orienter vers des décisions inadéquates. Pour illustration, la Figure 7 ressort la répartition d'enseignants entre deux sous-systèmes : le sous-système francophone et le sous-système « bilingue ».

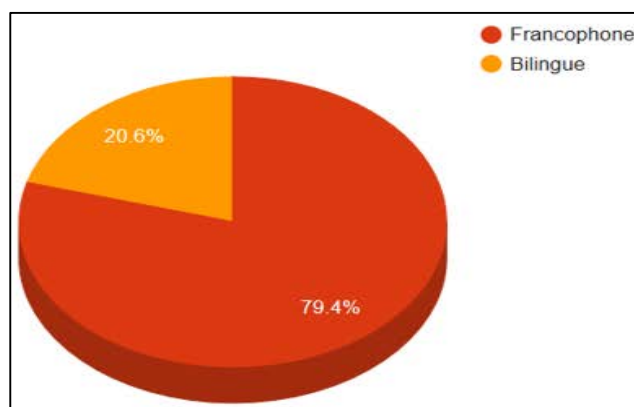


Figure 7. Répartition des enseignants par sous-système dans la région du Centre

Au Cameroun, deux sous-systèmes cohabitent et évoluent indépendamment dans ses méthodes d'évaluations et de certification (UNESCO, 1998). Or, sur cette figure, même si on retrouve deux sous-systèmes, ceux-ci ne sont pas

représentatifs de l'environnement. Le sous-système « bilingue » qui apparaît est la combinaison faite par certains établissements qui abritent en leur sein les systèmes anglophones et francophones. Ceci s'explique par le fait même que les établissements anglophones de la région du Centre appartiennent au secteur privé et que les enseignants qui y travaillent sont officiellement ceux provenant des établissements publics qui sont des établissements bilingues.

Pour apporter une solution à l'alimentation du système en information, un espace est dédié aux chefs d'établissement, qui envoient directement les informations à un opérateur assigné. Ce dernier centralise les informations et les mets à jour sur la plateforme. Cet espace, individualisé, est accessible à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe. Chaque chef d'établissement se voit donc créer un compte d'accès par l'opérateur pour faciliter le contrôle et la traçabilité de la circulation de l'information. Il a été demandé aux chefs d'établissements d'envoyer des statistiques à l'opérateur par l'intermédiaire leur espace dédié. Cela a permis d'obtenir des informations plus exactes et plus représentatives de l'environnement réel (Figure 8).

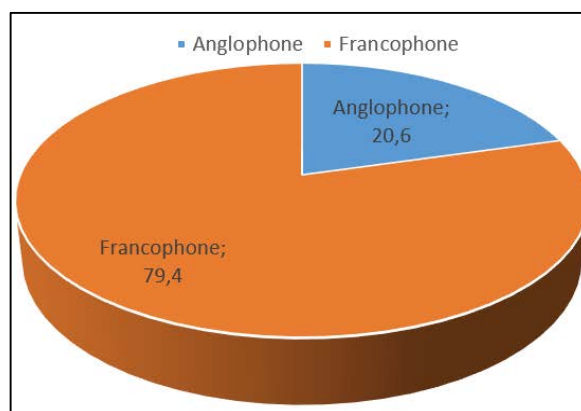


Figure 8. Répartition corrigée des enseignants par sous-système dans la région du Centre

Sur ce plan, et avant de conclure, il nous semble intéressant de distinguer l'ODSE d'un institut de la statistique comme celui du Cameroun en particulier (L'Institut National de la Statistique). Si les deux se servent des indicateurs pour

rechercher des informations et mettent à la disposition des utilisateurs l'information, l'outil ODSE est spécifique à un environnement précis. Il est dynamique dans la mise à jour de ses informations, dans le sens où il fait appel aux acteurs de terrain impliqués dans le processus. La représentation synthétique et visuelle sous forme de tableau de bord donne une valeur ajoutée à l'information et permet au décideur d'avoir l'information voulue et actualisée à portée de main, ce qui facilite la prise de décision rapide et efficace. Comme sur un tableau de bord de voiture, de train ou d'avion, un ensemble d'indicateurs sont regroupés pour surveiller et alerter l'« observateur » sur l'état de santé de son environnement. Le décideur observe, analyse et oriente ses décisions en fonction du comportement d'un ou de plusieurs indicateurs.

Conclusion

En suivant Kreit (2007), nous pouvons avancer que l'observatoire est un outil d'aide à la décision puisqu'il permet de produire et de partager les informations et les connaissances nécessaires pour la prise de décision et le suivi des différents secteurs à caractère économique, social et culturel. Son efficacité est tributaire de l'organisation de la communication des informations au sein de la structure, et l'analyse des pratiques informationnelles de l'utilisateur est importante pour comprendre sa culture informationnelle. Il faut comprendre *pratiques informationnelles* dans son acception la plus large, notamment celle proposée par Chaudiron et Ihadjadene (2010). C'est la manière dont un ensemble de dispositifs, de sources formelles ou non, d'outils, de compétences cognitives sont effectivement mobilisés par un individu ou un groupe d'individus, ceci dans les différentes situations de production, de recherche, d'organisation, de traitement, d'usage, de partage et de communication de l'information. Le terme *pratique* englobe aussi bien les comportements, les représentations que les attitudes informationnelles de l'utilisateur (Ihadjadene et Chaudiron, 2008).

En revanche, pour déclencher une action, il faut que les indicateurs soient interprétés et, pour cela, le décideur a besoin d'avoir une connaissance sur son environnement et les auteurs, tels Okae, Bremang, Akerele et David (2014), reprenant les travaux de Brubaker (2007), qui mettent en évidence le lien étroit

qui existe entre la connaissance et la prise de décision. Ces auteurs estiment que la décision à prendre sur ce qu'il faut faire ou pas est inspirée par la connaissance. Pourtant, selon eux, même si bon nombre de nos hypothèses ne sont pas nécessairement fiables, nous leur faisons confiance. Les auteurs concluent qu'en réalité et en dernier recours, c'est au décideur que revient le dernier mot. Nous interprétons sur la base de la connaissance que nous avons de l'environnement observé. Si l'indicateur est mal interprété, le résultat sera forcément erroné et peut s'avérer fatal à l'objectif final, c'est le cas de certains accidents d'avion dont les résultats d'enquête révèlent une mauvaise interprétation des signaux d'alarme malgré le degré de perfectionnement des instruments de vol aéronautiques. Ces exemples illustrent le facteur prédominant de la « confiance » dans l'interprétation des indicateurs.

Tous ces constats nous conduisent à conclure qu'un observatoire sert d'outil d'aide à la décision. Cependant, aucun système automatisé, malgré les efforts et la technologie, ne peut remplacer l'homme dans la prise de décision. Si certaines étapes du processus décisionnel sont automatisables, en l'occurrence la collecte et l'analyse des informations pour en extraire des indicateurs, d'autres ne le sont pas. Il en est ainsi de l'identification d'un problème décisionnel, de sa traduction en problème de recherche d'information, de l'interprétation des indicateurs et la prise de décision. L'humain reste en amont et en aval du processus et l'outil lui sert de guide et met à sa disposition les informations à valeur ajoutée qui lui permettent de minimiser la part d'incertitude dans la prise de décision finale.

Une piste de recherche serait d'enrichir et de renouveler les modèles informationnels. Il s'agirait alors, pour nous, de proposer une approche info-communicationnelle (Pagnelli, 2012) des dispositifs d'accès et de diffusion de l'information, car les organisations ne sont pas à l'abri des failles de sécurité, même si des règles de sécurité sont mises en place. Dans notre contexte, l'outil d'aide est un outil de travail collaboratif; pourtant, la compréhension de l'environnement et des problèmes diffère selon les individus, comme le dit David (2013) : « un problème partagé ne signifie pas forcément compréhension partagée du problème » (p 15). Étant donné que la majorité des brèches de sécurité dont sont victimes les entreprises proviennent du personnel à l'interne à cause d'employés ou d'individus négligents ou inconscients, mais rarement

par actes de piratage, la sécurité de l'information dépend des décisions prises par les utilisateurs et du respect des règles par l'ensemble des acteurs.

Références

- Barrett, K. (1979). Observation of movement for teachers. *A synthesis and implications. Motor Skills: Theory into practice*, 3(2), 67-76.
- Brun, C., Schwintner, F. et Delorme, M. (2005). *Définition et mise en place de l'observatoire départemental de l'eau et l'Ain. Étude de définition*. Ain, France : La mission InterServices de l'eau de l'Ain.
- Charpin, J.-M. (2010). L'information statistique en perspective : six grands changements. *Revue d'économie financière*, 98(3), 15-26.
- Chaudiron, S. et Ihadjadene, M. (2010). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de communication*, (35), 13-30.
- David, A. (2005). L'intelligence économique et les systèmes d'informations : problématiques et approches de solutions. *Veille stratégique : mise en œuvre et valorisation de la veille stratégique en entreprise*. Récupéré de <https://hal.archives-ouvertes.fr/inria-00000255/document>
- David, A. (2013, octobre). *Problématiques liées à la pertinence de l'information*. Communication présenté à la Conférence ISKO-International, Paris.
- Desrosières, A. (2008). *L'Argument statistique. Pour une sociologie historique de la quantification*. Paris, France : Presses de l'école des Mines.
- Doyle, W. (1986). Paradigmes de recherche sur l'efficacité des enseignants. Dans M. Crahay, et D. Lafontaine (dir.), *L'art et la science de l'enseignement* (p. 435-481). Bruxelles, Belgique : Labor.
- Gouvernement du Cameroun. (2009). Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. *Éducation et formation professionnelle*. Récupéré de <http://chagriouestcamer.afrikblog.com/tag/dsce>

- Fernandez, A. (2008). *Les nouveaux tableaux de bord des managers. Le projet décisionnel dans sa totalité* (4^e édition). Paris, France : Éditions d'Organisation Eyrolles.
- Fondin, H. (1996). Le professeur-documentaliste dans l'institution scolaire française : contribution pour un nouveau rôle. *Administration et Education*, (4), 23-41.
- Ihadjadene, M. et Chaudiron, S. (2008). L'étude des dispositifs d'accès à l'information électronique : approches croisées. Dans F. Papy (dir.), *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information* (p. 183-207). Paris, France : Hermès sciences publ., Lavoisier.
- Kreit, Z. (2007). *Contribution à l'étude des méthodes quantitatives d'aide à la décision appliquées aux indices du marché d'actions*. Communication présentée lors du Congress of Humanities and Social Sciences, Université Montesquieu, Bordeaux.
- Martre, H. (1994). *Intelligence économique et stratégie des entreprises*. Paris, France : La Documentation française.
- Maurizi, B. et Verrel, J. (2002). Des indicateurs pour des actions de maîtrise des pollutions d'origine agricole. *Ingénieries – E A T, IRSTEA*. Récupéré de <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00464684/document>
- McKenzie, P. (2003). A Model of Information Practices in Account of Everyday Life Information Seeking. *Journal of Documentation*, 59(1), 19-40.
- Ndjock, F. N. (2016). L'observatoire dynamique comme outil d'aide au processus décisionnel appliqué à un système éducatif : le cas du Cameroun. *Les Cahiers du Numérique*, 12(4), 9-38.
- ODSE (2017). Observatoire Dynamique appliqué au Système Educatif. Récupéré à <http://cicorporation.ng/ndjock/odsesi/>
- Okae, P., Bremang, A., Akerele, O. et David, A. (2014, août). *Decision Support System on the concept of servatory and Competitive Intelligence. Case Studies in Health System and Green Development Projet*. Communication présentée lors de la Transition to organization from knowledge to Intelligence International Conference, Lagos, Nigeria.

- Paganelli, C. (2012). *Une approche info-communicationnelle des activités informationnelles en contexte de travail : acteurs, pratiques et logiques sociales* (mémoire d'habilitation à diriger les recherches). Université de Grenoble.
- Revelli, C. (1998). *Intelligence stratégique sur Internet*. Paris, France : Dunod.
- Roy, B. et Bouyssou, D. (1993). *Aide multicritère à la décision : méthodes et cas*. Paris, France : Economica.
- Talja, S. et Hansen, P. (2005). Information Sharing, in New Directions in Human Information Behavior. Dans A. Spink et C. Coles (dir.), *New Directions in Human Information Behavior* (p. 113-134). Berlin, Allemagne : Springer.
- UNESCO. (1998). Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun. Récupéré de <http://portal.unesco.org/education/fr/files/12704/10434093270Cameroun1.doc/Cameroun1.doc>
- Vanderpooten, D. (2008). *Aide multicritère à la décision : concepts, méthodes et perspectives*. Communication présentée lors d'un séminaire interne du Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision. Université Paris Dauphine, Paris.